Espèces en péril en Nouvelle-Écosse

GUIDE D'IDENTIFICATION ET D'INFORMATION

Espèces en péril en Nouvelle-Écosse

GUIDE D'IDENTIFICATION ET D'INFORMATION

© l'Institut de Recherche Mersey Tobeatic (IRMT), 2008.
Espèces en péril en Nouvelle-Écosse - Guide d'identification et d'information. Tous droits réservés.

Il est interdit de vendre ou de reproduire ce produit sans la permission de l'IRMT. Cette initiative a reçu un appui financier important du Fonds d'investissement prioritaire pour le rétablissement des espèces en péril de Parcs Canada.

Ce guide est imprimé au Canada sur du papier recyclé post-consommation certifié par le FSC.

Ce guide est aussi disponible en ligne!

Visitez le site **www.speciesatrisk.ca** pour consulter, télécharger ou imprimer la version électronique de ce guide (en ligne, vous pouvez agrandir les photos à haute résolution pour voir davantage de détails). Nous mettrons à jour la version électronique à mesure que de nouvelles informations seront disponibles.

DESIGN: TODD Graphic, www.toddgraphic.ns.ca

Ce guide a été créé pour des gens de la Nouvelle-Écosse, comme Harold et Diane, qui désirent en apprendre davantage sur les espèces en péril vivant dans l'environnement qui les entoure :

« Le relevé des espèces en péril est une aventure passionnante, car nous cherchons les créatures les plus rares et les plus fascinantes en Nouvelle-Écosse. Quand nous trouvons une espèce, nous l'observons, et nous apprécions la chance que nous avons. Nous pouvons ainsi contribuer de manière significative à sa conservation, tout en ayant un impact minimal sur l'environnement. »

- Harold & Diane Clapp

© JENNIFER MCKINNON

Quelques membres de la communauté

TOM HERMAN (ACADIA)

BRENNAN CAVERHILL (PC) ET BÉNÉVOLES

STEPHEN FLEMMING (PC) ET ÉQUIPE

JOHN GILHEN (MUSÉE de la N.-É.) ET ÉQUIPE

JEFFIE MCNEIL (PC)

RUTH NEWELL (ACADIA) ET NATURALISTES

SHERMAN BOATES (DRNNE)

DUNCAN SMITH (PC) ET BÉNÉVOLES

DUNCAN BAYNE (NSNT) ET NATURALISTES

ROB CAMERON (DETNE)ET ÉQUIPE

TERRY POWER (DRNNE) ET ÉQUIPE

MARK ELDERKIN (DRNNE)

SAMARA EATON (DRNNE)

TED D'EON (GARDIEN)

NORM GREEN (AMIS DE KEJI)

ANDREW BOYNE (SCF)

JULIE MCKNIGHT (SCF)

WENDY RODENHIZER (BCAF) ET ÉQUIPE

JUNE SWIFT (GARDIEN)

ÉQUIPE DU CANADIAN SEA TURTLE NETWORK

SHALAN JOUDRY (L'SITKUK) ET ÉQUIPE

AMANDA LAVERS (IRMT)

SUE ABBOTT (EOC) ET GARDIENS

GERALD DOLLIVER (GARDIEN)

STEPHEN FLEMMING

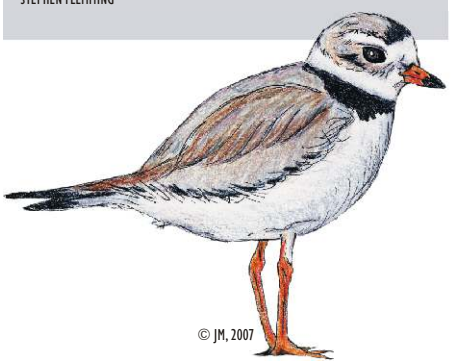

© JM, 2007

Les origines du guide d'identification

Lors de notre première soirée de reconnaissance des bénévoles, un gardien m'a suggéré une idée. Il croyait qu'un guide d'identification, comprenant non seulement une liste détaillée de toutes les espèces en péril dans la province, mais aussi de l'information à leur sujet, serait vraiment utile aux personnes qui s'intéressent à la nature. Il estimait qu'il serait davantage porté à signaler aux autorités l'observation possible d'une espèce s'il avait une certitude raisonnable de l'avoir identifiée correctement. Je me suis alors immédiatement rappelé mes années d'études secondaires, quand j'ai reçu la chose la plus extraordinaire : le guide Peterson des oiseaux. À partir de ce moment, j'ai commencé à identifier des espèces, à avoir un sens des responsabilités, à m'apercevoir que je pourrais apporter une contribution. Ce n'était qu'un guide d'identification, mais ce fut pour moi une véritable révélation.

Le présent guide est un outil d'intendance. Il vous donne la possibilité d'en apprendre davantage sur les espèces qui contribuent à faire de la Nouvelle-Écosse un endroit très spécial. Je vous invite à ouvrir l'œil près de votre domicile et durant vos déplacements dans la province. Pour assurer la conservation des espèces, il faut savoir où elles se trouvent. Personnellement, je constate continuellement avec humilité les limites de nos connaissances, malgré tous nos efforts pour les enrichir. Vous pourriez apporter une contribution remarquable, tout comme les personnes qui ont repéré une nouvelle population de tortues mouchetées dans l'aire de nature sauvage Tobeatic et qui, en fait, ont suggéré la création de ce guide.

L'intendance est une prise de responsabilité, un rôle que l'on assume pour protéger la nature. N'hésitez surtout pas à partager l'information contenue dans ce guide et vos connaissances avec le plus de gens possible. Nous sommes confrontés à de nombreux défis, dont la croissance de la population mondiale, le changement climatique et la destruction des habitats. Cependant, je sais que si nous travaillons ensemble et que nous faisons connaître ce qui rend les espèces en péril si spéciales et ce que ces dernières nous apprennent à propos du monde dans lequel nous vivons, nous pouvons changer le cours des choses. Nous changeons le cours des choses!

Félicitations à Harold et Diane Clapp! Vous avez eu une excellente idée. Merci d'avoir trouvé les tortues. J'espère que vous aimerez ce guide. À tous les autres, profitez du guide et considérez-vous comme des membres de notre équipe.

Stephen Flemming
Spécialiste des espèces en péril, Parcs Canada

Table des matières

Introduction i
Quelques membres de la communauté ii
Message de Stephen Flemming iii
Table des matières ..... iv, v
Qu'est-ce qu'une espèce en péril? vi
Comment sont protégées les espèces en péril? vii
Quelles sont les espèces en péril? vii
Pourquoi sont-elles importantes? viii
Qu'est-ce qui menace leur survie? viii
Où vivent-elles? viii
Vivent-elles sur votre propriété? viii
Que faire si vous apercevez une espèce en péril? ix
Que pouvez-vous faire? ix
Comment utiliser ce guide ..... x, xi

Mammifères

Martre d'Amérique	*Martes americana*	1
Lynx du Canada	*Lynx canadensis*	3
Orignal *(Nouvelle-Écosse continentale)*	*Alces alces americana*	5

Oiseaux

Pluvier siffleur	*Charadrius melodus melodus*	7
Bécasseau maubèche	*Calidris canutus rufa*	9
Sterne de Dougall	*Sterna dougallii*	11
Martinet ramoneur	*Chaetura pelagica*	13
Engoulevent d'Amérique	*Chordeiles minor*	15
Moucherolle à côtés olive	*Contopus cooperi*	17
Garrot d'Islande	*Bucephala islandica*	19
Grive de Bicknell	*Catharus bicknelli*	21
Arlequin plongeur	*Histrionicus histrionicus*	23
Bruant des prés	*Passerculus sandwichensis princeps*	25
Faucon pèlerin	*Falco peregrinus anatum*	27
Quiscale rouilleux	*Euphagus carolinus nigrans*	29
Hibou des marais	*Asio flammeus*	31

Reptiles

Tortue mouchetée	*Emydoidea blandingii*	33
Couleuvre mince	*Thamnophis sauritus*	35
Tortue des bois	*Glyptemys insculpta*	37

Poissons

Corégone de l'Atlantique	*Coregonus huntsmani*	39
Saumon atlantique	*Salmo salar*	41

Lichens

Érioderme boréal	*Erioderma pedicellatum*	43
Sclérophore givré	*Sclerophora peronella*	45
Panache	*Pseudevernia cladonia*	47

Insectes

Monarque	*Danaus plexippus*	49

Mollusques

Lampsile jaune	*Lampsilis cariosa*	51

Plantes

Benoîte de Peck	*Geum peckii*	53
Cypripède tête-de-bélier	*Cypripedium arietinum*	55
Hélianthème du Canada	*Helianthemum canadense*	57
Thuya occidental	*Thuja occidentalis*	59
Isoète prototype	*Isoetes prototypus*	61

Plantes - Flore de la plaine côtière de l'Atlantique

Coréopsis rose	*Coreopsis rosea*	63
Droséra filiforme	*Drosera filiformis*	65
Hydrocotyle à ombelle	*Hydrocotyle umbellata*	67
Sabatie de Kennedy	*Sabatia kennedyana*	69
Lophiolie dorée	*Lophiola aurea*	71
Lachnanthe de Caroline	*Lachnanthes caroliana*	73
Éléocharide tuberculée	*Eleocharis tuberculosa*	75
Liléopsis de l'Est	*Lilaeopsis chinensis*	77
Scirpe de Long	*Scirpus longii*	79
Jonc du New Jersey	*Juncus caesariensis*	81
Clèthre à feuilles d'aulne	*Clethra alnifolia*	83

Espèces aquatiques en péril

Tortue luth; baleine noire de l'Atlantique Nord; baleine à bec commune; rorqual bleu; maraîche; grand requin blanc; raie tachetée; brosme; loup à tête large; loup tacheté; bar rayé; requin-taupe bleu; loup atlantique; marsouin commun; morue franche; anguille d'Amérique; requin bleu. 85

Espèces disparues de la province et espèces disparues de la planète 87

Loup gris; caribou des bois; morse de l'Atlantique; baleine grise; vison de mer; eider du Labrador; tourte voyageuse; grand pingouin; patelle des zostères.

Notes et sigles 88

Remerciements 89

Qu'est-ce qu'une espèce en péril?

Une plante ou un animal qui est en difficulté et qui a besoin de notre aide. Il existe plus de 500 espèces en péril au Canada, et plus d'une quarantaine ont déjà été désignées dans la province, et plus d'une vingtaine dans les eaux environnantes. Chacune de ces espèces risque de disparaître de la Nouvelle-Écosse, du Canada ou de la planète tout entière.

Les espèces sont évaluées, à l'échelle nationale et provinciale, par des experts qui déterminent celles qui sont à risque et qui doivent faire l'objet d'efforts de conservation et de rétablissement. Chaque espèce est classée selon le dégrée de risque :

DISPARUE :	Qui n'existe plus sur la planète.
DISPARUE DU PAYS/DE LA PROVINCE :	Qui n'existe plus dans une région particulière (province, pays), mais qui est présente ailleurs.
EN VOIE DE DISPARITION :	Qui est exposée à une extinction imminente.
MENACÉE :	Si les facteurs limitants ne sont pas renversés, cette espèce sera en voie de disparition.
VULNÉRABLE/PRÉOCCUPANTE :	Qui est sensible aux activités la rendant susceptible de devenir menacée ou en voie de disparition.
NON EN PÉRIL :	Qui ne risque pas l'extinction.

© MEGAN CROWLEY

Les statuts provincial et national d'une espèce peuvent être différents, car le statut provincial caractérise les populations en Nouvelle-Écosse et le statut national caractérise les populations au Canada.

Le tableau suivant présente les différents territoires, lois, organismes d'évaluation et catégories de statuts pour les espèces en péril au Canada et en Nouvelle-Écosse.

Territoire	Loi	Organisme d'évaluation	Catégories de statuts
Canada	*Loi sur les espèces en péril* (LEP)	Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC)	Disparue Disparue du Canada En voie de disparition Menacée Préoccupante
Nouvelle-Écosse	*Nova Scotia Endangered Species Act* (NS ESA)	Groupe de travail sur les espèces en péril de la Nouvelle-Écosse	Disparue Disparue de la province En voie de disparition Menacée, Vulnérable Non en péril
Nouvelle-Écosse	Aucune	Équipe d'évaluation de la situation générale	Bleu Noir Rouge Jaune Vert

Dans ce guide, le statut de chaque espèce est indiqué à la suite de son nom.

Le statut inscrit à côté du drapeau du Canada indique la désignation en vertu de la LEP (**www.registrelep.gc.ca**) ou du COSEPAC (www.cosepac.gc.ca).

Le statut inscrit à côté du drapeau de la Nouvelle-Écosse indique la désignation en vertu de la NS ESA (**www.gov.ns.ca/natr/wildlife/biodiv/specieslist.htm**, en anglais seulement).

Comment sont protégées les espèces en péril?

La Loi sur les espèces en péril (LEP)

En vertu de cette loi, toutes les espèces en péril et leur habitat (y compris les oiseaux migrateurs et les espèces aquatiques) qui vivent sur le territoire et dans les eaux administrés par le gouvernement du Canada sont protégés par le gouvernement fédéral.

www.registrelep.gc.ca

La Nova Scotia Endangered Species Act (NS ESA)

En vertu de cette loi, toutes les espèces en péril et leur habitat, sur territoire administré par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, sont protégés par le gouvernement provincial.

www.gov.ns.ca/natr/wildlife/biodiv/legislation_nsesa.htm (en anglais seulement)

Équipes de rétablissement

En plus des lois qui protègent les espèces en péril, une équipe de rétablissement est assignée à chaque espèce désignée « menacée » ou « en voie de disparition » au Canada en vertu de la LEP, et fournit des conseils sur les moyens les plus efficaces de protéger et de rétablir l'espèce. Les membres des équipes de rétablissement sont issus de la collectivité, d'universités, de tous les ordres de gouvernement, de parcs, de musées, de groupes autochtones, d'ONG et d'autres organismes de conservation. Les activités de rétablissement incluent la recherche, la sensibilisation, la communication, la gestion et l'intendance. **www.gov.ns.ca/natr/wildlife/biodiv/species_recovery.htm** (en anglais seulement)

Quelles sont les espèces en péril?

Plus de 2 400 espèces ont été évaluées dans tout le pays dans le cadre du programme *Situation générale des espèces au Canada*.

© US FWS

© MEGAN CROWLEY

En Nouvelle-Écosse, un nombre limité d'espèces en difficulté sont désignées officiellement à titre d'espèces en péril en vertu de la LEP ou de la NS ESA. Plus de 160 espèces de la province sont inscrites sur la liste ROUGE (espèce en péril ou pouvant être en péril) et plus de 180 sont inscrites sur la liste JAUNE (espèce sensible), mais ne sont pas protégées par la loi. Le présent guide fournit seulement de l'information sur les espèces désignées en vertu de la loi. Pour plus d'information sur les espèces inscrites sur les listes ROUGE et JAUNE :

www.especessauvages.ca

www.gov.ns.ca/natr/wildlife/genstatus/ (en anglais seulement)

© BRENNAN CAVERHILL

Pourquoi sont-elles importantes?

Toutes les espèces vivant sur Terre ont une valeur en soi, mais les humains leur confèrent également une importance d'ordre écologique, culturel, spirituel, économique et autre. Chaque espèce sera toutefois importante à vos yeux et à ceux de votre collectivité pour différentes raisons, selon votre philosophie ou votre vision du monde.

Certaines espèces en péril sont des indicateurs de la santé de l'environnement tandis que d'autres sont des produits essentiels de grandes industries ou des attractions écotouristiques. Si certaines ont une valeur médicinale, toutes possèdent une beauté. Chacune représente son habitat naturel ainsi que toutes les autres espèces et tous les processus naturels qui caractérisent une région.

Les espèces en péril font de la conservation une démarche concrète et permettent d'établir un rapport plus intime avec la nature. Mais plus important encore, elles ont une histoire à raconter et cette histoire serait perdue à jamais pour les générations à venir si elles devaient disparaître.

Quelles sont les menaces à leur survie?

De nombreuses espèces sont en danger en raison des menaces auxquelles elles doivent faire face et dont la plupart sont créées par les humains. Les principales menaces sont la destruction et la perturbation des habitats, mais la pollution, les changements climatiques, la mortalité routière, la prise excessive et l'introduction d'espèces envahissantes sont également des problèmes majeurs. Les processus naturels comme la prédation, les maladies et les phénomènes météorologiques extrêmes sont aussi des facteurs qui menacent la survie des espèces.

Où vivent ces espèces?

Les espèces en péril vivent partout en Nouvelle-Écosse dans des habitats de toutes sortes, entre autres, les terres humides, les cours d'eau, les rives de lac, les forêts, les landes et les côtes. Le sud-ouest de la province renferme une biodiversité d'une remarquable richesse, qui est une des raisons pour lesquelles la région a été classée « réserve de la biosphère » par l'UNESCO.

Réserve de la biosphère de Southwest Nova

La réserve comprend cinq comtés : Annapolis, Digby, Yarmouth, Shelburne et Queens. Cette région fait preuve d'un « lien équilibré entre les humains et la biosphère ». On entend par-là que les efforts de collaboration déployés par les gens de la région désignée servent à promouvoir la pérennité des économies et des collectivités locales ainsi que la conservation des écosystèmes terrestres et côtiers de la région. Les principales zones protégées au sein de la réserve sont le parc national et lieu historique national Kejimkujik et l'aire de nature sauvage Tobeatic.

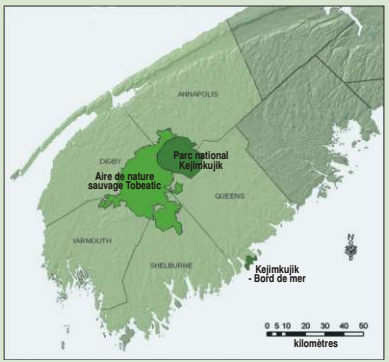

© WWW.SNBRA.CA

Ces espèces vivent dans votre propriété?

Si oui, bravo! C'est un privilège que d'avoir chez vous une ou plusieurs espèces parmi les plus rares et les plus fascinantes de la Nouvelle-Écosse, un privilège dont peu de gens peuvent se vanter. Si cela vous intéresse, vous pouvez participer à des programmes de consultation, de surveillance volontaire et de gérance de l'environnement.

Que faire si vous apercevez une espèce en péril?

- Prenez soin de ne pas perturber ou blesser l'individu, mais observez-le et profitez de cette rare occasion.
- Photographiez l'individu et prenez note de l'endroit où vous l'avez aperçu (sur une carte ou de coordonnées GPS).
- Notez tout autre renseignement d'intérêt.
- Signalez l'observation en composant le 1-866-727-3467, en écrivant à **sightings@speciesatrisk.ca**, ou en visitant le site **www.speciesatrisk.ca**.

© JM, 2007

Que pouvez-vous faire?

Aidez les espèces en péril en réduisant notre impact sur l'environnement, en signalant toute observation, en devenant bénévole ou en devenant gardien. Des gens de la Nouvelle-Écosse consacrent leur temps et leur énergie à des initiatives de rétablissement locales. Vous pouvez devenir gardien du pluvier siffleur ou participer aux programmes de surveillance des nids de tortues mouchetées, de surveillance de la flore de la plaine côtière, de relevés d'oiseaux et de relevés de couleuvres minces, pour ne nommer que quelques-uns des programmes en cours!

Vous pouvez faire la différence : apprenez à reconnaître ces espèces en péril et signalez toute observation. Renseignez-vous sur les menaces à leur survie dans votre région, car c'est là que vous pouvez contribuer le plus. Partagez vos connaissances avec vos amis et les membres de votre famille et lisez dans ce guide l'information sur les différentes mesures que vous pouvez prendre pour aider chaque espèce. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les espèces en péril :
www.speciesatrisk.ca/stewardship (en anglais seulement)
www.registrelep.gc.ca, www.nsnt.ca (en anglais seulement)
www.bsc-eoc.org, www.ffdp.ca, www.coastalaction.org (en anglais seulement), **www.merseytobeatic.ca** (en anglais seulement)

Voici un exemple des
fiches d'identification et d'information
qui seront utilisées dans ce guide. Ces pages décrivent le contenu d'une fiche, la manière d'interpréter les cartes des aires de répartition, les endroits où trouver certains renseignements ou photos et d'autres conseils sur la façon d'utiliser le présent guide.

Nom commun

Nom scientifique
(genre espèce)

Statut
Le statut des espèces change avec le temps. Les désignations fournies dans ce guide étaient en vigueur en janvier 2008 (visitez le site Web pour les mise à jour). Le statut national de l'espèce est indiqué à côté du drapeau du Canada; le statut provincial à côté du drapeau de la Nouvelle-Écosse.
Statut national : LEP/COSEPAC Statut provincial : NS ESA

Description de la répartition
Endroits où l'espèce est présente ou susceptible d'être présente en Nouvelle-Écosse. Parfois, une estimation du nombre d'individus au sein d'une population est indiquée.

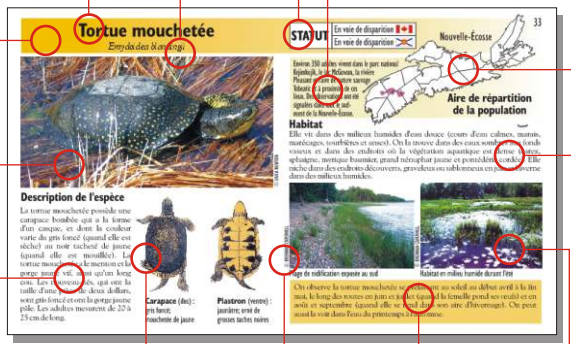

Code de couleur
La couleur à l'arrière-plan du nom de l'espèce indique le groupe taxinomique ou la classification de cette dernière (p. ex. mammifères, oiseaux, etc.).

Photos de l'espèce
Photos détaillées montrant clairement les caractéristiques distinctives de l'espèce.

Description de l'espèce
Description des caractéristiques distinctives de l'espèce, notamment la forme, la taille, la couleur, les différences entre les mâles, les femelles et les petits, etc.

Carte des aires de répartition
Les parties ombragées indiquent les endroits où l'espèce a été observée en été (rouge), en hiver (bleu) ou toute l'année (violet). Les aires de répartition sont présentées en détail quand l'espèce a fait l'objet d'études approfondies, et sont plus générales quand les connaissances sur l'espèce sont limitées.
Remarque : Des espèces peuvent aussi se trouver à l'extérieur des aires de répartition indiquées, étant donné que de nouvelles populations sont parfois découvertes.

Description de l'habitat
Description de l'environnement (caractéristiques physiques et biologiques) dans lequel vit l'espèce et parfois la communauté naturelle de l'habitat.

Photos de l'habitat
Photos détaillées de l'habitat vu d'une variété d'angles et d'échelles pour montrer l'habitat à distance et en gros plan.

Indicateurs-clés
Photos ou dessins détaillés qui montrent d'autres caractéristiques permettant d'identifier l'espèce.

©
Les droits d'auteur des photographes sont indiqués, le cas échéant.

Lieux des observations
Lieux et périodes de l'année où il est possible d'observer l'espèce ces lieux ne sont pas nécessairement l'habitat normal de l'espèce. Nous indiquons aussi parfois les périodes de floraison des plantes et les endroits spécifiques où l'espèce peut être observée.

Faits intéressants
Faits étonnants, curieux et intéressants à propos de l'espèce.

Photos
Photos illustrant les faits intéressants.

Menaces à la survie de l'espèce
Raisons pour lesquelles l'espèce est en péril. Certaines menaces sont d'origine naturelle (elles sont parfois appelées « facteurs limitants » ou « stresseurs »), mais la plupart sont liées à l'activité humaine.

Espèces similaires
Autres espèces d'apparence similaire, raisons pour lesquelles les gens confondent ces espèces et caractéristiques distinctives de chaque espèce.

Prenez une photo pour corroborer votre observation si vous n'êtes pas certain de l'identification!

Nous fournissons des photos et des descriptions de la plupart des espèces similaires, cependant certaines ne sont pas incluses dans ce guide. D'autres sont difficiles à distinguer.

Consultez d'autres guides et documentation en ligne pour vous aider à distinguer les espèces similaires.

Faits intéressants

Espèces similaires

Tortue peinte :

Tortue des bois :

Chélydre serpentine :

Menaces à la survie de l'espèce

Ce que vous pouvez faire

Protection d'un nid

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

34

Menaces
Photos illustrant les menaces auxquelles est confrontée l'espèce.

Intendance
Photos illustrant des activités d'intendance et les gardiens.

Page deux

Photos
Photos illustrant les espèces similaires.

Ce que vous pouvez faire
Mesures que peuvent prendre les personnes, les organisations et les collectivités - des gestes simples à poser à la maison aux possibilités de bénévolat et d'intendance nécessitant une participation plus active.

Organismes à contacter : Coordonnées d'organismes participant aux efforts de rétablissement de l'espèce.
Renseignements : Références pour obtenir des renseignements additionnels sur l'espèce.
Rapports d'observation : Coordonnées pour signaler une observation.
Possibilités d'intendance : Coordonnées pour participer à des activités de bénévolat et d'intendance.

Martre d'Amérique

Martes americana (population du Cap-Breton)

STATUT	
	Aucune désignation
	En voie de disparition

© SCOTT WALLIS

Description de l'espèce

La martre d'Amérique appartient à la famille de la belette. Elle a un corps mince, une petite tête, un petit museau pointu, des oreilles arrondies et une queue fournie. Son pelage est foncé, et sa gorge et son ventre sont marqués d'une tache orange pâle. Le mâle mesure 80 cm (incluant la queue de 20 cm), et la femelle est légèrement plus petite. La martre a des griffes semi-rétractables, comme celles du chat.

Il reste moins d'une cinquantaine de martres dans l'île du Cap-Breton. On a récemment documenté sa présence dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse.

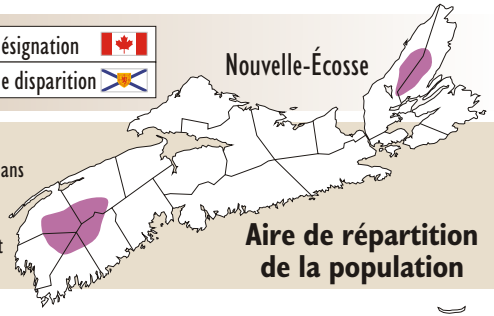

Habitat

La martre d'Amérique vit dans des forêts de conifères matures où la nourriture est abondante (souris, tamias, lièvres, musaraignes, insectes, reptiles, fruits et baies). On a récemment observé la martre dans des forêts mixtes et des endroits déboisés adjacents à des peuplements forestiers sur pied. La martre d'Amérique se repose et chasse surtout dans les arbres morts, les souches et les tunnels. On la trouve rarement en terrain découvert, où elle ne bénéficie d'aucune protection contre les prédateurs ou le mauvais temps.

© PARCS CANADA

On observe la martre d'Amérique dans des forêts de conifères ou des forêts mixtes, dans l'habitat décrit ci-dessus.

Faits intéressants

- La martre d'Amérique est agile et rapide, et peut se déplacer d'arbre en arbre sans tomber.
- Excellent nageur, cet animal nocturne est intrépide et très curieux (souvent interprété à tort comme de la docilité).
- La martre est appelée « Apistanéwj » en langage Mi'kmaq.

© SCOTT WALLIS

© KRISTA CHIN

Programme de réintroduction de la martre au Cap-Breton

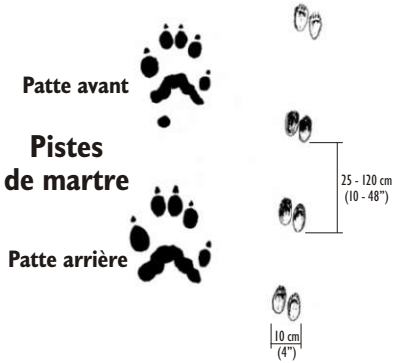

© US FWS

Menaces à la survie de l'espèce

- Le piégeage excessif et non réglementé a entraîné le déclin initial de l'espèce en Nouvelle-Écosse (des années 1700 aux années 1900).
- Aujourd'hui, la perte et la dégradation de l'habitat, ainsi que l'isolation de petites populations (qui offrent peu de possibilités de reproduction) sont les plus grandes menaces pour l'espèce.

Espèces similaires

Foutreau (Acadien) ou Vison :
Taille semblable (60 à 80 cm); fourrure plus foncée; oreilles plus petites; se trouve le plus souvent près d'un cours d'eau.

Pékan :
Corps plus gros (80 à 100 cm); tête plus large; fourrure argentée ou grisâtre; oreilles plus petites.

Belette (Acadien) ou Hermine :
Beaucoup plus petite (30 cm); longue et mince; queue mince; poitrine blanche; fourrure blanche en hiver.

Ce que vous pouvez faire

Les partenariats établis avec des propriétaires fonciers, des exploitants forestiers et des trappeurs (qui recueillent actuellement des données utiles pour le ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse), sont essentiels au rétablissement de l'espèce.

Organismes à contacter, renseignements et rapports d'observation

Organismes à contacter : Ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse, Kentville (N.-É.), 902-679-6091
Renseignements : www.speciesatrisk.ca/martenandlynx/, www.gov.ns.ca/natr/ (en anglais seulement)
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca

Lynx du Canada

Lynx canadensis

STATUT	
	Aucune désignation
	En voie de disparition

©SCOTT WALLIS

Description de l'espèce

Le lynx du Canada est un félin de taille moyenne (longueur de 80 à 90 cm). Il a de longues pattes, de grands pieds et une queue courte à l'extrémité noire. Son pelage est d'un grisâtre tacheté en hiver et tourne au brun roux en été. Le lynx du Canada a au bout de ses oreilles de longues touffes de poil noire. Il est discrète, timide et surtout active durant la nuit.

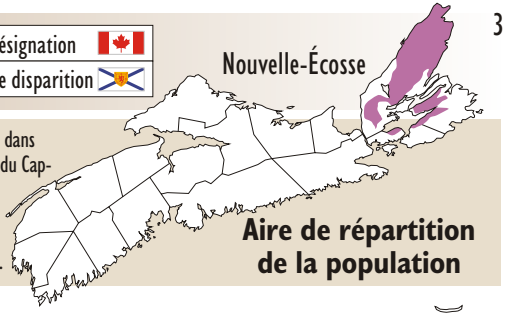

On trouve le lynx du Canada dans les secteurs à haute altitude du Cap-Breton. Les populations de lynx sont cycliques et varient de 100 à 500 individus en Nouvelle-Écosse.

Aire de répartition de la population

Habitat

Le lynx du Canada élève ses petits, fait sa tanière et se nourrit dans divers habitats où la neige est épaisse en hiver. Il vit habituellement dans des forêts de conifères où se trouve également le lièvre d'Amérique (sa principale proie). Il préfère les forêts qui ont subi une perturbation (infestation d'insectes, incendie) et qui sont en cours de régénération.

© DRNNE

©MEGAN CROWLEY

On observe habituellement le lynx du Canada dans les secteurs comme les hautes terres du Cap-Breton et les monts North, Keppoch et Boisdale.

Faits intéressants

- Le nom Mi'kmaq du lynx est « Apuksikn ».
- La population de lynx fluctue selon un cycle d'environ dix ans.
- L'espèce est disparue de la partie continentale de la Nouvelle-Écosse dans les années 50, mais un lynx provenant du Cap-Breton peut aller loin si la nourriture se fait rare.
- Ses grands pieds sont recouverts d'une fourrure dense qui lui permet de se déplacer sur la neige en hiver, un peu comme des raquettes.

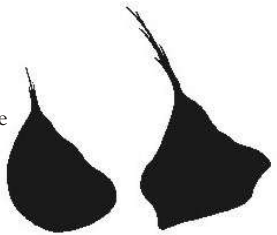

Oreille du lynx roux — Oreille du lynx du Canada

©DRNNE

Espèces similaires

Lynx roux

Présent dans toute la province; plus petit que le lynx du Canada (de 80 à 88 cm de longueur); pattes plus courtes et pieds plus petits; petite touffes de poil au bout des oreilles; fourrure plus tachetée et foncée; bout de la queue noir avec rayures noires.

© SCOTT WALLIS

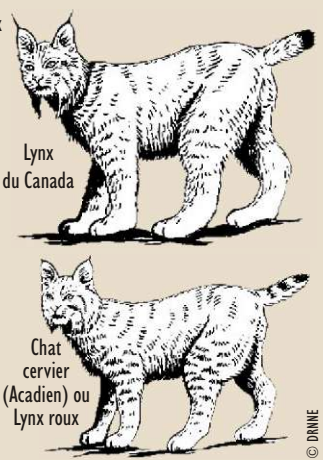

Lynx du Canada

Chat cervier (Acadien) ou Lynx roux

© DRNNE

Menaces à la survie de l'espèce

- Par le passé, le piégeage non réglementé a grandement réduit la population. Le piégeage du lynx du Canada est interdit depuis les années 80, mais des lynx sont encore capturés accidentellement dans des pièges destinés à d'autres espèces.
- Le réchauffement climatique pourrait donner lieu à des hivers modérés et entraîner la perturbation du cycle du lièvre d'Amérique.
- Les activités forestières fragmentent et modifient l'habitat du lynx.
- Le lynx roux et le coyote pourraient faire concurrence au lynx du Canada pour les ressources alimentaires.

© SCOTT WALLIS

Ce que vous pouvez faire

Apprenez à reconnaître cette espèce et signalez toute observation. Réduisez vos émissions de gaz à effet de serre à la maison et au travail pour contribuer à maintenir un manteau neigeux épais dans l'île du Cap-Breton. Faites la promotion de pratiques forestières durables. Les trappeurs peuvent apprendre comment éviter la capture accidentelle de lynx et se renseigner sur les méthodes pour relâcher un lynx en visitant le site : **www.speciesatrisk.ca/martenandlynx/.**

Organismes à contacter, renseignements et rapports d'observation

Organismes à contacter : Ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse, Kentville (N.-É.), 902-679-6091
Renseignements : www.gov.ns.ca/natr/wildlife/biodiv/specieslist.htm (en anglais seulement)
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca

Orignal

Alces alces americana (population de la Nouvelle-Écosse continentale)

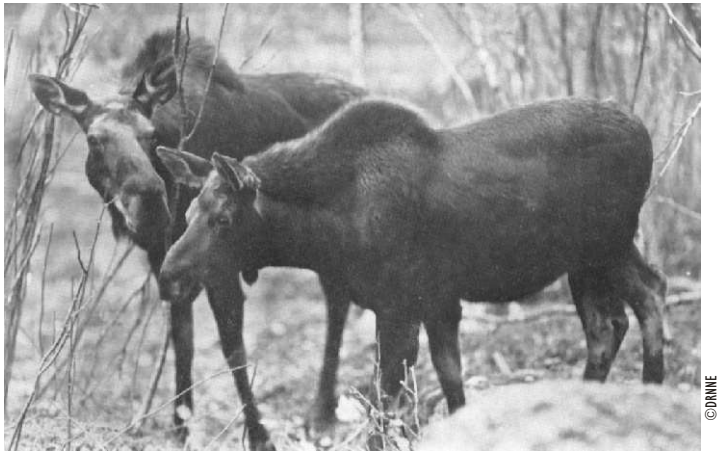

©DRNNE

Description de l'espèce

L'orignal est le plus grand des cervidés. Il a un corps robuste et une queue courte, de longues jambes et de larges et hautes épaules. Son cou est court, son museau est large et saillant, et ses oreilles sont longues. Le pelage est rugueux et sec et varie dans les tons de brun, de brun noir ou de gris. On reconnaît le mâle adulte à son grand panache large et aplati et à son fanon qui pend de sa gorge.

Pistes et excréments d'orignal

STATUT

Aucune désignation	
En voie de disparition	

Il reste moins d'un millier d'orignaux dans la Nouvelle-Écosse continentale, dont des concentrations dans l'aire de nature sauvage Tobeatic et les monts Cobequid.

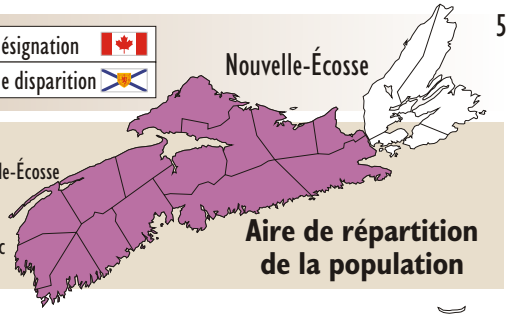

Habitat

L'orignal est un animal herbivore qui vit dans les forêts boréales et les forêts mixtes. On le trouve souvent où la nourriture est abondante (brindilles, tiges et feuillage de jeunes arbres et arbustes). Au printemps, les femelles se rendent sur une île ou une péninsule pour mettre bas. En été, l'accès aux terres humides (et à la végétation aquatique) est important.

©DRNNE

©DRNNE

On aperçoit parfois l'orignal sur les routes ou à proximité de celles-ci, et les amateurs de plein air rencontrent parfois l'orignal dans les forêts et les terres humides.

Faits intéressants

- Les orignaux du Cap-Breton aujourd'hui proviennent de l'Alberta et ont été introduits dans les années 1940.
- Selon les recherches effectuées, l'orignal de la Nouvelle-Écosse continentale aurait presque disparu à deux reprises par le passé.
- Un orignal mécanique surnommé « Bullwinkle » a servi dans le cadre de la lutte contre le braconnage en Nouvelle-Écosse continentale.

Il est illégal de chasser l'orignal de la Nouvelle-Écosse continentale.

Pour signaler toute activité illégale,
appelez au 1-800-565-2224.

Il est impossible de compter le nombre d'orignaux abattus illégalement. D'après les récentes mesures d'application de la loi prises par le MRNNE, il est clair que la chasse illégale est une grave menace pour la santé à long terme de l'orignal dans certaines régions de la Nouvelle-Écosse continentale.

© DRNNE

Mâle adulte

© DRNNE

Femelle adulte

© DRNNE

Menaces à la survie

- Le braconnage (facilité par les routes plus accessibles et les véhicules hors route).
- Les perturbations causées par les activités récréatives.
- Les maladies et les parasites (ver des méninges et tics).
- La pollution (métaux lourds, acidification et réchauffement climatique).
- La perte et la modification de l'habitat.

Comment vous pouvez aider

Ne dérangez pas les orignaux! Signalez les orignaux observés ou les signes de leur présence comme les bois ou les excréments. Prenez une photo et indiquez la date, l'heure et l'endroit. Appelez au numéro d'urgence ci-dessous ou remplissez un formulaire en ligne à : **www.gov.ns.ca/natr/wildlife/web/msform.htm (anglais seulement)**

© DRNNE

Orignal de la Nouvelle-Écosse continentale malade

© BRENNAN CAVERHILL

Les excréments de l'orignal ressemblent, par la taille et la forme, à des amandes enrobées de chocolat.

Organismes à contacter, renseignements et rapports d'observation

Organismes à contacter : Ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse : 902-679-6091
Renseignements : www.gov.ns.ca/natr/wildlife/ ou www.cpawsns.org/moose/ (en anglais seulement)
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca

Pluvier siffleur

Charadrius melodus melodus

© HANS TOOM

Description de l'espèce

Le pluvier siffleur est un petit oiseau de rivage (17 à 18 cm), dont la partie supérieure du corps est gris sable, et la partie inférieure, blanche. Il porte une bande noire autour du cou et sur le front. Il a un bec orange à l'extrémité noire et des pattes orange. Les oisillons ont un plumage semblable mais ils ne portent pas de bande noire autour du cou ni sur le front, et leur bec est complètement noir. Le cri du pluvier siffleur est un *pip-lo* sifflé.

STATUT

En voie de disparition	
En voie de disparition	

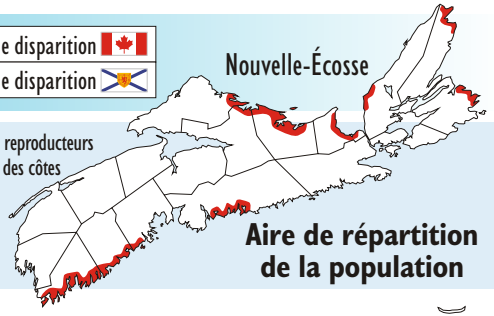

Une quarantaine de couples reproducteurs vivent sur les plages le long des côtes nord et sud de la Nouvelle-Écosse. L'aire d'hivernage s'étend de la Caroline du Nord jusqu'à Cuba.

Aire de répartition de la population

Habitat

Le pluvier siffleur vit le long des côtes, sur des plages de sable ou de galets clairsemées de végétation, ou dans des vasières. Il niche et élève ses oisillons de mai à août sur un sol sec et découvert entre la végétation dense des dunes et la laisse de haute mer. Son nid, une petite dépression recouverte de galets ou de coquillages, est bien camouflé.

© ÉTUDES D'OISEAUX CANADA

© ENVIRONNEMENT CANADA

Nid contenant des œufs

Le pluvier siffleur est un oiseau de rivage migrateur observé sur les plages le long des côtes, de la mi-avril jusqu'en septembre, durant les périodes de reproduction et de migration.

Faits intéressants

- Le pluvier siffleur peut vivre jusqu'à 14 ans.
- Le mâle courtise la femelle en effectuant le pas de l'oie.
- Les perturbations causées par l'humain ou des prédateurs peuvent pousser un couple de pluviers à abandonner son nid.
- Les adultes tentent de détourner le danger au nid en simulant une blessure à l'aile.
- Le mâle peut jouer le rôle de mère et élever les oisillons si la femelle est partie.

Mâle effectuant le pas de l'oie

Espèces similaires

Pluvier semipalmé :
Taille (18 cm) et forme similaires; partie supérieure brun chocolat; marque foncée sous les yeux; souvent aperçu en grand nombre au bord de l'eau.

Pluvier kildir :
Plus grande taille (27 cm); partie supérieure brun chocolat; croupion orange; deux rayures sur la poitrine; émet un cri retentissant et répété quant il est agité.

Bécasseau sanderling :
Taille similaire (18 à 20 cm); bec noir plus long; partie supérieure tachetée, brunâtre ou grise; pattes noires; souvent aperçu en grand nombre au bord de l'eau.

Menaces à la survie de l'espèce

- La corneille, le goéland et d'autres prédateurs, attirés sur les plages par les déchets, mangent les œufs et les oisillons.
- Les humains (à pied ou en véhicule) et leurs chiens dérangent les familles de pluviers et détruisent parfois leurs nids.
- La perte d'habitat causée par la succession naturelle des plages et l'aménagement du littoral.

Ce que vous pouvez faire

Durant la saison de nidification (de la mi-avril à août) ne dérangez pas le pluvier : marchez sur le sable mouillé, gardez votre chien en laisse et ne conduisez pas de VTT le long des plages. Ramassez les ordures, dites à vos amis ce qu'ils peuvent faire pour aider l'espèce et impliquez-vous : devenez gardien des pluviers siffleurs.

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : Environnement Canada, 902-426-4196 ou www.ec.gc.ca
Renseignements : www.registrelep.gc.ca
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca
Possibilités d'intendance : Programme des gardiens des pluviers siffleurs, Études d'oiseaux Canada, 902-426-4055 ou nsplovers@gmail.com; programmes d'intendance dans le secteur de Kejimkujik, www.speciesatrisk.ca/stewardship (en anglais seulement)

Bécasseau maubèche

Calidris canutus rufa

© GREG LASLEY

Description de l'espèce

Le bécasseau maubèche de la sous-espèce *rufa* est un oiseau de rivage de taille moyenne (25 à 28 cm) qui a une petite tête et un bec mince et droit. En plumage hivernal, l'espèce a le dos gris pâle (le contour de ses plumes est blanc), la poitrine striée gris brun, les parties inférieures blanches et les pattes grises. Le juvénile a une apparence similaire, mais une bande noire borde l'intérieur du contour blanc de ses plumes, ses parties inférieures sont chamois et ses pattes sont vert jaune. En plumage nuptial, le bécasseau maubèche a la poitrine, le cou et la face de couleur marron. Ses parties inférieures sont blanches, ses pattes sont foncées et son dos est brun, orné de rayures rougeâtres, havane et noires.

STATUT	
	En voie de disparition
	En voie de disparition

Il reste moins de 15 000 bécasseaux maubèches de la sous-espèce *rufa*. Certains individus visitent les côtes de la Nouvelle-Écosse durant leur migration en été et à l'automne. Ils hivernent dans le sud de l'Amérique du Sud.

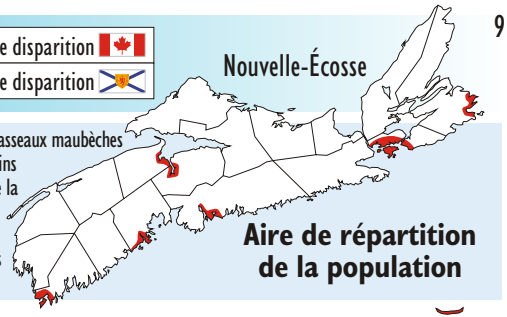

Habitat

Les aires d'hivernage et les haltes migratoires du bécasseau maubèche sont des zones côtières comportant de grands estrans sableux et vaseux, où il peut se nourrir d'invertébrés. Il fréquente également les bancs de tourbe, les marais salants, les lagunes saumâtres et les moulières. Il s'accouple en Arctique, dans des habitats dénudés.

© BRENNAN CAVERHILL, PARCS CANADA

© BRENNAN CAVERHILL

Durant sa migration, le bécasseau traverse la Nouvelle-Écosse le long des côtes, en été et à l'automne. Des adultes au plumage nuptial terni sont observés en juillet et en août, et des juvéniles sont surtout observés d'août à octobre.

Faits intéressants

- Le bécasseau maubèche migre entre les aires d'hivernage en Arctique jusqu'à la pointe sud de l'Amérique du Sud.
- La sous-espèce *rufa* a connu un déclin de 70 % au cours de la dernière décennie.
- Si d'importants efforts de conservation ne sont pas déployés, l'espèce pourrait disparaître d'ici dix ans.
- Les mâles accompagnent les oisillons jusqu'à ce que ces derniers prennent leur envol.

© ALLAN & CATHY MURRANT

Plumage d'un juvénile

Espèces similaires

Remarque : La barge, le courlis, la bécassine et la bécasse sont des espèces similaires, mais on peut les distinguer par leur taille et leur habitat.

Bécasseau sanderling :
Plus petit (20 cm); bec noir plus court; partie supérieure brunâtre ou grise tachetée; pattes noires; souvent aperçu en grand nombre au bord de l'eau.

© ALLAN & CATHY MURRANT

Chevalier semipalmé :
Plus grand (35 à 40 cm); dos d'un gris plus pâle; se distingue en vol par le motif noir et blanc sur ses ailes.

Menaces à la survie de l'espèce

- Le grave déclin du nombre d'œufs de limule (une source de nourriture essentielle durant la migration) en raison de la surpêche dans la baie du Delaware.
- La réduction de l'habitat utilisé durant la migration (en raison d'activités comme le drainage des terres humides).
- La perturbation, les conditions météorologiques violentes, la pollution par les hydrocarbures et le changement climatique.

© DON CHERNOFF

© DON CHERNOFF

Limule

Ce que vous pouvez faire

Évitez de déranger le bécasseau et les autres oiseaux de rivage. Appuyez le moratoire sur la pêche du limule dans la baie du Delaware et la protection des rivages, en particulier des aires d'alimentation importantes sur les routes de migration. Participez à des programmes de surveillance, comme le Relevé des oiseaux de rivage des Maritimes.

© DON CHERNOFF

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : Environnement Canada, 902-426-4196 ou www.ec.gc.ca
Renseignements : www.registrelep.gc.ca, www.dcwild.com (photos, en anglais seulement)
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca
Possibilités d'intendance : Coordonnateur du Relevé des oiseaux de rivage des Maritimes : 506-364-5044

Sterne de Dougall

Sterna dougallii

©TED D'EON

Description de l'espèce

La sterne de Dougall est un oiseau de mer qui ressemble à un petit goéland (33 à 41 cm). Son bec est long, mince et noir en mai, mais sa base devient rouge au fil de l'été. Son corps est blanc, sa tête est noire et sa queue en fourche est très prononcée. Sa poitrine est parfois teintée de rose. Les adultes ont des pattes rouge vif et les oisillons ont des pattes noires. La sterne de Dougall émet un *skivick* ou un *zraaaach* criard.

©TED D'EON

On peut distinguer la sterne de Dougall en vol par sa longue queue fourchue et son bec noir.

STATUT

En voie de disparition	
En voie de disparition	

On trouve de 80 à 120 couples reproducteurs dans des îles le long des côtes de la Nouvelle-Écosse. Ils hivernent en Amérique du Sud, de la Colombie au Brésil.

Habitat

La sterne de Dougall s'accouple au sein de vastes colonies de sternes pierregarins et arctiques dans des îles au large des côtes, dans des secteurs dépourvus de végétation ligneuse. Les nids (ou nichoirs), sur des îles sans prédateurs et près des aires d'alimentation, sont souvent construits dans de l'herbe courte ou dans des prés où les oisillons peuvent se cacher eux-mêmes.

Île de Sable

©TED D'EON

Nichoirs

©ENVIRONNEMENT CANADA

On observe habituellement la sterne de Dougall au sein de colonies de sternes mixtes, de mai à septembre, dans des haltes migratoires, des aires de repos et des aires d'alimentation.

Faits intéressants

- Pour attraper un poisson, la sterne survole les eaux avant de plonger en piqué.
- Elle peut parcourir jusqu'à 20 km pour trouver du poisson.
- Elle peut s'hybrider avec la sterne pierregarin et la sterne arctique.
- La sterne de Dougall a été nommée ainsi en l'honneur du Dr MacDougall, qui l'a observée pour la première fois en 1812.

©TED D'EON

Espèces similaires

Estorlet (Acadien)
Sterne pierregarin :
Taille similaire (31 à 38 cm); bec un peu plus court, de couleur orange à l'extrémité noire; corps gris tacheté; les adultes et les oisillons ont les pattes jaunes ou orange; émet un cri moins strident.

Sterne arctique :
Taille similaire (28 à 39 cm); bec rouge, plus court; corps tacheté ou gris; pattes courtes orange; émet un cri moins strident; les oisillons ont les pattes orange ou rouges.

© ENVIRONNEMENT CANADA 2007

Menaces à la survie de l'espèce

- La prédation par d'autres oiseaux (goéland, hibou, corneille, corbeau, faucon) et le vison.
- La perturbation par l'homme.
- La perte d'habitat dans les îles au large des côtes.
- La mortalité dans les aires d'hivernage.

© BLUENOSE COASTAL ACTION FOUNDATION

Ce que vous pouvez faire

Surveillez les colonies d'oiseaux de mer dans les îles, de juin à août. La présence de colonies peut être signalée par des affiches comportant un symbole d'oiseau à droite. Évitez les îles où il y a des colonies (qu'il y ait des affiches ou non).

©TED D'EON

Oisillon de la sterne de Dougall

©TED D'EON

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : Environnement Canada, 506-364-5044 ou www.ec.gc.ca
Renseignements : www.registrelep.gc.ca ou www.ffdp.ca
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca
Possibilités d'intendance : Bluenose Coastal Action Foundation, 902-624-9888 ou www.coastalaction.org

Martinet ramoneur

Chaetura pelagica

STATUT

Menacée

En voie de disparition

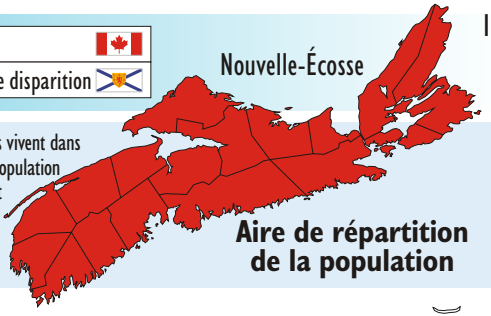

Moins d'un millier d'individus vivent dans les provinces Maritimes. La population de la Nouvelle-Écosse connaît un déclin rapide. Le martinet ramoneur hiverne en Amérique du Sud.

© PAUL & GEORGEAN KYLE

Description de l'espèce

Le martinet ramoneur est un petit oiseau (12 à 14 cm) dont le plumage est brun foncé, à l'exception de sa gorge de couleur plus pâle. Son corps est long et mince. Ses ailes sont longues, étroites et pointues et dépassent sa courte queue quand elles sont repliées. Son vol est rapide et saccadé. Le mâle, la femelle et les jeunes ne présentent pas de différences marquées.

Habitat

Avant l'arrivée des Européens en Amérique du Nord, le martinet ramoneur nichait dans le tronc des gros arbres creux, un habitat qu'il utilise encore de nos jours. Il niche également dans des cheminées abandonnées où les températures sont relativement stables. Le martinet ramoneur cherche surtout sa nourriture près des lacs et des marécages où abondent les insectes, dont il se nourrit en plein vol.

© PAUL & GEORGEAN KYLE

© BRENNAN CAVERHILL

Centre d'interprétation du martinet ramoneur Robie Tufts à Wolfville

On observe le martinet ramoneur de la mi-avril jusqu'en septembre à l'aube et à la brunante en Nouvelle-Écosse.

Faits intéressants

- Le martinet ramoneur est monogame et ne se reproduit pas avant sa deuxième année.
- On estime la population du Canada à moins de 12 000 individus.
- Il peut manger plus d'un millier d'insectes par jour.
- Il ne peut pas prendre son envol à partir du sol!

©GREG LASLEY

Espèces similaires

Remarque :
Les hirondelles de la Nouvelle-Écosse ont une poitrine blanchâtre et un vol plus régulier que le martinet ramoneur.

Hirondelle à front blanc :
Taille similaire (13 cm); dos bleu, ailes et queue brunes; ventre et front blancs; petit bec noir.

Hirondelle de rivage :
Taille similaire (12 cm); dos brun et ventre blanc; bande brune étroite sur la poitrine.

Hirondelle rustique :
Taille similaire (13 cm); dos bleu, face brune et ventre chamois; queue pointue plus longue.

Menaces à la survie de l'espèce

- La diminution du nombre d'aires de reproduction et de repos en raison de l'exploitation forestière, qui réduit le nombre de gros arbres creux.
- La destruction de vieux cheminées où le martinet ramoneur peut faire son nid.
- La pollution lumineuse, ainsi que l'utilisation de pesticides qui réduit la nourriture disponible.

© STEPHEN FLEMMING

© PAUL & GEORGEAN KYLE

Ce que vous pouvez faire

Exploitants forestiers : ne coupez pas les gros arbres morts encore sur pied. Tout le monde : signalez toute observation (en particulier les lieux de nidification), éteignez les lumières extérieures pour réduire la pollution lumineuse, en plus de diminuer votre consommation d'énergie, d'économiser de l'argent et de sauver les oiseaux! Appuyez des pratiques forestières durables et la restauration de l'habitat.

Organismes à contacter, renseignements et rapports d'observation

Organismes à contacter : Environnement Canada, 506-364-5044 ou www.ec.gc.ca
Renseignements : www.registrelep.gc.ca, www.chimneyswifts.org (en anglais seulement)
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca

Engoulevent d'Amérique

Chordeiles minor

STATUT

Menacée	
Menacée	

© GOUVERNEMENT DU CANADA, 2007, CHARLES M. FRANCIS

Description de l'espèce

L'engoulevent d'Amérique est un oiseau de taille moyenne (24 cm) qui a une grosse tête aplatie, de grands yeux, un petit bec et une grande bouche. Ses ailes sont longues, effilées et pointues, et sa longue queue est légèrement encochée. Son plumage brun foncé est tacheté de noir, de blanc et de chamois. On peut apercevoir une marque blanche sur les ailes des adultes en vol. L'engoulevent d'Amérique émet un *Bzi-i-t, bzi-i-t, bzi-i-t* durant le vol. Le mâle produit un vrombissement avec ses ailes lors des vols en piqué.

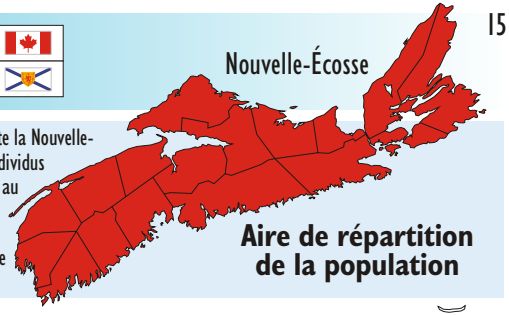

On trouve l'espèce dans toute la Nouvelle-Écosse, mais le nombre d'individus est en déclin. La population au Canada a diminué de 50 % au cours des 40 dernières années. Il hiverne dans toute l'Amérique du Sud.

Aire de répartition de la population

Habitat

L'aire de reproduction de l'engoulevent d'Amérique est variée et comprend des habitats découverts au sol presque dépourvu de végétation, tels que des dunes, des plages, des forêts exploitées, des brûlis, des zones déboisées, des affleurements rocheux, des terrains rocheux dénudés, des tourbières et des pâturages.

© BRENNAN CAVERHILL

On l'observe de la mi-avril jusqu'en septembre dans des espaces découverts où abondent les insectes. Gardez l'œil ouvert et tendez l'oreille quand il se nourrit au crépuscule.

Faits intéressants

- La femelle pond deux œufs directement sur le sol, le sable, le gravier ou les cailloux.
- Seule la femelle couve les œufs. Le mâle nourrit la femelle pendant cette période.
- Il mange des insectes en plein vol et se nourrit principalement à l'aube et au crépuscule.
- La famille des engoulevents est aussi appelé « tète-chèvres » parce qu'anciennement, on croyait que ces oiseaux se nourrissaient de lait de chèvre!
- Le mâle produit un vrombissement avec ses ailes lors des vols en piqué.

© MEGAN RASMUSSEN

© MARK ELDERKIN

Espèces similaires

Engoulevent bois-pourri : Plumes longues et fines entourant le bec; ailes arrondies; taches blanches (mâle) ou chamois (femelle) plus grosses sur la queue.

Remarque : L'engoulevent de Nuttall et l'engoulevent de Caroline ont une apparence similaire, mais on les aperçoit rarement en Nouvelle-Écosse.

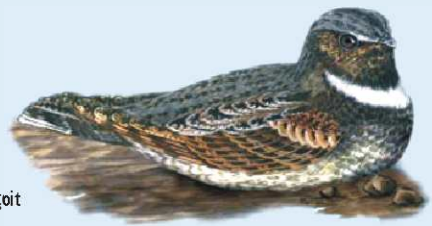

Menaces à la survie de l'espèce

- La réduction de l'habitat disponible, en raison de la lutte contre les incendies et de l'agriculture intensive.
- La détérioration et la fragmentation de l'habitat.
- La réduction du nombre d'insectes en raison de l'utilisation de pesticides.
- La pollution lumineuse en milieu urbain, où la nidification était autrefois courante sur les toits plats.
- La perturbation, les conditions météorologiques violentes et le changement climatique.

L'Amérique du Nord durant la nuit

Ce que vous pouvez faire

Faites la promotion de l'utilisation durable des terres et évitez d'utiliser des pesticides. Signalez toute observation, en particulier les aires de nidification et les groupes en migration.

© GGOUVERNEMENT DU CANADA

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : Environnement Canada, 506-364-5044 ou www.ec.gc.ca
Renseignements : www.registrelep.gc.ca ou www.gov.ns.ca/natr/wildlife/ (en anglais seulement)
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca
Possibilités d'intendance : Études d'oiseaux Canada, 1-888-448-2473 ou www.bsc-eoc.org

Moucherolle à côtés olive

Contopus cooperi

STATUT

Menacée	
Aucune désignation	

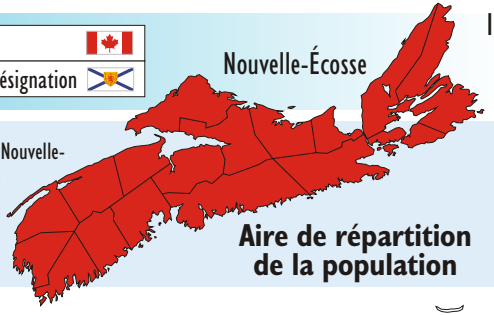

On l'observe dans toute la Nouvelle-Écosse, mais sa population est en déclin. Il hiverne en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

Aire de répartition de la population

© RALPH HOCKEN

Description de l'espèce

Le moucherolle à côtés olive est un oiseau chanteur de taille moyenne (18 à 20 cm). Il a une grosse tête, un gros bec foncé et une queue courte. Sa face, son dos et ses flancs sont d'un gris olive brunâtre. Sa gorge, le centre de sa poitrine et son ventre sont blanchâtres, et ses ailes sont foncées et ornées de lignes pâles. Les mâles, légèrement plus gros, les femelles et les juvéniles se ressemblent.

© RALPH HOCKEN

Habitat

On trouve le moucherolle à côtés olive dans des endroits récemment incendiés ou déboisés. Il se perche au sommet de grands arbres ou de chicots, d'où il prend son envol pour attraper des insectes en vol. Il préfère les lisières des forêts de conifères et les endroits dégagés, comme les prés, les rivières, les marais, les marécages et les étangs.

© BECKY STEWART

© BECKY STEWART

On l'observe en été en bordure des forêts. Cherchez-le au sommet des grands arbres et des chicots, près des endroits dégagés et tendez l'oreille pour entendre son *vite trois bières* sifflé.

Faits intéressants

- Le mâle défend agressivement de vastes territoires entourant son nid. Il fait parfois tomber des écureuils des arbres et fuir de plus grands oiseaux.
- Il se nourrit d'insectes en plein vol, en particulier des abeilles.
- Son chant est un *vite trois bières* sifflé, et son cri est un *pip pip pip* rapide.

© BRENNAN CAVERHILL

© BRENNAN CAVERHILL

Espèces similaires

Remarque :
Le moucherolle des aulnes et le moucherolle à ventre jaune vivent aussi en Nouvelle-Écosse.

Pioui de l'Est :
Plus petit (15 cm); barres plus marquées sur les ailes; ventre blanchâtre; mandibule supérieure foncée et mandibule inférieure jaunâtre. Son chant est un *pioui* enjoué.

Moucherolle tchébec :
Plus petit (13 cm); contour des yeux blanc bien visible; barres blanches sur les ailes; petit bec et queue courte. Son chant est un *tchébec* et son cri, un *witt*.

Menaces à la survie de l'espèce

- Bien que l'abondance d'espaces déboisés puisse offrir un habitat plus vaste, des études ont démontré que le succès de la reproduction y est moins élevé.
- La perte de l'aire d'hivernage pourrait avoir causé l'important déclin de l'espèce.

© STEPHEN FLEMMING

Ce que vous pouvez faire

Participez aux programmes de surveillance des oiseaux, comme l'Atlas des oiseaux nicheurs des Maritimes et le Relevé des oiseaux nicheurs. Appuyez des pratiques forestières durables, apprenez à reconnaître l'espèce et signalez toute observation.

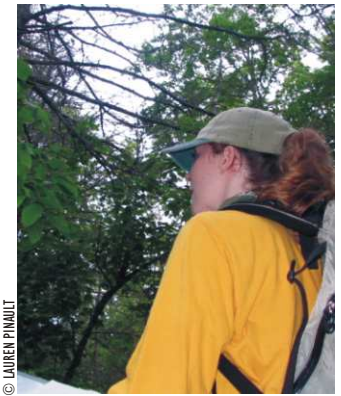

© LAUREN PINAULT

Tendez l'oreille

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : Environnement Canada, 506-364-5044 ou www.ec.gc.ca
Renseignements : www.registrelep.gc.ca
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca
Possibilités d'intendance : Études d'oiseaux Canada, 1-888-448-2473 ou www.bsc-eoc.org

Garrot d'Islande

Bucephala islandica

STATUT	
	Préoccupante
	Vulnérable

© JIM PEACO, US NATIONAL PARKS SERVICE

Description de l'espèce

Le garrot d'Islande est un canard plongeur de taille moyenne (43 à 48 cm). Le mâle a le corps noir et blanc, la tête d'un noir violacé et le bec noir. Il a aussi un croissant blanc à la base du bec. La femelle a le dos brun grisâtre, les flancs et le ventre blanchâtres, et la tête brune. Son bec est presque entièrement orange en hiver et au printemps, et foncé en été. Les juvéniles ont le corps brunâtre, les yeux havane et le bec foncé.

Environ 400 individus hivernent le long des côtes des provinces de l'Atlantique et du Maine. Le garrot d'Islande s'accouple au Québec.

Habitat

Le garrot d'Islande vit le long des côtes abritées et, à l'occasion, le long des rivières qui ne sont pas recouvertes de glace. Il migre en mai pour aller s'accoupler dans les forêts boréales du Québec, près de petits lacs et de petites rivières à haute altitude. Les mâles migrent plus au nord en juin pour muer à la baie d'Hudson et au Labrador. Ils reviennent en novembre pour hiverner sur les rives du fleuve Saint-Laurent, au Québec, et aux Maritimes.

© MEGAN CROWLEY

© MEGAN CROWLEY

On peut observer le garrot d'Islande de novembre à avril près des côtes protégées comme à Pugwash, à Wallace Bay, le long de la rivière Annapolis et à Louisbourg.

Faits intéressants

- Le garrot d'Islande est monogame. Il effectue une série d'acrobaties durant la parade nuptiale.
- La femelle niche dans le creux des arbres, qu'elle recouvre de duvet et d'herbes.
- Il se nourrit d'insectes aquatiques et de crustacés en été, et de mollusques et de crustacés en hiver.

© CHRISTIAN MARCOTTE, ENVIRONNEMENT CANADA

Espèces similaires

Garrot à œil d'or :
Taille similaire (40 à 51 cm); tête moins anguleuse; bec plus gros. Le mâle a une tache blanche et ronde à la base du bec, une tête de couleur verdâtre et moins de noir sur les flancs. La femelle a une tête moins ronde et un bec presque entièrement noir à l'extrémité orange ou jaune.

Mâle

Femelle

Menaces à la survie de l'espèce

- En hiver : Les marées noires, la contamination des sédiments et la chasse.
- En été : L'exploitation forestière (destruction des nids), les chemins forestiers (accessibilité accrue pour les pêcheurs à la ligne et les chasseurs) et les programmes d'ensemencement des cours d'eau.

Ce que vous pouvez faire

Apprenez à reconnaître l'espèce et signalez toute observation. Signalez les déversements d'hydrocarbures à la Garde côtière canadienne au 1-800-565-1633.

©MEGAN CROWLEY

© FONDS INTERNATIONAL POUR LA PROTECTION DES ANIMAUX (FIPA), J. RODRIGUEZ

Organismes à contacter, renseignements et rapports d'observation

Organismes à contacter : Environnement Canada, 506-364-5044 ou www.ec.gc.ca
Renseignements : www.registrelep.gc.ca, www.qc.ec.gc.ca/faune/
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca

Grive de Bicknell

Catharus bicknelli

STATUT	
	Préoccupante
	Vulnérable

©DAN BUSBY

Description de l'espèce

La grive de Bicknell est un petit oiseau chanteur de la taille d'un moineau (16 à 18 cm). Sa poitrine est de couleur chamois et parsemée de petites taches sombres, ses parties inférieures varient du gris au blanc, son dos est de couleur brun olive et sa queue a une teinte marron. Son bec est fin, et sa mandibule inférieure est jaune pâle à l'extrémité noire. Le mâle et la femelle sont presque identiques, le mâle étant un peu plus gros.

©DAN BUSBY

La mandibule inférieure de la grive de Bicknell est presque entièrement jaune.

La grive de Bicknell s'accouple au Cap-Breton et dans des îles au large de la côte. On estime sa population à environ 400 à 500 paires. Elle hiverne dans les Grandes Antilles.

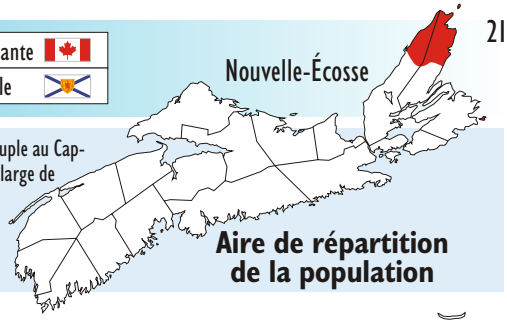

Habitat

La grive de Bicknell vit dans des forêts montagneuses de sapins et d'épinettes, au Cap-Breton et dans quelques îles au large de la côte. On la trouve habituellement à plus de 300 mètres d'altitude, dans des forêts denses composées d'arbres rabougris, où le climat est humide, venteux et frais.

©DAN BUSBY

©DAN BUSBY

Gardez l'œil ouvert et tendez l'oreille dans le parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton, en particulier au lac Paquette, au lac des Îles et au mont French. Vous pouvez écouter le chant et les cris de la grive de Bicknell : www.atl.ec.gc.ca/wildlife/bicknells_thrush/.

Faits intéressants

- La grive de Bicknell est l'un des plus rares et des moins connus de nos oiseaux chanteurs.
- Classifiéé comme une sous-espèce de la grive à joues grises jusqu'en 1995.
- Elle est un oiseau très sensible et peut abandonner son nid, même après une faible perturbation.
- La femelle peut avoir jusqu'à quatre partenaires, qui apportent tous de la nourriture aux oisillons.

Menaces à la survie de l'espèce

- La perte et la fragmentation de l'habitat dans les aires de reproduction (foresterie, épidémies de tordeuses des bourgeons de l'épinette, pluies acides, aménagement de centres de ski, activités récréatives et construction de tours de transmission et éoliennes.
- Le réchauffement climatique peut provoquer de changements à son habitat.
- Son aire d'hivernage est menacée par le déboisement, la fabrication de charbon et l'exploitation de la canne à sucre.

Ce que vous pouvez faire

Depuis 2002, Études d'oiseaux Canada (EOC) surveille la grive de Bicknell au Cap-Breton dans le cadre du Programme d'étude des oiseaux de haute altitude. Contactez l'EOC au 506-364-5047 pour devenir bénévole. Visitez le site www.bsc-eoc.org/regional/acbithsurveyfr.html.

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : Environnement Canada, 506-364-5044 ou www.ec.gc.ca
Renseignements : www.registrelep.gc.ca, www.ffdp.ca
Rapports d'observation : 1-866-727-3447
Possibilités d'intendance : www.bsc-eoc.org

© DAN BUSBY

Espèces similaires

La grive à dos olive, la grive solitaire, la grive de Bicknell et la grive fauve peuvent se côtoyer. Ces espèces sont souvent identifiées par leurs différents cris et chants.

Grive à dos olive : Contour de l'œil de couleur chamois, queue brune.

© HANS TOOM

Grive solitaire : Queue marron foncé, taches plus foncées sur la poitrine.

© IAS EWS

Grive fauve : Dos et queue rougeâtres, taches pâles sur la poitrine.

© HANS TOOM

Grive à joues grises : Très similaire, plus gros, moins de jaune sur la mandibule inférieure. Rare.

©ISABROOKE LECKIE

Arlequin plongeur

Histrionicus histrionicus

© RICHARD STERN

Description de l'espèce

L'arlequin plongeur est petit (33 à 54 cm) et, de loin, semble être de couleur foncée. Les mâles sont bleu ardoise. Ils ont les flancs marron et des rayures blanches sur le cou et le dos. Les femelles ont une teinte brunâtre tirant sur le gris. Les mâles et les femelles ont un point blanc derrière les yeux et une tache blanche près de la base du bec. Ils ont tous deux une queue relativement longue. Les juvéniles ressemblent aux femelles, mais leur ventre est plus foncé.

© ENVIRONNEMENT CANADA

STATUT

Préoccupante

En voie de disparition

L'arlequin plongeur hiverne le long des côtes de la Nouvelle-Écosse. Seulement 3 000 à 5 000 individus hivernent dans l'Est de l'Amérique du Nord.

Aire de répartition de la population

Habitat

Les arlequins plongeurs se rassemblent dans les régions côtières, près des rivages rocheux et des bancs submergés. On trouve l'espèce le long des cours d'eau rapides et agités, où il y a peu de glace. Il s'accouple près des rivières turbulentes au Nouveau-Brunswick, au Québec, à Terre-Neuve-et-Labrador, au Nunavut, au Groenland et en Islande.

©SERGE OUELLET

©MEGAN CROWLEY

On observe l'arlequin plongeur de novembre à avril près des eaux turbulentes le long des côtes - dans l'aire de gestion de la faune des îles Eastern Shore, à Port-L'Hebert, dans la péninsule Chebucto et le long de Digby Neck.

Faits intéressants

- Souvent, l'arlequin plongeur est fidèle à la même aire d'hivernage.
- Il émet un cri semblable à celui d'une souris.
- Il tire son nom du personnage de la comédie italienne qui porte un masque noir et un costume hautement coloré.

©SERGE BRODEUR

Femelle

©SERGE BRODEUR

Mâle

Espèces similaires

Les femelles et les juvéniles peuvent être confondus avec les espèces suivantes :

Macreuse à front blanc (photo) et **Macreuse noire :**
Taille plus grosse (43 à 60 cm); gros bec bulbeux. Les femelles ont une tache blanche derrière le cou.

©ALAN WILSON

Femelle

Harelde kakawi :
Vit souvent dans le même habitat; taille similaire (38 à 58 cm); tête de couleur plus pâle. Les plumes de la queue du mâle sont longues.

©US FWS

Femelle

En vol, les canards arlequins se déplacent en groupes très serrés tandis que d'autres canards se déplacent en formation plus lâche. Sur l'eau, ils restent près du bord en groupes serrés.

Menaces à la survie de l'espèce

- En hiver : diversement des hydrocarbures et des eaux de cale, la navigation de plaisance, les prises illégales et accessoires durant la chasse et la pêche, l'aquaculture et la perturbation par l'homme.
- Dans les aires de reproduction : les aménagements hydroélectriques, l'exploitation forestière, l'exploitation des ressources et la perturbation par l'homme.

Ce que vous pouvez faire

Évitez de le perturber dans ses principales aires d'alimentation. Les chasseurs peuvent apprendre à distinguer le plumage des femelles et des juvéniles afin d'éviter de les confondre. Signalez tout déversement d'hydrocarbures et toute vidange d'eaux de cale à la Garde côtière canadienne, au 1-800-565-1633.

©MEGAN CROWLEY

Relevé de l'arlequin plongeur

Organismes à contacter, renseignements et rapports d'observation

Organismes à contacter : Environnement Canada, 506-364-5044 ou www.ec.gc.ca
Renseignements : www.registrelep.gc.ca, www.ffdp.ca
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca

Bruant des prés

Passerculus sandwichensis princeps

STATUT

Préoccupante	
Vulnérable	

© HANS TOOM

Description de l'espèce

Le bruant des prés de la sous-espèce *princeps* a un plumage gris pâle, ses parties supérieures sont gris brun, sa poitrine est ornée de minces rayures gris brun, et ses parties inférieures sont blanchâtres. Au printemps et en été, il a une rayure jaune au-dessus de l'oeil. Sa queue est ombrée et légèrement encochée.

©GRANT MILROY

En automne et en hiver, la rayure jaune au-dessus de l'oeil est plus faible.

Le bruant des prés de la sous-espèce princeps niche presque exclusivement dans l'île de Sable. On estime sa population à 6 000 individus. Il hiverne le long des côtes de la Nouvelle-Écosse jusqu'au sud-est des États-Unis.

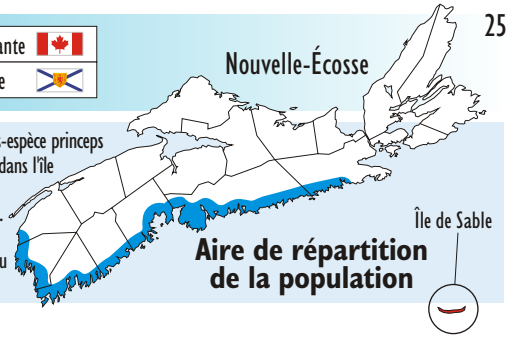

Habitat

Il s'accouple dans l'île de Sable dans des endroits dominés par la bruyère ou dans des dunes et sur des plages où l'ammophile pousse en touffes denses. Il hiverne dans les dunes extérieures, dans le couvert herbacé et les endroits abrités (vallées).

©ENVIRONNEMENT CANADA

© HANS TOOM

Il est habituellement observé dans l'île de Sable en été. Durant la migration, en avril et en octobre, on l'aperçoit sur des plages de la partie continentale, où quelques individus demeurent durant l'hiver.

Faits intéressants

- Ce bruant est mieux adapté à la vie dans les dunes côtières, donc plus pâle et plus gros que celui de la sous-espèce *savanna*.
- Ces deux sous-espèces de bruant s'accouplent à l'occasion.
- Il est le seul oiseau chanteur connu qui niche en grand nombre dans l'île de Sable.

© IAN MCLAREN

© HANS TOOM

Espèces similaires

Le plumage gris pâle de la sous-espèce *princeps* est l'une des principales caractéristiques permettant de la distinguer des autres bruants.

Bruant des prés de la sous-espèce *savanna* :
Plus petit; plumage plus foncé; rayures plus foncées et plus larges sur la poitrine.

© HANS TOOM

Bruant chanteur :
Pas de rayure jaune sur la face; rayure malaire ou « moustache » triangulaire; rayure pâle au centre de la calotte.

© HANS TOOM

Menaces à la survie de l'espèce

- Les aires de reproduction convenables dans l'île de Sable sont limitées et peuvent être menacées par l'érosion.
- La mortalité durant la migration.
- La perte d'habitat et la perturbation des aires d'hivernage.

© ENVIRONNEMENT CANADA

Île de Sable

Ce que vous pouvez faire

Apprenez à reconnaître les oiseaux rares et signalez toute observation. Appuyez la conservation de l'île de Sable et des habitats dans les dunes.

© LIVIA GOODBRAND

Recherche, île de Sable

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : Environnement Canada, 506-364-5044 ou www.ec.gc.ca
Renseignements : www.registrelep.gc.ca
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca
Possibilités d'intendance : Études d'oiseaux Canada, 1-888-448-2473 ou www.bsc-eoc.org

Faucon pèlerin

Falco peregrinus anatum

STATUT

Préoccupante	
Menacée	

© GORDON COURT

Description de l'espèce

© GORDON COURT

Le faucon pèlerin est un rapace de taille moyenne (36 à 49 cm) aux ailes longues et pointues (envergure de 100 cm). Il a une « moustache » noirâtre, le dos bleu gris et la poitrine est blanchâtre. Son ventre et ses cuisses sont ornés de rayures brunes. Le dessous de ses ailes est blanc marqué de rayures noires. Les jeunes ont un plumage plus foncé et un dos brun.

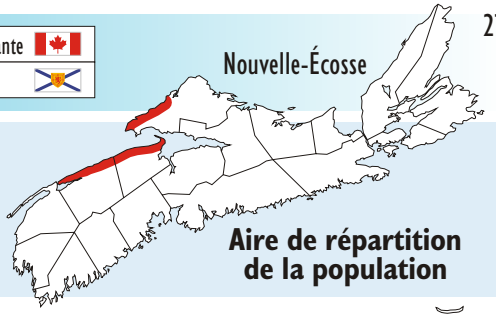

Neuf couples connus nichent le long de la baie de Fundy. Il hiverne en Amérique centrale et en Amérique du Nord.

Aire de répartition de la population

Habitat

Le faucon pèlerin vit dans divers habitats découverts, comme les marécages, les zones littorales et les prés. Il se nourrit habituellement dans des habitats côtiers où les proies abondent. En Nouvelle-Écosse, il niche sur les falaises abruptes le long de la baie de Fundy. Parfois il habite en milieu urbain dans d'autres provinces.

© MARK ELDERKIN

© MARK ELDERKIN

En été, on observe souvent le faucon pèlerin le long des côtes de la baie de Fundy (gardez l'œil ouvert en août, à la plage Evangeline). On l'observe rarement en hiver.

Faits intéressants

- Le faucon pèlerin est l'animal le plus rapide de la planète et peut atteindre une vitesse de plus de 300 km/h.
- Excellent chasseur, il se nourrit presque uniquement d'oiseaux, qu'il attrape en plein vol!
- Après 40 ans d'absence, le premier couple reproducteur est revenu dans la province en 1995.
- En 2000, environ 500 couples ont niché au Canada grâce à la mise en liberté de faucons pèlerins élevés en captivité.

Espèces similaires

Faucon émerillon :
Plus petit (24 à 30 cm); marques plus pâles sur la face; poitrine et ventre fortement marqués.

© GORDON COURT

Faucon gerfaut :
Plus gros (48 à 64 cm); ailes plus grandes; queue plus longue; moins de marques distinctives sur la face; ne niche pas dans la région, mais la visite durant l'hiver.

© GORDON COURT

Menaces à la survie de l'espèce

- Les populations ont presque disparu dans toute l'Amérique du Nord en raison de l'utilisation de pesticides (en particulier le DTT).
- L'utilisation du DDT a été interdite dans les années 70, mais les résidus se trouve encore dans les tissus des faucons pèlerins.
- La perturbation par l'homme.
- La capture illégale pour les activités de fauconnerie.

Ce que vous pouvez faire

Renseignez-vous sur cette espèce et signalez toute observation ou lieu de nidification présumé. Gardez vos distances.

© GORDON COURT

© GORDON COURT

Organismes à contacter, renseignements et rapports d'observation

Organismes à contacter : Ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse, 902-679-6091
Renseignements : www.registrelep.gc.ca
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca

Quiscale rouilleux

Euphagus carolinus nigrans

STATUT	
	Préoccupante
	Aucune désignation

© STUART SLATTERY, CANARDS ILLIMITÉS CANADA

Description de l'espèce

Le quiscale rouilleux est un oiseau de taille moyenne (21 à 25 cm). Il a des yeux jaunes au contour jaune pâle et un bec étroit et pointu. Le mâle est d'un noir lustré avec une touche de vert, et la femelle est d'un gris brun foncé. Ils ont les pattes et les pieds noirs et la queue arrondie.

© GOUVERNEMENT DE T.-N.-L. ROGER TORY PETERSON

Il est rarement observé dans la province et on ne connaît pas la taille de sa population. Il hiverne au centre et à l'est des États-Unis.

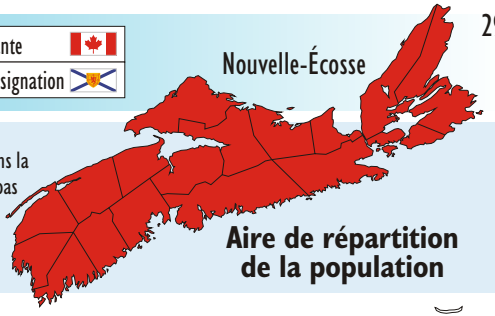

Aire de répartition de la population

Habitat

Au Canada, la sous-espèce *nigrans* se trouve uniquement en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve-et-Labrador et au Québec. Il niche d'avril à août dans les forêts de conifères, près des cours d'eau, des marais et des tourbières. On le trouve aussi près des étangs de castors.

© BECKY STEWART

© BECKY STEWART

Étang de castor

On l'observe près des cours d'eau, dans des forêts de conifères. Il est plutôt solitaire, contrairement aux autres espèces de quiscales grégaires.

Faits intéressants

- On estime que la population reproductrice de quiscales rouilleux au Canada constitue 70 % de la population mondiale!
- Cette espèce a connu un déclin de 85 % au cours des 40 dernières années.
- Plusieurs autres espèces d'oiseaux partageant le même habitat et le même type d'alimentation (insectes) ont subi un déclin semblable (p. ex. le moucherolle à côtés olive et le martinet ramoneur).

Espèces similaires

Quiscale bronzé :
Plus gros (28 à 34 cm); bec et queue plus longs; plumage noir et irisé de vert et de violet sur la tête, le cou et la poitrine; queue en forme de V.

Vacher à tête brune :
Plus petit (17 à 22 cm); bec et queue plus courts; yeux foncés. Mâle : tête brune; corps d'un noir lustré et irisé de vert bleu. Femelle : entièrement brun gris.

© HANS TOOM

Mâle

© HANS TOOM

Femelle

Menaces à la survie de l'espèce

- La conversion des milieux humides à des fins agricoles ou résidentielles.
- La perte de l'aire d'hivernage de la vallée du Mississippi (réduction de 80 % au cours de 150 dernières années).
- Les programmes de lutte antiaviaire aux États-Unis.

Ce que vous pouvez faire

Signalez toute observation de l'espèce ou la présence de nids aux responsables de l'Atlas des oiseaux nicheurs des Maritimes (www.mba-aom.ca/) et du Relevé de nids dans les Maritimes (tony_erskine@ec.gc.ca).

© SEABROOKE LECKIE

Femelle

© PETER HOPE

Organismes à contacter, renseignements et rapports d'observation

Organismes à contacter : Environnement Canada, 506-364-5044 ou www.ec.gc.ca
Renseignements : www.cosepac.gc.ca
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca

Hibou des marais

Asio flammeus

© CHRISTIAN ARTUSO, ENVIRONNEMENT CANADA

Description de l'espèce

Le hibou des marais a une taille moyenne (34 à 43 cm) et des rayures d'un brun jaunâtre sur la poitrine et le dos. Il a une grosse tête ronde et de petites aigrettes, un disque facial gris ou chamois et des yeux jaunes au contour noir. Au vol, on distingue une marque foncée sous ses ailes, près des poignets (envergure de 85 à 103 cm).

© B. L. SULLIVAN

STATUT

Préoccupante	
Aucune désignation	

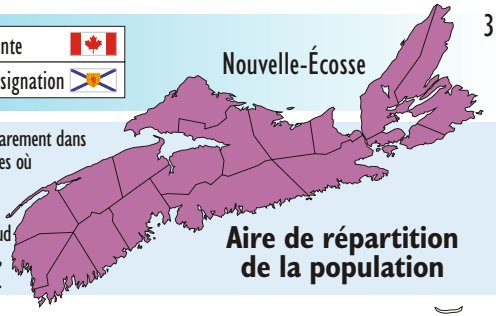

Le hibou des marais se voit rarement dans la province dans des pâturages où se trouvent des populations suffisantes de campagnols des prés. Il hiverne dans le sud des États-Unis et au Mexique, et parfois en Nouvelle-Écosse.

Aire de répartition de la population

Habitat

En été, il chasse et se repose dans des habitats dégagés et herbeux, comme des dunes côtières, des terrains marécageux, des pâturages abandonnés et des champs. Il niche habituellement dans des pâturages, des prairies mouillées endiguées, des marais et des tourbières. Il hiverne dans des haies denses et des forêts de conifères adjacentes à des champs cultivés.

© ANDREW KENNEDY, ENVIRONNEMENT CANADA

© MARK ELDERKIN

Cherchez le hibou des marais dans des habitats dégagés et herbeux en été et des haies denses en hiver.

Faits intéressants

- Il n'a pas de « domicile fixe » et se déplace à la recherche de nourriture.
- Ses « petites oreilles » sont en fait des aigrettes! Ses « vraies » oreilles sont cachées sous ses plumes.
- Il niche sur le sol. Ses petits apprennent à marcher et à courir avant d'apprendre à voler.
- Surtout actif à l'aube et au crépuscule.

Espèces similaires

Busard Saint-Martin :
Plus gros (46 à 50 cm); partage le même habitat et le même schème de vol. Le mâle a une tache blanche au-dessus de la queue, et son bec est acéré et recourbé. La femelle est brune.

©CHRIS YOUNG

Hibou moyen-duc :
Taille similaire (35 à 40 cm); peut être confondu en hiver dans les aires de repos. En été, on le trouve en bordure des champs et des forêts d'épinettes et de sapins. Son plumage est plus foncé et plus fortement strié.

©DRNNE

Menaces à la survie de l'espèce

- La perte et la fragmentation de l'habitat (drainage des terres humides, développement urbain, agriculture intensive).
- L'altération de l'habitat, en raison de la conversion des terres agricoles (foin, luzerne, gazon, herbe courte) et de l'enlèvement des haies.
- Son nid est menacé par les prédateurs et la machinerie agricole.

Ce que vous pouvez faire

Incitez les agriculteurs à effectuer leurs récoltes après la nidification (après le 1er juillet) afin d'éviter de détruire les nids et de blesser les oisillons. Ils peuvent tondre le foin plus haut au-dessus du sol. D'autres oiseaux, comme le goglu des prés, bénéficient également de cette pratique.

Organismes à contacter, renseignements et rapports d'observation

Organismes à contacter : Environnement Canada, 506-364-5044 ou www.ec.gc.ca
Renseignements : www.registrelep.gc.ca
Rapports d'observation : 1-866-727-3447

Tortue mouchetée

Emydoidea blandingii

STATUT	
	En voie de disparition
	En voie de disparition

© ERICA NEWTON

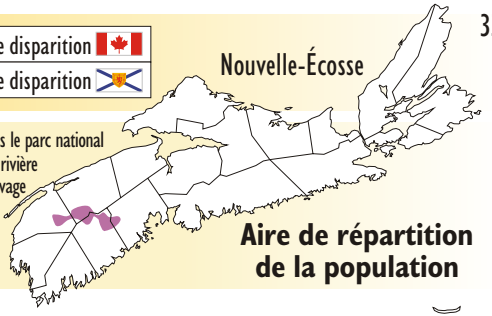

Environ 350 adultes vivent dans le parc national Kejimkujik, le lac McGowan, la rivière Pleasant et l'aire de nature sauvage Tobeatic et à proximité de ces lieux. Des observations ont été signalées dans tout le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse.

Aire de répartition de la population

Habitat

Elle vit dans des milieux humides d'eau douce (cours d'eau calmes, marais, marécages, tourbières et anses). On la trouve dans des eaux sombres aux fonds vaseux et dans des endroits où la végétation aquatique est dense (carex, sphaigne, myrique baumier, grand nénuphar jaune et pontédérie cordée). Elle niche dans des endroits découverts, graveleux ou sablonneux en juin et hiverne dans des milieux humides.

© BRENNAN CAVERHILL

Plage de nidification exposée au sud

© BRENNAN CAVERHILL

Habitat en milieu humide durant l'été

Description de l'espèce

La tortue mouchetée possède une carapace bombée qui a la forme d'un casque, et dont la couleur varie du gris foncé (quand elle est sèche) au noir tacheté de jaune (quand elle est mouillée). La tortue mouchetée a le menton et la gorge jaune vif, ainsi qu'un long cou. Les nouveau-nés, qui ont la taille d'une pièce de deux dollars, sont gris foncé et ont la gorge jaune pâle. Les adultes mesurent de 20 à 25 cm de long.

Carapace (dos) : gris foncé; mouchetée de jaune

Plastron (ventre) : jaunâtre; orné de grosses taches noires

On observe la tortue mouchetée se prélassant au soleil au début avril à la fin mai, le long des routes en juin et juillet (quand la femelle pond ses œufs) et en août et septembre (quand elle se rend dans son aire d'hivernage). On peut aussi la voir dans l'eau du printemps à l'automne.

Faits intéressants

- Les nouveau-nés peuvent parcourir plus de 100 m par jour et ont une certaine résistance au gel.
- Elle peut mettre 25 ans à atteindre la maturité, et on croit qu'elle peut vivre plus de 80 ans!
- Elle absorbe l'oxygène par la peau en hiver et peut survivre plus de 3 mois sous l'eau!
- Souvent, la femelle niche au même endroit année après année.

© MEGAN CROWLEY

© JEFFIE MCNEIL

Espèces similaires

Tortue peinte :
Plus petite (10 à 15 cm de long); carapace peu bombée; marques rouge orange sur la face; plastron complètement jaune orange; contour des écailles blanc.

© DON CHERNOFF

Tortue des bois :
Taille similaire (16 à 21 cm de long); carapace sculptée et bosselée; teinte orange autour des aisselles et sous la carapace et la gorge.

© DRNHE

Chélydre serpentine :
Beaucoup plus grosse (jusqu'à 60 cm de long); carapace sculptée et bosselée comportant des écailles en dents de scie à l'arrière; queue d'apparence épineuse; grosse tête; de couleur gris brun.

© BRENNAN CAVERHILL

Menaces à la survie de l'espèce

- La perte et la dégradation de l'habitat.
- Les prédateurs (ratons laveurs, petits mammifères, oiseaux) mangent les œufs, les nouveau-nés et les juvéniles.
- Les tortues se font écraser sur les routes.
- La capture pour le commerce des animaux de compagnie.

Ce que vous pouvez faire

Apprenez à reconnaître la tortue mouchetée et signalez toute observation. Observez et appréciez les tortues, mais ne les dérangez pas. Conduisez prudemment et gardez l'œil ouvert, au cas où une tortue se trouverait sur la route, en particulier en juin. Respectez les tortues, ainsi que leur habitat!

© BRENNAN CAVERHILL

© DUNCAN SMITH, PARCS CANADA

© DUNCAN SMITH, PARCS CANADA

Protection d'un nid

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : Parcs Canada (parc national et lieu historique national Kejimkujik), 902-682-2770
Renseignements : www.speciesatrisk.ca ou www.registrelep.gc.ca
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca
Possibilités d'intendance : Programme d'intendance dans le secteur de Kejimkujik, www.speciesatrisk.ca/stewardship (en anglais seulement)

Couleuvre mince

Thamnophis sauritus

STATUT	
	Menacée
	Menacée

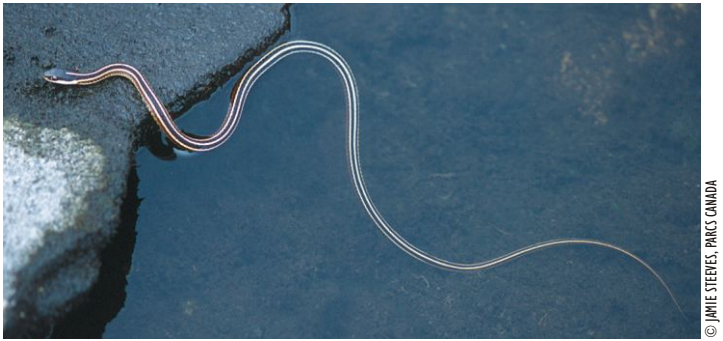

© JAMIE STEEVES, PARCS CANADA

Description de l'espèce

Un serpent semi-aquatique mince et long (jusqu'à 70 cm). Il est noir comme du jais, avec trois bandes jaunes qui parcourent le long du corps. Son ventre a une teinte brun caramel, et une écaille blanche en forme de larme est située devant chaque œil. Ce serpent n'est pas venimeux.

© JEFFIE MCNEIL

Caractéristiques distinctives :
Ligne verticale blanche devant chaque œil; bandes latérales jaunes sur les troisième et quatrième rangées d'écailles à partir du ventre.

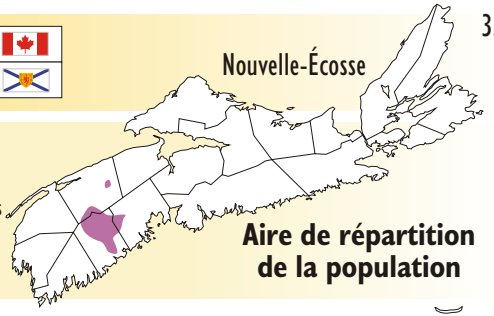

On la trouve dans tout le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, avec concentrations à Kejimkujik et au lac Molega.

Aire de répartition de la population

Habitat

Elle vit dans des milieux humides d'eau douce (cours d'eau calmes, marais, marécages, tourbières, rives et anses). Elle s'éloigne rarement à plus de 30 m d'un plan d'eau.

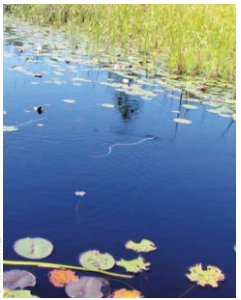

© TARA IMLAY

© JENNIFER MCKINNON

Observée dans des milieux humides au printemps, et le long des pistes et des routes à proximité de l'eau en été. On la voit aussi nager au bord de l'eau ou lovée dans un endroit abrité.

Faits intéressants

- La femelle est ovovivipare (ovipare dont les œufs éclosent à l'intérieur du corps maternel) et est habituellement plus grosse que le mâle.
- La couleuvre mince se nourrit principalement de petits poissons et d'amphibiens.

© ERICA NEWTON

Couleuvreau

© BRENNAN CAVERHILL

© HAZEN BURTON

© PARCS CANADA

Espèces similaires

Couleuvre rayée des Maritimes :
Plus grosse; tête en forme de losange; couleurs variées; motif à carreau.

Remarque :
Cinq espèces de serpents vivent en Nouvelle-Écosse (aucune d'entre elles n'est venimeuse) : la couleuvre verte, la couleuvre à collier, la couleuvre à ventre rouge, la couleuvre rayée et la couleuvre mince. La couleuvre rayée ressemble le plus à la couleuvre mince, mais elle prend différentes teintes (voir photos à droite).

Menaces à la survie de l'espèce

- La blessure ou la mise à mort délibérée des serpents.
- Les véhicules écrasent des serpents sur les routes, les pistes et les sentiers.
- L'aménagement du rivage détruit leur habitat.
- Le manque de connaissances à leur sujet limite notre capacité de les aider.

Ce que vous pouvez faire

Nos serpents ne sont pas dangéreux - répandez cette nouvelle! Demeurez vigilant sur les routes et les sentiers afin de réduire le taux de mortalité des serpents. Empêchez vos animaux de compagnie de déranger ou de blesser des serpents. Contribuez à prévenir l'aménagement et la perturbation du littoral.

© MEGAN CROWLEY

© BRENNAN CAVERHILL

À la recherche de la couleuvre mince

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : Parcs Canada (parc national et lieu historique national Kejimkujik), 902-682-2770
Renseignements : www.speciesatrisk.ca ou www.registrelep.gc.ca
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca
Possibilités d'intendance : Programme d'intendance dans le secteur de Kejimkujik, www.speciesatrisk.ca/stewardship (en anglais seulement)

Tortue des bois

Glyptemys insculpta

STATUT
Menacée
Vulnérable

© MARK PULSIFER

Description de l'espèce

Elle a une carapace sculptée et bosselée, dont la couleur varie du gris foncé au brun. On peut voir des marques orange sur sa carapace quand elle est mouillée. Sa gorge, sa queue et ses pattes sont orange rouge. Les nouveau-nés, qui ont la taille d'une pièce de deux dollars, sont brun pâle. Les adultes mesurent de 16 à 21 cm de long.

Carapace (dos) : gris foncé; marques orange (quand elle est mouillée)

Plastron (ventre) : jaunâtre; orné de petites taches noires

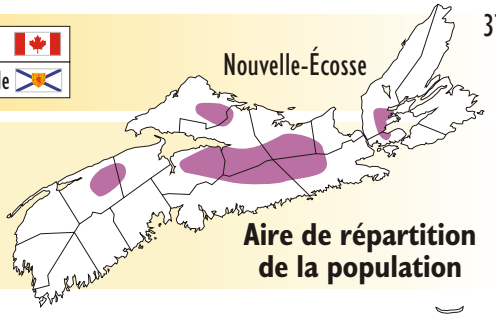

Trouvée dans toute la Nouvelle-Écosse, surtout dans les comtés de Guysborough et d'Annapolis.

Aire de répartition de la population

Habitat

La tortue des bois vit dans des forêts et des plaines inondables où se trouvent des rivières au courant modéré et d'eau limpide, des aulnes et des peuplements mixtes de feuillus et de conifères. La femelle pond ses œufs dans des barres sableuses le long des rivières et d'autres endroits graveleux (entrées de cour, bordure des routes, bancs d'emprunt) en juin.

© REID TINGLEY

© REID TINGLEY

On l'observe se prélassant au soleil près des cours d'eau au printemps et le long des routes en juin et juillet (quand la femelle pond ses œufs) puis en août et septembre (quand elle se rend dans son aire d'hivernage). On peut aussi la voir nager dans des cours d'eau ou marcher dans les bois environnants, du printemps à l'automne.

Faits intéressants

- Durant les 25 premières années, on peut déterminer son âge grâce aux anneaux de croissance sur son plastron.
- Elle se nourrit de limaces, d'insectes, de plantes vertes, de graminées, de champignons et de baies.
- Elle est le membre le plus terrestre de la famille des tortues d'eau douce.

© MARK PULSIFER

© REID TINGLEY

Espèces similaires

Tortue peinte :
Plus petite (de 10 à 15 cm de long); carapace peu bombée; marques rouge orange sur la face et la carapace; plastron complètement jaune orange; contour des écailles blanc.

© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Tortue mouchetée :
Taille similaire (de 20 à 25 cm de long); carapace lisse et fortement bombée; menton et gorge jaune vif; face souriante; carapace mouchetée de jaune

© JEFFIE MCNEIL

Chélydre serpentine :
Beaucoup plus grosse (jusqu'à 60 cm de long); carapace sculptée et bosselée comportant des écailles en dents de scie à l'arrière; queue d'apparence épineuse; grosse tête et bec prononcé; de couleur gris brun.

© BRENNAN CAVERHILL

Menaces à la survie de l'espèce

- La mortalité sur les routes et la capture pour le commerce des animaux de compagnie.
- L'aménagement croissant des rivages, la modification des cours d'eau, l'expansion des fermes et d'autres pratiques de l'industrie.
- Les activités récréatives dans les rivières et les zones riveraines.

Ce que vous pouvez faire

Ne dérangez pas les tortues et laissez-les à l'endroit où vous les trouvez. Ne gardez pas les tortues sauvages comme animal de compagnie. Maintenez des zones tampon naturelles le long des cours d'eau. Conduisez prudemment, au cas où une tortue se trouverait sur la route. Consultez le plan d'intendance (voir le site Web ci-dessous) pour obtenir des renseignements sur l'utilisation de l'habitat de la tortue des bois.

© MARK PULCIFER

© REID TINGLEY

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : MRNNE, 902-679-6091, elderkmf@gov.ns.ca
Renseignements : www.registrelep.gc.ca
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca
Plan d'intendance : www.gov.ns.ca/natr/wildlife/biodiv/species_recovery.htm (en anglais seulement)

Corégone de l'Atlantique

Coregonus huntsmani

STATUT	
	En voie de disparition
	En voie de disparition

© MPO, K. BENTHAM

Description de l'espèce

Membre de la famille des salmonidés, il a un corps allongé, une nageoire adipeuse charnue et une queue très fourchue. La couleur de son dos varie du vert foncé au bleu foncé, ses flancs sont un peu plus pâles et son ventre est blanc argenté. Ses nageoires dorsale et caudale sont empourprées, et ses nageoires pelviennes et anale sont pâles. Ce poisson mesure de 20 à 25 cm de long.

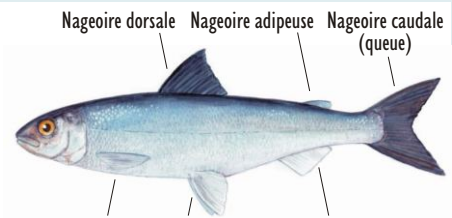

- Bouche terminale (au bout du museau)
- Plus de 90 écailles le long de la ligne latérale
- Mâchoires inférieure et supérieure d'une longueur relativement égale
- Aucune tache ou marque sur le haut du corps

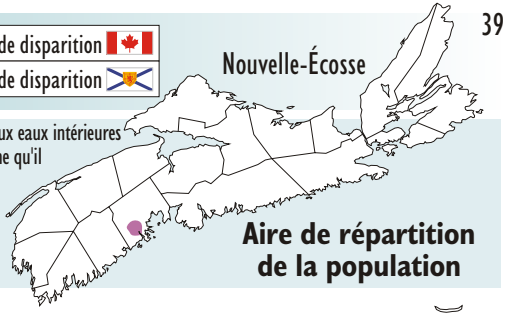

La population est confinée aux eaux intérieures de la Petite Rivière. On estime qu'il reste moins d'un millier d'individus à l'état sauvage. On croit qu'il est disparu de la rivière Tusket, dans le comté de Yarmouth.

Aire de répartition de la population

Habitat

Habituellement anadrome, c'est-à-dire qu'il fraie en eau douce, puis retourne dans l'océan. Cependant, à la Petite Rivière, on trouve des corégones de l'Atlantique dans les eaux profondes et froides de trois lacs interconnectés. Ces poissons sont confinés aux eaux intérieures et incapables de retourner dans l'océan.

© MPO © MATTHEW RANDALL, BCAF

On trouve le corégone de l'Atlantique dans les lacs Hebb, Millipsigate et Minamkeak. On peut l'observer en captivité au Musée des pêches de l'Atlantique, à Lunenburg, et au Centre de biodiversité Mersey, à Milton.

Faits intéressants

- C'est le plus primitif de tous les corégones de l'Amérique du Nord (le lien évolutif le plus ancien).
- On ne le trouve nulle part ailleurs dans le monde!
- Le corégone de l'Atlantique est aussi appelé corégone d'Acadie.
- On dit qu'il était autrefois si abondant dans la rivière Tusket qu'on en remplissait des camions complets et qu'on s'en servait comme engrais et comme appât pour le homard.

© MATTHEW RANDALL, BCAF

Corégone de l'Atlantique :
Bouche terminale (au bout du museau) et plus de 90 écailles le long de la ligne latérale.

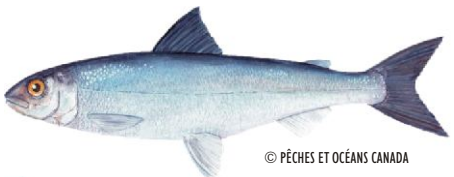
© PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Espèces similaires

Grand corégone :
Commun; moins de 90 écailles le long de la ligne latérale (sur les flancs, de la tête à la queue); bouche subterminale (vers le bas).

© NEW YORK STATE DEPARTMENT OF ENVIRONMENTAL CONSERVATION

Menaces à la survie de l'espèce

- La construction de barrages hydroélectriques bloque le passage vers la mer.
- Les pluies acides et la pollution.
- La concurrence d'espèces introduites (achigan à petite bouche, brochet maillé).
- L'agriculture, la foresterie et l'aménagement résidentiel.
- Le braconnage et la pêche sportive.

© JASON LEBLANC, MAPNE
Brochet maillé

Ce que vous pouvez faire

Évitez l'introduction d'espèces envahissantes - il est interdit de déplacer un poisson d'un plan d'eau à un autre. La pêche du corégone de l'Atlantique est interdite - apprenez à distinguer les deux espèces de corégone. Protégez l'habitat du poisson sur votre propriété en maintenant une zone tampon composée d'arbres le long des rives.

© MATTHEW RANDALL, BCAF
Mise en liberté du corégone de l'Atlantique

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : Bureau de coordination pour les espèces en péril du MPO, 1-866-891-0771; MAPNE, inlandfish@gov.ns.ca
Renseignements : www.registrelep.gc.ca
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca
Possibilités d'intendance : Bluenose Coastal Action Foundation, 902-624-9888, www.coastalaction.org

Saumon atlantique

Salmo salar (population de l'intérieur de la baie de Fundy)

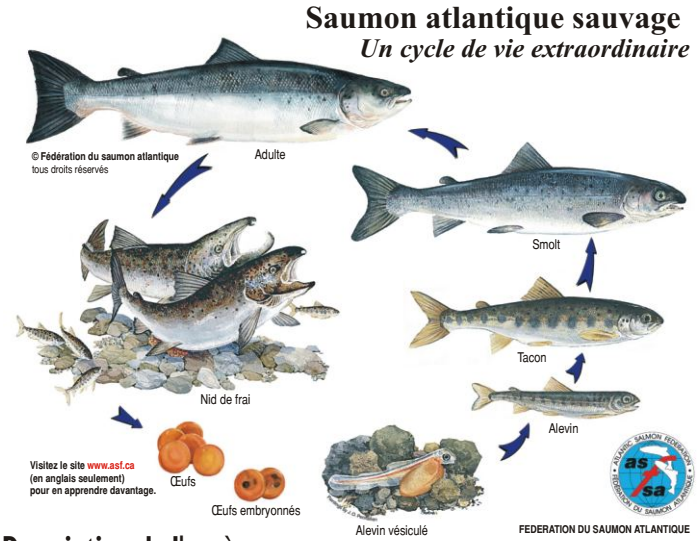

Description de l'espèce

Le saumon atlantique a le dos foncé et la partie inférieure des flancs et le ventre argentés. Durant la période de frai en eau douce, le mâle et la femelle prennent une teinte bronze violacée et ont habituellement des taches rougeâtres sur la tête et le corps. Les jeunes saumons (ou tacons) ont le long du corps huit à onze bandes pigmentées entre lesquelles se trouvent des taches rouges. Au printemps de leur deuxième année, les saumoneaux perdent ces marques, deviennent argentés et migrent.

STATUT	
	En voie de disparition
	Aucune désignation

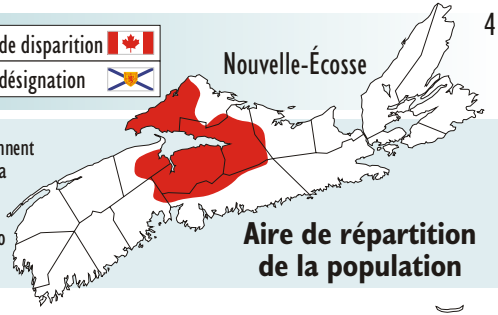

Moins de 200 adultes reviennent frayer dans les rivières de la baie de Fundy qui se déversent dans le bassin des Mines, la baie Chignecto et au sud de St. Martins.

Aire de répartition de la population

Habitat

Trouvé dans des rivières et des ruisseaux d'eau douce limpides, frais et bien oxygénés, dont le fond est recouvert de gravier, de galets ou de roches. Il passe ses deux à trois premières années dans les eaux turbulentes, les rapides et les fosses, et se rend par la suite à la mer. Après un an dans la baie de Fundy, la plupart des saumons reviennent à l'automne pour frayer à l'endroit où ils sont nés.

© FSA, TOM MOFFATT

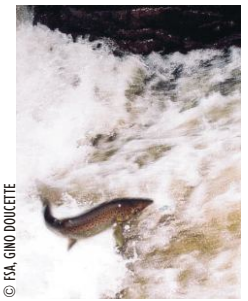

© FSA, GINO DOUCETTE

Le saumon atlantique se trouve le plus souvent dans les cours d'eau turbulents et frais où la nourriture abonde, y compris des insectes aquatiques et de petits poissons. Si vous en capturez un, relâchez-le aussitôt!

© FÉDÉRATION DU SAUMON ATLANTIQUE

Faits intéressants

- Son nom scientifique *salar* provient du latin *salio* qui signifie « sauter ». Le saumon atlantique peut sauter jusqu'à 3,4 m de haut!
- Seule la moitié des rivières de l'intérieur de la baie de Fundy contiennent encore des populations de saumons.
- Le saumon de l'intérieur de la baie de Fundy est génétiquement distinct des autres espèces de saumons.

© MPO

Espèces similaires

Truite arc-en-ciel :
Couleurs variées; taches noires sur le corps (non colorées); taches alignées sur la queue.

© FANE

Truite de mer :
Nageoire adipeuse rougeâtre (sur le dos, tout juste avant la queue).

© USFWS

Truite mouchetée ou omble de fontaine :
Mouchetures bleutées sur les flancs; dos brunâtre; ventre blanc ou rouge; bout des nageoires inférieures blanc.

© FANE

Menaces à la survie de l'espèce

- Les pluies acides et la pollution.
- La surpêche.
- La perte et la dégradation de l'habitat.
- Destruction de la végétation naturelle le long des cours d'eau.
- L'obstruction des cours d'eau par des ponceaux, des barrages et des aboiteaux, et le nombre insuffisant de fosses.

© AMY WESTON

Érosion et envasement des rives d'un cours d'eau

Ce que vous pouvez faire

Apprenez à reconnaître le saumon (en particulier le tacon), et si vous en capturez un, relâchez-le aussitôt! Devenez membre d'une organisation environnementale non gouvernementale comme la Fédération du saumon atlantique ou participez au programme Adoptez un cours d'eau (voir ci-dessous).

© ED SAMPSON, NSCDA

Des bénévoles du programme Adoptez un cours d'eau restaurent un cours d'eau

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : Bureau de coordination pour les espèces en péril du MPO, 1-866-891-0771; MAPNE, inlandfish@gov.ns.ca
Renseignements : Fédération du saumon atlantique, www.asf.ca (en anglais seulement)
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca
Possibilités d'intendance : Adoptez un cours d'eau, Nova Scotia Salmon Association, 902-644-1276, www.novascotiasalmon.ns.ca (en anglais seulement)

Érioderme boréal

Erioderma pedicellatum

STATUT	
	En voie de disparition
	En voie de disparition

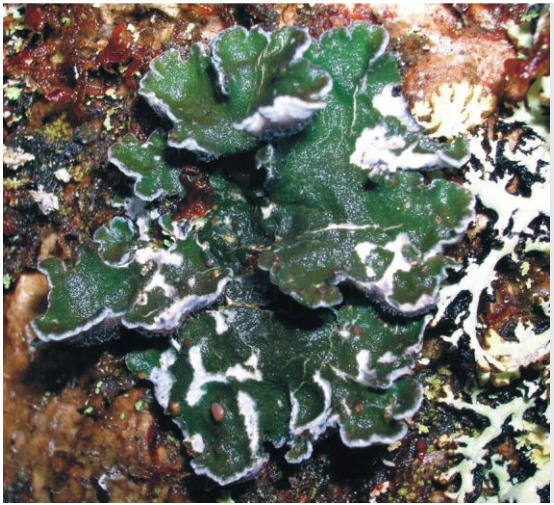

©ROB CAMERON

Les lichens sont formés par l'association d'un champignon et d'une algue ou d'une cyanobactérie.

Certaines des caractéristiques distinctives des lichens s'observent mieux à la loupe.

Description de l'espèce

Un cyanolichen foliacé (qui a l'aspect d'une feuille). Ses lobes retroussés laissent apercevoir sa face inférieure blanchâtre. Son thalle (parties végétatives qui ressemble à une feuille) est vert à l'état humide et gris foncé à brun à l'état sec. Sa face supérieure est recouverte de poils blanchâtres, fins et doux. Des apothécies (organes de fructification en forme de disque) sont situées principalement sur le bord de ses lobes. Sa face inférieure est recouverte de poils blanchâtres. L'érioderme boréal a habituellement un diamètre de 2 à 5 cm, mais peut parfois atteindre 12 cm de diamètre.

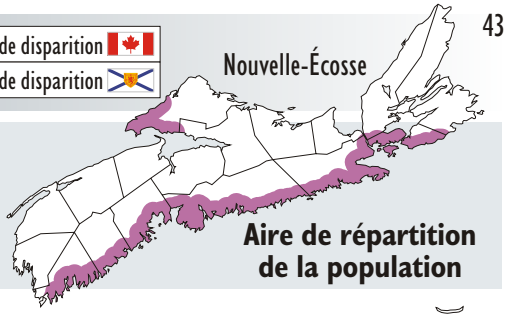

On sait que l'érioderme boréal vit à au moins neuf endroits le long des côtes est et sud de la Nouvelle-Écosse.

Aire de répartition de la population

Habitat

Observé la plupart du temps sur le côté exposé au nord du tronc de mature ou d'ancien sapins baumiers et qui sont situés au pied de pentes exposées au nord (ou au nord-est) à moins 25 km du littoral, à une altitude maximale de 300 m au-dessus du niveau de la mer.

©N. DJAN-CHEKARAMERON

©TROY MCMULLIN

On l'observe dans des habitats frais et humides, sous un couvert forestier naturel à la fois bas et clairsemé.

Faits intéressants

- L'érioderme boréal est un indicateur de la qualité de l'air local. Il se trouve uniquement là où la pollution atmosphérique est faible.
- Il fixe l'azote atmosphérique. Il a donc un effet bénéfique, car l'azote est souvent un nutriment limitatif.
- En Suède, l'érioderme boréal ne vivait qu'à un seul endroit, qui a été protégé pour tenter de conserver l'espèce. Cependant, la terre adjacente a été coupée à blanc, et le lichen a disparu. L'espèce est maintenant disparue de ce pays.
- L'érioderme boréal a été surnommé le « panda des lichens »!

Espèces similaires

Remarque :
L'érioderme boréal se trouve presque toujours dans le même habitat que les deux espèces suivantes.

Coccocarpia palmicola :
Bleu gris foncé; lobes arrondis (2 à 5 mm); rares apothécies.

Lobaria scrobiculata :
Bleu gris pâle (sec) à bleu gris riche (mouillé); lobes de 10 à 12 mm; pas de poil.

© ROB CAMERON

©TROY MCMULLIN

Menaces à la survie de l'espèce

- La pollution atmosphérique et les pluies acides.
- Les coupes à blanc et les plantations d'arbres.
- L'aménagement des terres.
- Le changement climatique et les phénomènes météorologiques violents.
- Le manque de connaissances nous permettant de déterminer son habitat.

© ROB CAMERON

Ce que vous pouvez faire

Apprenez à reconnaître cette espèce et signalez toute observation. Si vous trouvez un érioderme boréal, ne le cueillez pas. Photographiez le spécimen et prenez note de l'endroit où vous l'avez observé. Faites la promotion de pratiques forestières durables et réduisez vos émissions de gaz à effet de serre à la maison et au travail.

© BRENNAN CAVERHILL

Organismes à contacter, renseignements et rapports d'observation

Organismes à contacter : METNE, 902-424-2176
Renseignements : www.registrelep.gc.ca
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca

Sclérophore givré

Sclerophora peronella

STATUT	
	Préoccupante
	Aucune désignation

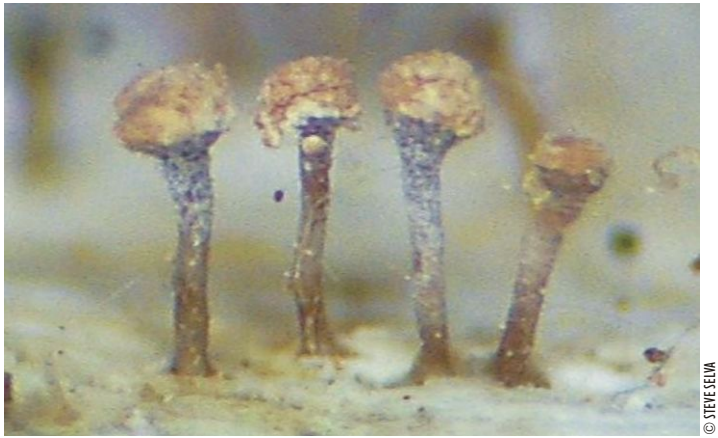

© STEVE SELVA

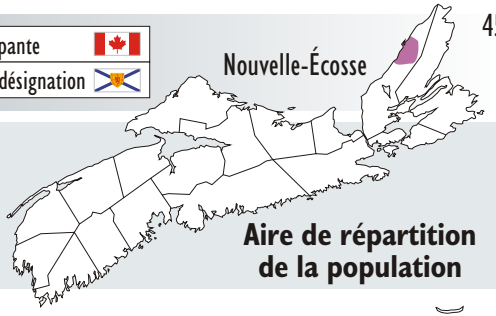

On trouve le sclérophore givré près du mont Sugarloaf et de la rivière Margaree, au Cap-Breton.

Aire de répartition de la population

Habitat

Le sclérophore givré pousse dans le bois exposé des érables rouges, dans des peuplements anciens de feuillus. On le trouve plus rarement sur l'écorce des autres espèces de feuillus.

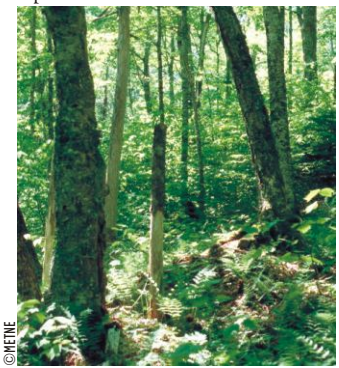

©METNE

© ROB CAMERON

On l'observe habituellement dans des forêts anciennes de feuillus, dans le duramen et l'aubier d'érables rouges.

Description de l'espèce

Un lichen qui comporte de minuscules apothécies rose pâle (structures sporifères) s'élevant sur une tige brun rougeâtre de 0,5 à 1 mm. Une substance poudreuse blanchâtre à jaune brun couvre (« givre ») le dessus du lichen. Le thalle (partie principale) du lichen se trouve dans l'arbre où il pousse et, par conséquent, n'est pas visible.

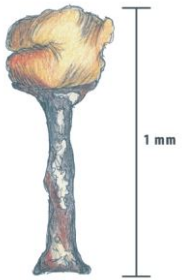

© JENNIFER MCKINNON

Faits intéressants

- Ce lichen est très rare dans la majeure partie de son aire de répartition mondiale.
- L'ensemble de l'aire de répartition connue de cette espèce au Canada occupe une superficie totale de moins de un mètre carré.
- Le sclérophore givré est une espèce indicatrice des forêts anciennes.

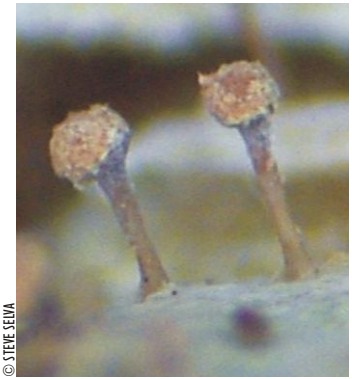

© STEVE SELVA

Espèces similaires

Il existe plus de 45 espèces de lichens calicioïdes en Nouvelle-Écosse. On peut les distinguer à l'aide d'un microscope en comparant leurs spores et leurs apothécies. Cherchez l'espèce sur les érables rouges dans les forêts anciennes.

© STEVE SELVA

Chaenotheca servitii

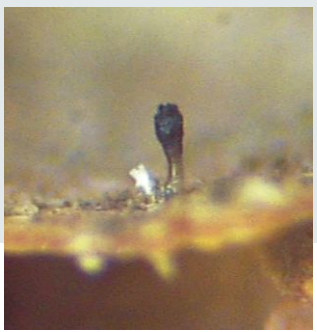

© STEVE SELVA

Phaeocalicium minutissimum

Menaces à la survie de l'espèce

- L'exploitation forestière réduisent les peuplements anciens dont dépend le sclérophore givré.
- La diminution du nombre d'érables rouges, probablement en raison des pluies acides.
- Le manque de connaissances nous permettant de déterminer sa répartition.

Ce que vous pouvez faire

Renseignez-vous sur les lichens calicioïdes, apprenez à les reconnaître et signalez toute observation! Faites la promotion de pratiques forestières durables. Les propriétaires de terres à bois peuvent conserver les forêts anciennes sur leurs propriétés.

© BRENNAN CAVERHILL

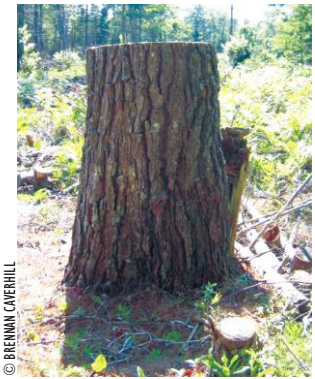

© BRENNAN CAVERHILL

Organismes à contacter, renseignements et rapports d'observation

Organismes à contacter : METNE, 902-424-2176
Renseignements : www.registrelep.gc.ca
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca

Panache

Pseudevernia cladonia

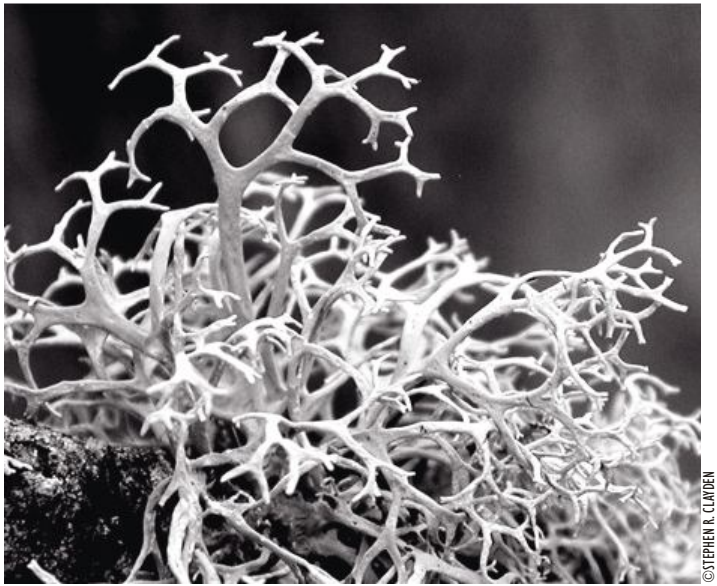

©STEPHEN R. CLAYDEN

Description de l'espèce

Le panache est un macrolichen de couleur blanc crayeux à gris pâle comportant de fines et nombreuses branches. Les apothécies (organes de fructification en forme de disque) sont extrêmement rares et inconnues au sein des populations de Nouvelle-Écosse. Il est dépourvu de sorédies et d'isidies (parties végétatives). Il peut atteindre 12 cm de long et 4 cm de haut.

STATUT

Préoccupante	
Aucune désignation	

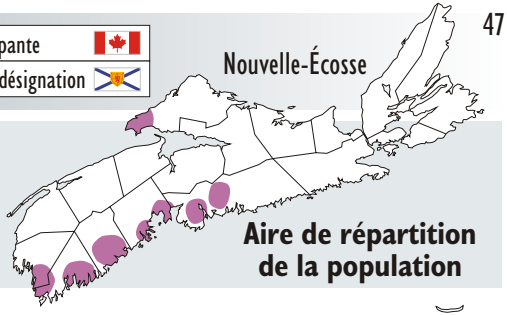

On le trouve actuellement à huit endroits dans la province, mais la taille de sa population est inconnue.

Aire de répartition de la population

Habitat

Il pousse principalement le long des côtes, dans des forêts fraîches et brumeuses composées d'épinettes et de sapins. Il croît aussi dans des forêts anciennes humides. Il pousse principalement sur des rameaux et des branches et, moins fréquemment, sur le tronc des arbres.

©STEPHEN R. CLAYDEN

© TROY MCMULLIN

On trouve habituellement le panache sur des branches de sapins ou d'épinettes, dans des endroits comme le parc provincial Cape Chignecto et Portuguese Cove.

Faits intéressants

- Le panache est une espèce indicatrice des forêts anciennes.
- L'espèce pourrait s'avérer un indicateur utile du changement climatique, car elle a besoin d'un habitat frais et humide pour vivre.
- L'espèce tire son nom de ses fines branches qui évoquent un panache.

© TROY MCMULLIN

Espèces similaires

Ramalina, **usnée** et **évernia :**
Ces espèces de lichens ont une apparence similaire, mais ont toutes une couleur verdâtre distincte.

© PHOTOS: ROB CAMERON

Ramalina *Usnée* *Évernia*

Cladonie des rennes :
Apparence similaire, mais ne pousse que sur le sol forestier; branches arrondies en coupe transversale (celles du panache sont plates).

© ROB CAMERON

Pour en apprendre davantage, consultez l'ouvrage *Lichens of the Maritimes*, de Frances Anderson et Troy McMullin.

Menaces à la survie de l'espèce

- La perte de peuplements matures et anciens.
- Les constructions résidentielles proposées et l'exploitation forestière.

© BRENNAN CAVENHILL

Ce que vous pouvez faire

Apprenez reconnaître cette espèce et signalez toute observation. Faites la promotion de pratiques forestières durables. Les propriétaires de terres à bois peuvent conserver les forêts anciennes sur leurs propriétés et éviter de couper le sous-étage, car les petits arbres et les arbres morts sur pied ou couchés offrent un habitat à bon nombre de lichens intéressants.

© MEGAN CROWLEY

Organismes à contacter, renseignements et rapports d'observation

Organismes à contacter : METNE, 902-424-2176
Renseignements : www.registrelep.gc.ca
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca

Monarque

Danaus plexippus

STATUT	
	Préoccupante
	Aucune désignation

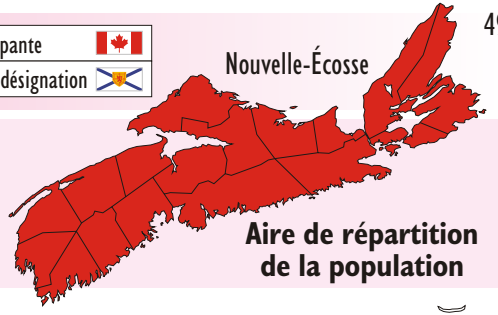

On le trouve dans toute la Nouvelle-Écosse. Le monarque hiverne au Mexique.

Aire de répartition de la population

© MEGAN CROWLEY

Description de l'espèce

© BEV WIGNEY

Le monarque est un papillon aux ailes orange vif ornées de larges nervures noires et de larges bordures noires étalant deux rangées de taches blanches. Il a une envergure de 10 cm. Ses larves (ou chenilles) ont des rayures jaunes, noires et blanches et mesurent 5 cm de long. Sa chrysalide (cocon) de couleur vert doré est habituellement suspendue sous des feuilles ou des branches d'asclépiade.

Habitat

On trouve le monarque dans les champs, les prés et le long des routes. La présence de l'asclépiade est essentielle, car le monarque pond ses œufs uniquement sur les feuilles de cette plante. Les fleurs sauvages, comme la verge d'or et l'aster, sont d'importantes sources de nectar. Les adultes migrent au Mexique à l'automne et forment des rassemblements denses aux sommets de montagnes boisées.

© BRENNAN CAVERHILL, PARCS CANADA

© BRENNAN CAVERHILL, PARCS CANADA

On observe habituellement le monarque en juillet et en août.

Faits intéressants

- Ses chenilles mangent de l'asclépiade, ce qui les rend vénéneuses pour les oiseaux.
- Des milliers d'individus se reposent dans les mêmes arbres chaque année durant la migration.
- Aucun autre insecte connu n'entreprend une migration annuelle (aller-retour) d'une telle envergure.
- Comment trouve-t-il son chemin jusqu'à son aire d'hivernage, étant donné que tous les individus qui entreprennent le long voyage n'ont jamais migré auparavant?

© BEV WIGNEY
Pupe

Asclépiade incarnate

Espèces similaires

Sylvain royal :
Légèrement plus petit; bordures noires du côté intérieur des ailes postérieures; copie la coloration du monarque, mais n'est pas vénéneux.

© P. NAMEK

Papillon glauque du Canada :
Taille semblable; ailes jaunes marquées de quatre bandes noires; ailes postérieures ornées de taches bleues et de « queues » distinctives.

© MEGAN CROWLEY

Menaces à la survie de l'espèce

- Hivers froids et rudes, étés chauds et secs, tempêtes durant la migration.
- L'enlèvement intentionnel de l'asclépiade, qui est considérée comme une mauvaise herbe.
- La perte des aires de reproduction et des haltes migratoires au Canada et aux États-Unis.
- L'exploitation forestière, la perturbation par l'homme et la prédation dans les aires d'hivernage au Mexique.

© USDA
Épandage de pesticides

Ce que vous pouvez faire

Apprenez à reconnaître cette espèce et signalez toute observation (prenez des photos)! Aménagez un jardin à papillons et plantez des asclépiades et des fleurs sauvages. N'utilisez pas d'insecticides ni d'herbicides sur votre terrain.

© MEGAN CROWLEY

© ANDI RIERDEN

© LISA PROULX

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : MRNNE 902-679-6091
Renseignements : www.registrelep.gc.ca, www.monarchwatch.org (en anglais seulement)
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca
Possibilités d'intendance : Programme d'intendance dans le secteur de Kejimkujik, www.speciesatrisk.ca/stewardship (en anglais seulement)

Lampsile jaune

Lampsilis cariosa

STATUT

Préoccupante	
Menacée	

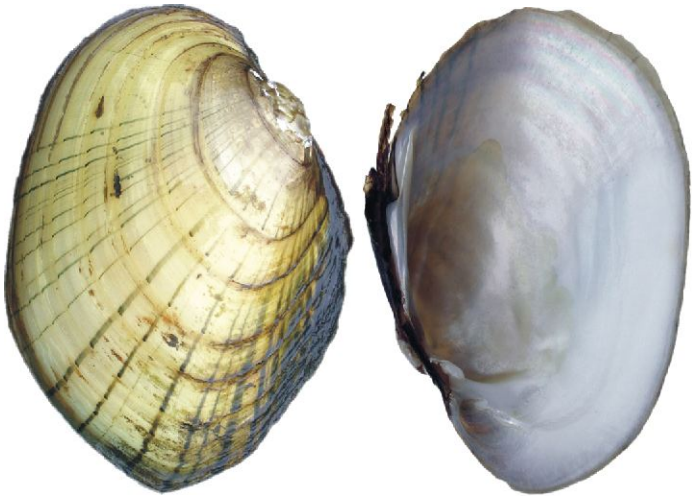

© ETHAN NEDEAU, WWW.BIODIVERSITY.COM

Description de l'espèce

La lampsile jaune est un mollusque bivalve ovale qui peut atteindre une longueur de 110 mm, mais qui mesure habituellement près de 75 mm. L'extérieur de sa coquille est lustré et varie du jaune vif au brun rougeâtre. L'intérieur varie du blanc au rose iridescent. Plusieurs rayons fins tracent le contour de la courbe extérieure de la coquille. Les parties molles du corps (manteau) sont visibles entre les valves de la coquille.

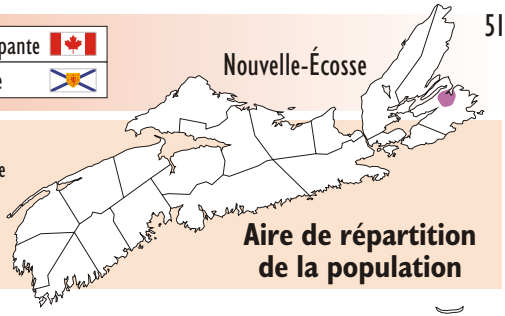

Au Canada, on la trouve uniquement dans la rivière Sydney, en Nouvelle-Écosse, et la rivière Saint John, au Nouveau-Brunswick.

Aire de répartition de la population

Habitat

La lampsile jaune vit dans de grandes rivières aux eaux turbulentes et alcalines et aux fonds recouverts de sable ou de gravier. Dans l'habitat de la rivière Sydney, on la trouve aussi dans un lac aux rives couvertes de végétation et baignées par les vagues et dans un bassin endigué. La lampsile jaune vit dans des eaux d'une profondeur de 0,5 à 6 m et préfère des fonds sablonneux.

© KELLIE WHITE

On trouve la lampsile jaune dans le lit de la rivière Sydney au Cap-Breton.

Faits intéressants

- Des anneaux de croissance foncés se forment autour de sa coquille, comme dans le cas des arbres.
- La lampsile jaune augmente la clarté et la qualité des eaux dans lesquelles elle vit en filtrant les algues et les bactéries.
- Les adultes ont un « leurre » unique ressemblant à un petit poisson, qu'ils laissent flotter pour attirer les poissons hôtes.
- Quand un poisson s'approche, le mollusque relâche de petites larves parasites qui s'accrochent aux ouïes du poisson.

© ETHAN NEDEAU, WWW.BIODIVERSITY.COM

© DOUG SMITH

Espèces similaires

Leptodea ochracea :
Plus petite; jaune plus pâle; plus délicate.

Remarque :
On trouve douze espèces de moules au Canada atlantique, dont deux autres espèces de lampsiles (rayée et fragile), mais elles ne vivent pas dans la rivière Sydney.

© JOHN ALDERMAN

Leptodea ochracea

Menaces à la survie de l'espèce

- La population de la rivière Sydney est importante et apparemment stable, mais étant donné qu'elle est isolée et concentrée dans un secteur géographique limité, elle est extrêmement vulnérable.

Eaux d'égout brutes et effluents industriels

Ce que vous pouvez faire

Appuyez les projets de restauration de l'habitat et les programmes de réduction de la pollution. Limitez l'utilisation de produits chimiques à la maison et au travail.

© KELLIE WHITE

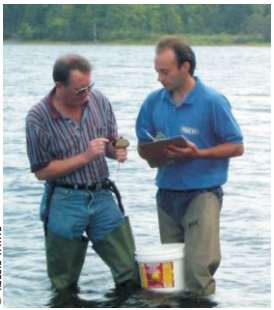

© KELLIE WHITE

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : Bureau de coordination pour les espèces en péril du MPO, 1-866-891-0771
Renseignements : www.registrelep.gc.ca
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca
Possibilités d'intendance : Atlantic Coastal Action Program, www.acapcb.ns.ca (en anglais seulement)

Benoîte de Peck

Geum peckii

STATUT	
	En voie de disparition
	En voie de disparition

© JUNE SWIFT

© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Description de l'espèce

C'est une plante vivace aux feuilles composées rugueuses. Chaque plante comporte une grande feuille ronde et plusieurs petites feuilles regroupées autour de la base de la tige. De une à cinq petites fleurs jaune vif (de 1 à 3 cm) à cinq pétales poussent le long d'une tige florale de 20 à 40 cm.

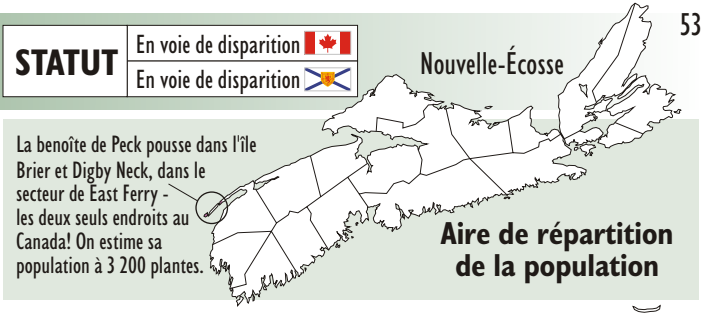

La benoîte de Peck pousse dans l'île Brier et Digby Neck, dans le secteur de East Ferry - les deux seuls endroits au Canada! On estime sa population à 3 200 plantes.

Habitat

Elle vit le long des ruisseaux, dans des marécages, sur le bord des lacs, dans des forêts, dans de vieux pâturages. Elle tolère l'ombre. Elle préfère des milieux riches en nutriments et modérément drainés qui ne sont ni trop humides, ni trop secs.

© JUNE SWIFT

© JUNE SWIFT

On trouve habituellement la benoîte de Peck dans des tourbières et des endroits où poussent la potentille et le scirpe. Elle fleurit de juin à septembre.

Faits intéressants

- On ne la trouve qu'à UN SEUL AUTRE endroit dans le monde : au New Hampshire!
- Au New Hampshire, elle pousse à haute altitude le long de ruisseaux et dans des prairies humides en montagne. Elle pousse dans les tourbières uniquement en Nouvelle-Écosse.
- Ses fleurs sont comme des capteurs solaires qui suivent la trajectoire du soleil dans le ciel.

© JUNE SWIFT

© JUNE SWIFT

Espèces similaires

Cinq autres espèces de benoîtes poussent en Nouvelle-Écosse, habituellement à l'ombre dans des basses terres, le long de ruisseaux et de rivières, mais pas dans des tourbières découvertes.

Benoîte de Peck
© JUNE SWIFT

© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Bouton-d'or :
Les fleurs sont semblables. Cependant, les feuilles du bouton-d'or sont profondément lobées plutôt qu'arrondies.

Bouton-d'or
© JUNE SWIFT

© JUNE SWIFT

Menaces à la survie de l'espèce

- L'aménagement de fossés de drainage pour les terres agricoles. Ces fossés offrent une aire de nidification aux goélands et un habitat aux espèces végétales concurrentes.
- Les populations de goélands enrichissent le sol de nutriments qui favorisent la croissance de plantes envahissantes.
- Le changement climatique peut altérer l'habitat brumeux et frais dont la benoîte de Peck a besoin.

© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Ce que vous pouvez faire

Apprenez à reconnaître cette espèce. Évitez de conduire un VTT dans les milieux humides sensibles, comme les tourbières. Étudiez cette espèce à l'école ou dans le cadre d'un projet de recherche. Faites du bénévolat pour des organisations comme le Nova Scotia Nature Trust et Conservation de la nature Canada.

© MARK ELDERKIN

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : MRNNE, 902-679-6091
Renseignements : www.registrelep.gc.ca; www.gov.ns.ca/natr/wildlife/ (en anglais seulement)
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca
Possibilités d'intendance : NSNT, www.nsnt.ca

Cypripède tête-de-bélier

Cypripedium arietinum

STATUT

Aucune désignation	
En voie de disparition	

© SCOTT CURRIE

Description de l'espèce

Une petite plante herbacée vivace de 10 à 40 cm de haut faisant partie de la famille des orchidacées. Ses fleurs blanches sont recouvertes d'un duvet. Sa partie supérieure arbore des nervures violacées et sa partie inférieure est d'un violet rosâtre. Trois sépales (pétales ressemblant à des feuilles) d'un vert violacé pendent de la fleur, et trois à cinq feuilles lancéolées sont dispersées sur la tige.

Environ un millier de plantes survivent à six endroits dans les comtés de Hants et de Cumberland.

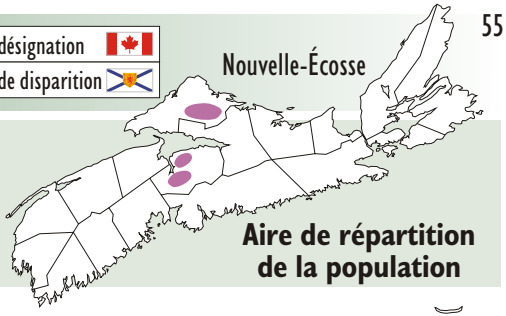

Aire de répartition de la population

Habitat

Il vit dans des forêts modérément claires, où le sol est frais et le pH est neutre. On le trouve sur un substrat rocheux de gypse et dans des dolines. On l'observe aussi sur des affleurements, au sommet de falaises, sur les berges de rivières et sur des pentes modérées à raides.

© REG NEWELL

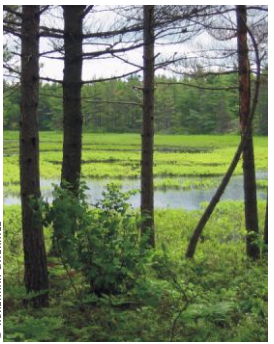

© RBRENNAN CAVERHILL

Le cypripède tête-de-bélier n'a été observé que dans les comtés de Hants et de Cumberland. La plante fleurit de la fin mai au début de juin.

Faits intéressants

- Le genre *Cypripedium*, qui fait partie de la famille des orchidacées, compte 47 espèces; la plupart sont rares et risquent de disparaître à l'état sauvage.
- Le cypripède tête-de-bélier ressemble à un bélier prêt à la charge, d'où son nom commun.
- Il arrive à maturité dix ans après avoir germé et peut survivre jusqu'à vingt ans!
- Pour germer, les graines nécessitent la présence d'un champignon spécifique dans le sol.

© SCOTT CURRIE

© REG NEWELL

Menaces à la survie de l'espèce

- L'exploitation des mines de gypse, de l'exploitation forestière, de l'agriculture, du pâturage des bestiaux, de la construction résidentielle et d'autres types de conversion des terres.
- La concurrence d'espèces exotiques, en particulier du carex.
- La cueillette par l'homme.
- La perturbation résultant de l'utilisation de VTT.

© BLUENOSE COASTAL ACTION FOUNDATION

Espèces similaires

Cypripède acaule (Sabot de la Vierge) :
Grosse fleur rose pâle; deux grandes feuilles opposées à la base de la tige florale.

© BRENNAN CAVERHILL

Cypripède soulier :
Grosse fleur jaune; tige pubescente comportant habituellement deux feuilles.

© THOMAS BARNES

Cypripède royal :
Apparence royale; fleur rose, violette et blanche; nombreuses feuilles très velues.

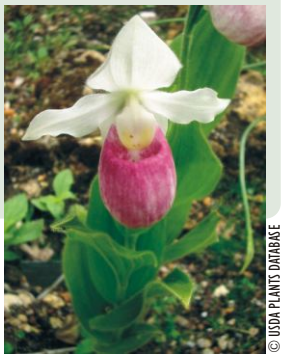

© USDA PLANTS DATABASE

Ce que vous pouvez faire

Cette fleur et son habitat sont protégés par la loi - ne cueillez pas et ne transplantez pas cette plante pour la faire pousser dans un jardin. Si vous apercevez l'espèce dans un nouvel endroit ou si vous apprenez qu'un projet d'aménagement présente une menace immédiate pour des individus de cette espèce, communiquez dès que possible avec le MRNNE.

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : MRNNE, 902-679-6091
Renseignements : www.gov.ns.ca/natr/wildlife (en anglais seulement), www.ontariowildflowers.com/main (en anglais seulement)
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca

Hélianthème du Canada

Helianthemum canadense

STATUT

Aucune désignation	
En voie de disparition	

© TOM BARNES, UNIVERSITY OF KENTUCKY

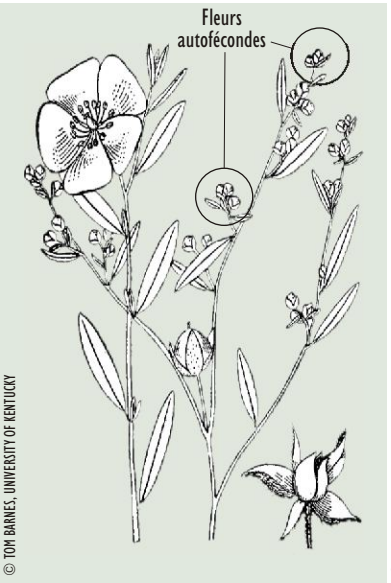

© USDA PLANTS DATABASE

Description de l'espèce

Une plante herbacée vivace, de 10 à 40 cm de haut, couverte de poils fins. Ses feuilles sont lancéolées et ses tiges ramifiées sont rousses. Ses fleurs jaunes de 2 à 4 cm de diamètre ont cinq pétales. Chaque plante produit une fleur (parfois deux) qui pousse au bout de la tige.

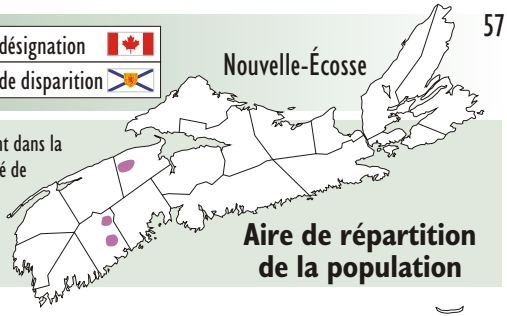

On le trouve principalement dans la vallée de l'Annapolis, comté de Kings, mais aussi dans le comté de Queens. On estime qu'il reste environ 5 000 plantes.

Aire de répartition de la population

Habitat

Il vit dans des landes sèches et sablonneuses, aux abords de forêts mixtes et dans des fossés, en particulier dans des endroits qui ont subit une légère perturbation. Il préfère des endroits ensoleillés où la concurrence des espèces ligneuses est limitée.

© RUTH NEWELL

On observe le plus souvent l'hélianthème du Canada dans les landes sablonneuses. En juin et juillet, ses fleurs jaunes très voyantes s'épanouissent durant les jours ensoleillés et perdent leurs pétales après seulement quelques heures. Des fleurs autofécondes beaucoup plus petites (qui ne s'épanouissent pas) se développent sur les pousses latérales en août.

Faits intéressants

- Cette famille compte une centaine d'espèces d'hélianthèmes, toutefois seule l'espèce *Helianthemum canadense* se trouve en Nouvelle-Écosse.
- Son nom provient du grec helios, qui signifie « soleil », et *anthemon*, qui signifie « fleur ».
- La plante est utilisée pour ses vertus médicinales comme astringent et tonique. Elle était autrefois utilisée pour traiter les écrouelles, la diarrhée, la dysenterie et la syphilis.

© RUTH NEWELL

Espèces similaires

Remarque :
Bien qu'il existe de nombreuses espèces d'hélianthèmes, aucune autre ne se trouve en Nouvelle-Écosse.

Léchéa intermédiaire :
Cette espèce pousse souvent parmi les hélianthèmes du Canada dans des terrains sablonneux. Ses petites fleurs et ses gousses sont semblables aux petites fleurs autofécondes de l'hélianthème du Canada. Les deux espèces ont la même taille et une tige rêche, cependant l'hélianthème du Canada est plus rude au toucher.

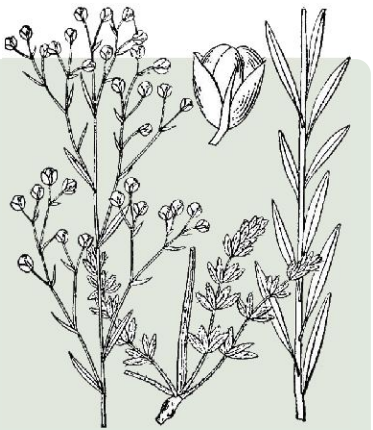

© USDA PLANT DATABASE

Menaces à la survie de l'espèce

- 97 % de son habitat au sol sablonneux a disparu, en raison de l'agriculture, de l'utilisation de VTT, de la construction résidentielle et routière, de l'exploitation de carrières de sable et d'autres types de conversion des terres.
- L'extinction des incendies et le fait que le caribou est disparu de la province. Les incendies et le caribou contribuaient à la création de son habitat.
- L'ombre créée par le pin sylvestre, une espèce envahissante.

Ce que vous pouvez faire

Renseignez-vous sur cette espèce et signalez toute observation. Ne la touchez pas - attention où vous mettez les pieds! Faites la promotion de l'utilisation durable des terres. Conduisez uniquement votre VTT sur les sentiers désignés et évitez l'habitat sensible composé de terrains sablonneux.

© RUTH NEWELL

La construction de routes et l'utilisation de VTT perturbent fortement l'habitat.

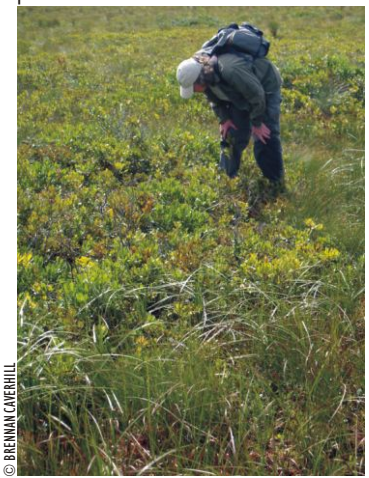

© BRENNAN CAVERHILL

Organismes à contacter, renseignements et rapports d'observation

Organismes à contacter : MRNNE, 902-679-6091
Renseignements : www.gov.ns.ca/natr/wildlife/ (en anglais seulement)
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca

Thuya occidental ou Cèdre

Thuja occidentalis

STATUT	
	Aucune désignation
	Vulnérable

© DRINNE

© MEGAN CROWLEY

Description de l'espèce

Un arbre au feuillage persistant qui atteint, en moyenne, une hauteur de 10 à 20 m et un diamètre de 30 à 60 cm. Ses branches sont plates et ses feuilles (1 à 2 mm) ressemblent à de petites écailles. Son écorce d'un brun rougeâtre se caractérise par des lanières étroites et verticales qui ont tendance à peler. Ses petits cônes ovoïdes (en forme d'œuf) mesurent 1 cm de long et poussent en bouquets. Les cônes sont jaune vert durant leur développement et tournent au brun quand ils arrivent à maturité.

Le thuya occidental pousse dans l'ouest de la Nouvelle-Écosse. On estime que sa population compte entre 13 000 et 15 000 individus.

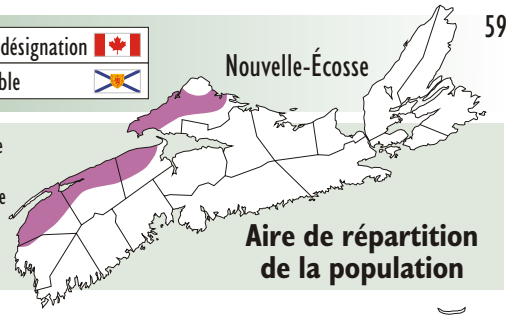

Habitat

On le trouve le long des ruisseaux, dans des marécages, sur le bord des lacs, dans des forêts et dans de vieux pâturages. Il pousse habituellement dans des habitats frais et humides, riches en nutriments et ombragés. Il préfère des milieux modérément drainés qui ne sont ni trop humides, ni trop secs.

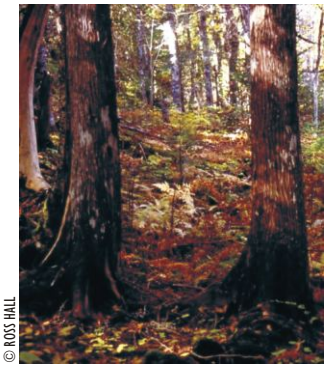

© ROSS HALL

© PAMELA MILLS

On trouve habituellement le thuya occidental dans des endroits frais, humides et ombragés.

Faits intéressants

- Le thuya occidental joue un rôle important durant les cérémonies de purification mi'kmaq.
- Son bois est prisé pour sa grande durabilité.
- Les oiseaux et les mammifères l'utilisent comme abri et source de nourriture.
- Le thuya occidental croît lentement et a une longue durée de vie (plus de 400 ans).
- Les thuyas rabougris qui se trouvent sur les falaises de calcaire de l'escarpement du Niagara ont entre 700 et 1 600 ans!

© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Jeune plant

© LAWRENCE BENJAMIN

Branches de thuya occidental

Espèces similaires

Pruche du Canada :
Écorce écaillée variant du brun au roux sillonnés; feuilles courtes (10 à 20 mm de long) et aplaties d'un vert lustré; cônes ovoïdes (de 1,5 à 2,5 cm de long) variant du vert au violet et tournant au brun à maturité; atteint 30 m de hauteur, et son tronc, 60 à 90 cm de diamètre.

© MEGAN CROWLEY

© MEGAN CROWLEY

Menaces à la survie de l'espèce

- La population historique est en déclin, en raison du défrichement pour l'établissement de fermes ou de zones urbaines.
- Construction de routes et de pratiques forestières, comme la coupe à blanc.
- Le broutage par les chevreuil et les lièvres peut endommager les jeunes plants.

Ce que vous pouvez faire

Apprenez à reconnaître cette espèce et signalez toute observation. Si vous gérez une terre à bois comprenant des thuyas occidentaux, évitez les coupes à blanc et utilisez des techniques alternatives de récolte.

© USDA

Cône fermé

© ROSS HALL

Organismes à contacter, renseignements et rapports d'observation

Organismes à contacter : MRNNE, 902-679-6091
Renseignements : www.gov.ns.ca/natr/wildlife/biodiv/specieslist.htm (en anglais seulement);
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca

Isoète prototype

Isoetes prototypus

STATUT	
	Préoccupante
	Vulnérable

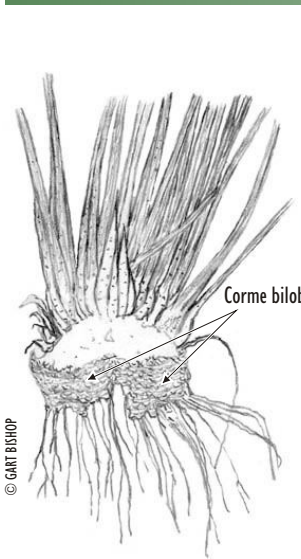

© GART BISHOP

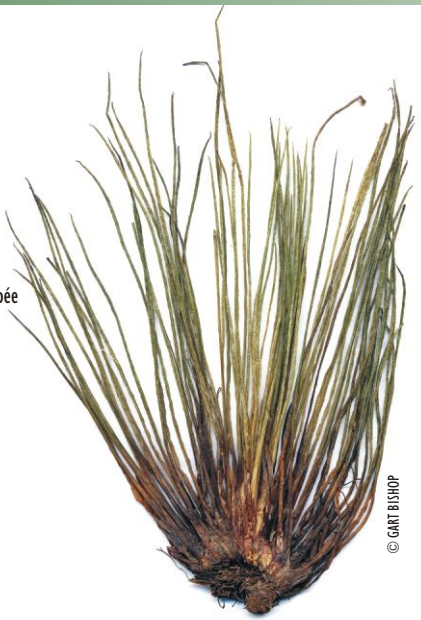

© GART BISHOP

Description de l'espèce

L'isoète prototype est une plante aquatique vivace. Ses feuilles sont droites et fragiles et ont une longueur de 4 à 12 cm. Elles sont vert foncé et leur base est marron. Elles sont renflées à la base et naissent d'une corme (bulbe tubéreux) bilobée.

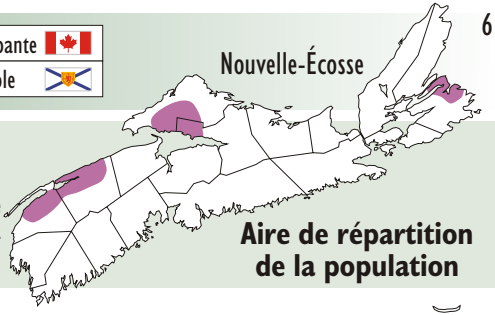

L'isoète prototype se trouve dans neuf lacs de la Nouvelle-Écosse. On estime la population canadienne à 250 000 individus.

Aire de répartition de la population

Habitat

Il vit dans des lacs pauvres en nutriments et alimentés par des sources, à une profondeur de 1,5 à 2,5 m. On le trouve dans des lacs aux berges bien définies qui ne sont pas marécageuses. Il pousse dans des sédiments mous recouvrant du sable ou du gravier et forme souvent des tapis denses. On trouve parfois des individus déracinés flottant sur des lacs.

©MARIEKA CHAPLIN

©MARIEKA CHAPLIN

L'isoète prototype vit au fond des lacs. L'espèce pousse généralement avec d'autres plantes aquatiques, notamment l'*Eriocaulon aquaticum* et l'*Isoetes* lacustris.

Faits intéressants

- Reconnu comme une nouvelle espèce qu'en 1988!
- Outre les populations de la Nouvelle-Écosse, la répartition mondiale de l'espèce se limite à trois lacs au Nouveau-Brunswick et au Maine.
- D.F. Brunton, spécialiste des isoètes, a qualifié l'isoète prototype de « fossile vivant unique en son genre ».

©MARIEKA CHAPLIN

Isoète prototype échoué sur une berge

Espèces similaires

On peut confondre l'isoète prototype avec d'autres espèces d'isoètes aquatiques, que l'on identifie habituellement à l'aide d'un microscope électronique à balayage.

Il se distingue des autres isoètes par ses feuilles très fragiles qui cassent souvent quand on appuie sur leur pointe. La base des feuilles est marron et non blanche.

Menaces à la survie de l'espèce

- La construction de routes, de chaussées et de chalets, le déboisement des rives, les barrages, l'eutrophisation, l'envasement, le changement du niveau de pH de l'eau et la concurrence de plantes exotiques introduites.
- La navigation de plaisance, la pêche, le raclage des lieux de baignage, le snorkelling et l'installation de lignes de prise d'eau.

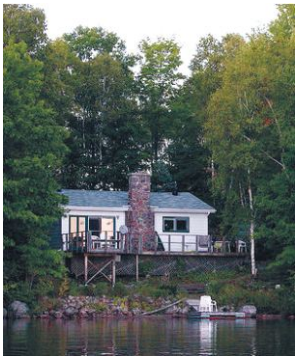

Ce que vous pouvez faire

Maintenez une zone tampon naturelle le long des rivages, installez une fosse septique et entretenez-la, et évitez d'utiliser des pesticides et des fertilisants. Si vous pensez avoir trouvé un isoète prototype échoué sur une berge, recueillez-le et pressez-le avec soin, puis faites parvenir le spécimen à un institut possédant un herbier, en vue de l'identifier. Vous contribuerez ainsi à déterminer la répartition de l'espèce.

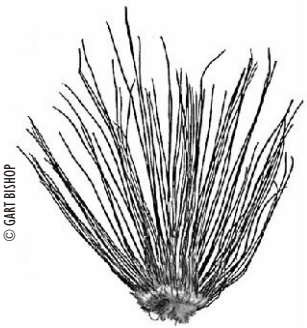

© GART BISHOP

Organismes à contacter, renseignements et rapports d'observation

Organismes à contacter : MRNNE, 902-679-6091
Renseignements : www.registrelep.gc.ca, www.cosepac.gc.ca
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca

Coréopsis rose

Coreopsis rosea

STATUT	
	En voie de disparition
	En voie de disparition

© NSNT

Les onze dernières espèces présentées dans ce guide font partie de la Flore de la plaine côtière de l'Atlantique (FPCA), qui comprend 90 espèces vivant en Nouvelle-Écosse. 27 autres espèces de la FPCA pourraient être en péril dans la province.

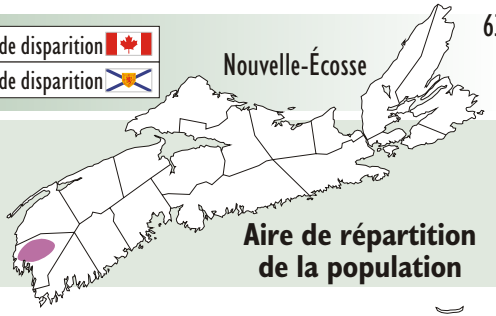

Se trouve sur les berges de sept lacs dans le comté de Yarmouth. On estime sa population à 6 000 plantes.

Aire de répartition de la population

Habitat

Le coréopsis rose pousse sur des berges infertiles recouvertes de sable, de gravier, de tourbe ou de galets, exposés aux perturbations naturelles (la fluctuation saisonnière du niveau des eaux, l'action des vagues et l'érosion par les glaces). Ce milieu réduit la concurrence des plantes envahissantes.

© JOLENE SUTTON

© NSNT

On trouve habituellement le coréopsis rose sur des rives rocheuses ou sablonneuses, souvent en compagnie d'autres espèces rares comme la sabatie de Kennedy et l'hydrocotyle à ombelle. Il fleurit de la mi-juillet à la mi-septembre.

Description de l'espèce

Une plante herbacée vivace qui mesure de 20 à 60 cm de haut. Les fleurs, qui ressemblent à des marguerites, ont le centre jaune et les pétales de 8 à 13 mm de long qui varient du rose au blanc. Les feuilles opposées mesurent de 2 à 5 cm de long et de 0,5 à 3 mm de large.

© DRINNE

© DRINNE

Faits intéressants

- Le coréopsis rose est en péril à l'échelle mondiale.
- La « fleur » est en fait composée de nombreuses petites fleurs appelées *fleurettes*, et ses « pétales » font partie de ces petites fleurs modifiées et sont appelés *rayons*.
- Le coréopsis tire son nom du grec *koris*, qui signifie « punaise », et *opsis*, qui signifie « apparence », car ses graines évoquent une punaise.

© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Espèces similaires

Sabatie de Kennedy :
Espèce menacée de la FPCA qui pousse sur les rives de lacs; pétales plus larges et jaunes près du centre.

© DRNNE

Sabatie de Kennedy (à gauche) Coréopsis rose (à droite)

Rhexie de Virginie :
Espèce de la FPCA qui pousse au bord de lacs tourbeux et dans des tourbières; grosses étamines jaunes; quatre gros pétales.

© MEGAN CROWLEY

Rhexie de Virginie

Menaces à la survie de l'espèce

- La construction de chalets et les activités connexes, y compris la modification du rivage (construction de pontons, fauchage, raclage, remplissage et utilisation de VTT), le défrichage et la construction de routes.
- Le ruissellement de nutriments, de sédiments et de pesticides provenant des chalets, des opérations forestières et des activités agricoles.

Ce que vous pouvez faire

Apprenez à reconnaître les espèces de la FPCA et leur habitat. Le long des rivages, maintenez une zone tampon naturelle et n'utilisez pas de VTT. Obtenez les permis appropriés auprès du METNE et de votre municipalité avant de modifier le rivage. Installez une fosse septique et entretenez-la, et évitez d'utiliser des pesticides et des fertilisants.

© ANDREW TRANT

Recherche sur le terrain

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : MRNNE, 902-679-6091
Renseignements : www.speciesatrisk.ca/coastalplainflora (en anglais seulement)
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca
Possibilités d'intendance : NSNT, www.nsnt.ca (en anglais seulement)

Droséra filiforme

Drosera filiformis

STATUT

En voie de disparition

En voie de disparition

© BRENNAN CAVERHILL

© BRENNAN CAVERHILL

Description de l'espèce

Le droséra filiforme est une plante insectivore aux longues feuilles verticales (11 cm de long) recouvertes de glandes collantes d'un violet rougeâtre. Il a une longue tige florale (jusqu'à 22 cm) sur laquelle poussent de 6 à 15 fleurs violettes au centre jaune. Les fleurs ont 1 cm de diamètre.

© DRNNE

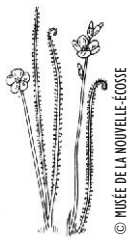

© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Habitat

On le trouve dans des dépressions de tourbières. Ces tourbières sont des milieux humides acides et pauvres en nutriments qui comprennent des espèces comme des mousses, des arbustes, des carex et des graminées.

© MEGAN CROWLEY

© MEGAN CROWLEY

Le droséra filiforme fleurit de la mi-juillet à août dans les tourbières. On trouve l'espèce dans des endroits où le scirpe pousse en touffes.

Faits intéressants

- Il obtient des nutriments supplémentaires en digérant les insectes qui se retrouvent piégés par la substance collante dont sont recouvertes ses feuilles.
- La présence de cette espèce a entraîné une interdiction d'exploiter une tourbière - c'est la première et la seule fois qu'une telle situation s'est produite dans la province!

© BRENNAN CAVERHILL

Insectes pris au piège

© DRNNE

Gousses

Espèces similaires

Deux autres espèces de droséras poussent en Nouvelle-Écosse et sont communes dans toute la province.

Rossolis intermédiaire :
Pousse dans des tourbières; feuilles en forme de cuillère plutôt que longues et dressées.

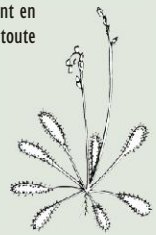

© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Rossolis à feuilles rondes :
Pousse dans des tourbières, des marécages, des fossés et sur le bord des lacs; feuilles rondes plus larges que longues.

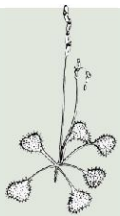

© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Menaces à la survie de l'espèce

- L'exploitation de tourbières, la culture de canneberges, certaines pratiques forestières, l'utilisation de VTT, la construction de routes et le remplissage.

Ce que vous pouvez faire

Ne construisez pas de routes, n'effectuez pas de remplissage et n'utilisez pas de VTT dans les milieux humides ou en bordure de ceux-ci, car ces activités altèrent des processus écologiques importants. Obtenez les permis appropriés auprès du gouvernement provincial pour toutes modifications aux terres humides. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le biologiste du MRNNE de votre région et consultez la section *How can you help?* du site www.speciesatrisk.ca/coastalplainflora (en anglais seulement).

© BRENNAN CAVERHILL

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : MRNNE, 902-679-6091
Renseignements : www.speciesatrisk.ca/coastalplainflora/ (en anglais seulement)
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca
Possibilités d'intendance : NSNT, www.nsnt.ca (en anglais seulement)

Hydrocotyle à ombelle

Hydrocotyle umbellata

STATUT

Menacée

En voie de disparition

© APPLIED GEOMATICS RESEARCH GROUP

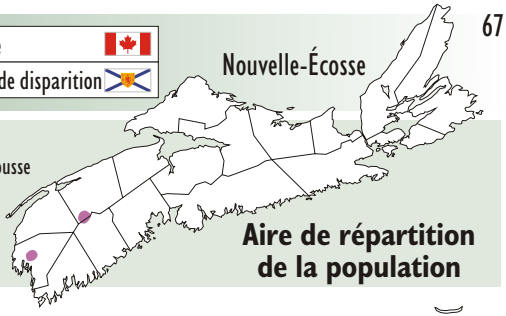

L'hydrocotyle à ombelle pousse au lac Wilson et au lac Kejimkujik - les deux seuls endroits au Canada!

Aire de répartition de la population

Habitat

Elle vit sur des berges composées de sable ou de gravier, tout juste au-dessus ou sous la surface de l'eau. Elle pousse habituellement dans des substrats acides et pauvres en nutriments, dans des endroits avec faible concurrence qui sont perturbés par le vent, l'érosion par les glaces et la fluctuation du niveau des eaux.

© APPLIED GEOMATICS RESEARCH GROUP

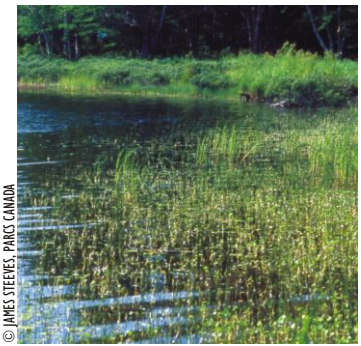

© JAMES STEEVES, PARCS CANADA

On observe l'hydrocotyle à ombelle sur les rives de lacs, immergée ou tout juste au-dessus de la surface de l'eau. Elle fleurit entre juillet et septembre.

Description de l'espèce

Une petite plante de 10 à 30 cm de hauteur, membre de la famille de la Flore de la plaine côtière de l'Atlantique. Les feuilles (1 à 3 cm), portées sur des pétioles, sont joints à la mince tige qui rampe sur le sol. La floraison est sporadique, mais on peut parfois apercevoir des bouquets de petites fleurs blanches. Chaque bouquet est composé d'environ 12 petites fleurs.

© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

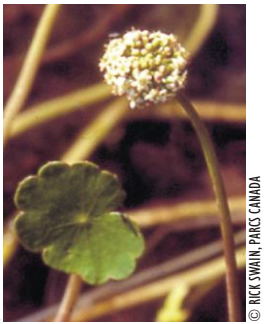

© RICK SWAIN, PARCS CANADA

Bouquet de fleurs

Faits intéressants

- Un niveau d'eau élevé réduit la concurrence des autres végétaux aux FPCA et un niveau bas stimule la floraison.
- La réserve naturelle de la rivière Tusket, au lac Wilson, protège l'habitat important de cette espèce et d'autres espèces de la FPCA, comme le coréopsis rose et la sabatie de Kennedy.

© JAMES STEEVES, PARCS CANADA

Espèces similaires

Hydrocotyle d'Amérique
(Hydrocotyle americana) :
Seule autre espèce d'hydrocotyle en Nouvelle-Écosse; commune dans toute la province; davantage de feuilles, mais moins dressée et résistante.

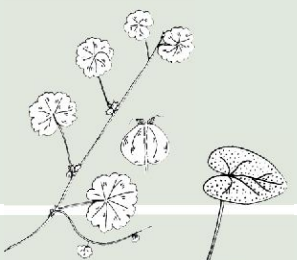

© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Faux-nymphéa à feuilles cordées
(Nymphoides cordata) :
Vit dans un habitat similaire; feuille en forme de coeur (encoche près de la tige); tige non dressée quand elle n'est pas immergée (la tige de l'hydrocotyle à ombelle est dressée).

© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Menaces à la survie de l'espèce

- Le piétinement accidentel des plantes par les canoteurs et les randonneurs à Kejimkujik.
- La construction de chalets et les activités connexes, la modification du rivage, le défrichement et la construction de routes.

© LESLEY LEWIS, PARCS CANADA

Ce que vous pouvez faire

À Kejimkujik, respectez tous les panneaux d'avertissement et les clôtures dans l'habitat de l'hydrocotyle à ombelle afin d'éviter de piétiner l'espèce. À l'extérieur du parc, réduisez la perturbation des rivages (maintenez une zone tampon naturelle et n'utilisez pas de VTT le long des rivages). Obtenez les permis appropriés auprès du METNE et de votre municipalité avant de modifier le rivage. Installez une fosse septique et entretenez-la, et évitez d'utiliser des pesticides et des fertilisants.

© COLLEEN ANDERSON, PARCS CANADA

Panneau d'avertissement dans l'habitat de l'hydrocotyle à ombelle

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : MRNNE, 902-679-6091
Renseignements : www.speciesatrisk.ca/coastalplainflora (en anglais seulement)
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca
Possibilités d'intendance : NSNT, www.nsnt.ca (en anglais seulement); programme d'intendance dans le secteur de Kejimkujik, www.speciesatrisk.ca/stewardship (en anglais seulement)

Sabatie de Kennedy

Sabatia kennedyana

STATUT

Menacée

En voie de disparition

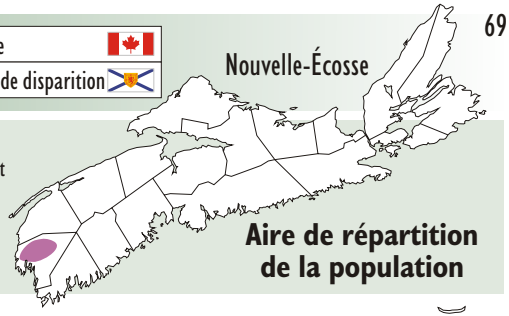

On l'observe sur les rives de douze lacs du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, en particulier dans le bassin versant de la rivière Tusket.

Aire de répartition de la population

© NSNT

Rosette basale

Description de l'espèce

La sabatie de Kennedy a des feuilles opposées lancéolées et une rosette basale. Chaque plante produit en moyenne de une à trois fleurs au bout d'une longue tige florale (d'une hauteur de 20 à 35 cm). Les pétales sont roses et le centre est jaune. Les neuf à onze pétales ont de 2 à 3 cm de long.

© NSNT

© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Habitat

Elle pousse sur des berges infertiles de sable, de gravier, de tourbe ou de galets. On la trouve habituellement dans des endroits perturbés par la fluctuation saisonnière du niveau des eaux, l'action des vagues et l'érosion par les glaces, qui appauvrissent le sol de ses nutriments et éliminent la végétation concurrente.

© JOLENE SUTTON

© JOLENE SUTTON

On trouve habituellement l'espèce sur des berges rocailleuses ou sablonneuses. La sabatie de Kennedy fleurit de la mi-juillet à la mi-septembre.

Faits intéressants

- Les araignées-crabes, camouflées par la couleur de la sabatie de Kennedy, demeurent immobiles sur les fleurs épanouies en attendant l'arrivée d'insectes.
- Rarement, les fleurs sont blanches.

© ANDREW TRANT

Espèces similaires

Coréopsis rose :
Espèce de la FPCA qui pousse dans un habitat similaire; pétales étroits qui ressemblent à ceux d'une marguerite, mais sans jaune à la base.

Rhexie de Virginie :
Espèce de la FPCA qui pousse sur les berges tourbeuses de lacs et dans des tourbières; grosses étamines jaunes; quatre gros pétales.

© DRNNE

Sabatie de Kennedy (à gauche) Coréopsis rose (à droite)

© BRENNAN CAVERHILL

Rhexie de Virginie

Menaces à la survie de l'espèce

- La construction de chalets et les activités connexes, le défrichage et la construction de routes.
- Les opérations forestières et les activités agricoles.

© JOLENE SUTTON

Ce que vous pouvez faire

Apprenez à reconnaître les espèces de la FPCA et leur habitat. Le long des rivages, maintenez une zone tampon naturelle et n'utilisez pas de VTT. Obtenez les permis appropriés avant de modifier le rivage. Installez une fosse septique et entretenez-la, et évitez d'utiliser des pesticides et des fertilisants.

© JOLENE SUTTON

Recherche sur le terrain

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : MRNNE, 902-679-6091
Renseignements : www.speciesatrisk.ca/coastalplainflora (en anglais seulement)
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca
Possibilités d'intendance : NSNT, www.nsnt.ca (en anglais seulement)

Lophiolie dorée

Lophiola aurea

STATUT	
	Menacée
	Menacée

© DRNNE

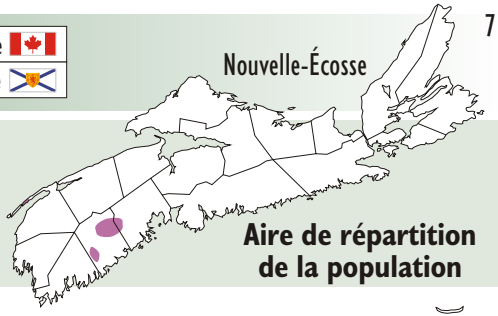

On trouve la lophiolie dorée dans trois marais et sur les rives de six lacs. On estime sa population à 5 000 plantes.

Aire de répartition de la population

Habitat

Elle pousse sur des berges à pente douce recouvertes de galets, dans des tourbières basses et des baies tourbeuses. Elle pousse notamment dans du sable, de la tourbe et des amas de tourbe flottants.

© RUTH NEWELL

© RUTH NEWELL

On trouve la lophiolie dorée le long des rives de lacs. L'espèce fleurit en août et en septembre. Elle pousse aux mêmes endroits que d'autres espèces rares, comme la lachnanthe de Caroline.

Description de l'espèce

Une plante vivace qui peut atteindre 50 cm de hauteur. De petites fleurs jaunes poussent au sommet de ses tiges florales couvertes de poils blancs laineux. Ses feuilles étroites sont vertes et leur base est rouge.

© RUTH NEWELL

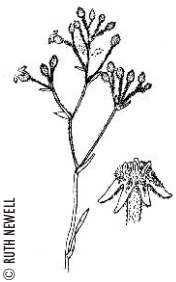

© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Faits intéressants

- La lophiolie dorée a disparu de l'île Brier et de Digby Neck.
- Elle fleurit vers la fin de l'été et ajoute de la couleur aux rivages après la période de floraison de la plupart des autres plantes.
- On peut la distinguer des autres espèces au printemps par ses tiges fructifères séchées de l'année précédente.

© RUTH NEWELL

Espèces similaires

Immortelle blanche :
Poils blancs laineux sur la tige; fleurs blanches au centre brunâtre.

© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Menaces à la survie de l'espèce

- La construction de chalets et les activités connexes, y compris la modification du rivage (construction de pontons, fauchage, raclage, remplissage et utilisation de VTT), le défrichage et la construction de routes.
- Le ruissellement de nutriments, de sédiments et de pesticides provenant des chalets, des opérations forestières et des activités agricoles.
- La culture des canneberges, l'utilisation de VTT et l'exploitation des tourbières.

Ce que vous pouvez faire

Le long des rivages, maintenez une zone tampon naturelle et n'utilisez pas de VTT. Obtenez les permis appropriés auprès du METNE et de votre municipalité avant de modifier le rivage (remplissage, installation de pontons, construction des routes). Installez une fosse septique et entretenez-la, et évitez d'utiliser des pesticides et des fertilisants.

© DRNNE

© DUNCAN SMITH, PARCS CANADA

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : MRNNE, 902-679-6091
Renseignements : www.registrelep.gc.ca, www.gov.ns.ca/natr/wildlife (en anglais seulement)
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca
Possibilités d'intendance : NSNT, www.nsnt.ca (en anglais seulement)

Lachnanthe de Caroline

Lachnanthes caroliana

STATUT

Menacée

Menacée

© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

© SEAN BLANEY

Description de l'espèce

Une plante de longues feuilles étroites et verticales (20 cm). Une tige vert pâle de 20 à 40 cm se dresse à partir de la base, couronnée de 10 à 30 fleurs jaune pâle. Le sommet de la tige et les fleurs sont recouverts de poils jaune pâle.

© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

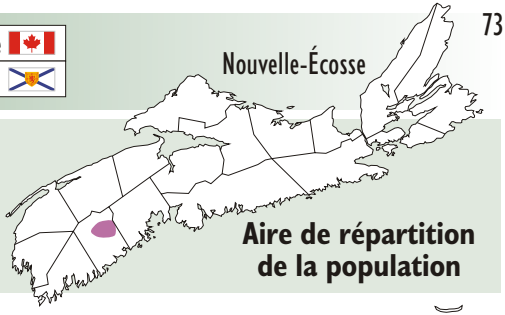

On trouve la lachnanthe de Caroline sur les rives de six lacs dans le comté Queens.

Aire de répartition de la population

Habitat

Elle pousse sur des rives recouvertes de tourbe, de sable ou de gravier. On la trouve le plus souvent sur des plages orientées vers le sud-ouest. Elle pousse souvent dans des prés de cladium faux-mariscus *(Cladium mariscoides)*.

© SEAN BLANEY

© CHARLOTTE KEEN

La lachnanthe de Caroline fleurit rarement en août et septembre. Elle pousse aux mêmes endroits que d'autres espèces rares, comme la lophiolie dorée.

Faits intéressants

- Comme bon nombre des espèces de la FPCA, la lachnanthe de Caroline se reproduit principalement de façon végétative et non par reproduction sexuée (graines).
- Elle possède de minces rhizomes (tiges souterraines) rouge sang.
- Son nom scientifique provient des mots grec *lachne* et *anthos*, qui signifient « fleur laineuse ».

© MEGAN CROWLEY

Espèces similaires

Iris versicolore :
Les feuilles des jeunes plants d'iris versicolores qui n'ont pas encore fleuri sont semblables. L'iris versicolore peut atteindre une hauteur de 50 à 80 cm et produit de grosses fleurs d'un bleu violacé.

© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

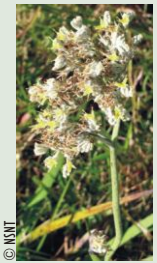

© NSNT

© PETER HOPE

Fleurs de la lachnanthe de Caroline

© BRENNAN CAVERHILL

Menaces à la survie de l'espèce

- La construction de chalets et les activités connexes, y compris la modification du rivage (construction de pontons, fauchage, raclage, remplissage et utilisation de VTT), le défrichage et la construction de routes.
- Le ruissellement de nutriments, de sédiments et de pesticides provenant des chalets, des opérations forestières et des activités agricoles.

Ce que vous pouvez faire

Le long des rivages, maintenez une zone tampon naturelle et n'utilisez pas de VTT. Obtenez les permis appropriés auprès du MRNE et de votre municipalité avant de modifier le rivage (remplissage, installation de pontons). Installez une fosse septique et entretenez-la, et évitez d'utiliser des pesticides et des fertilisants.

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : MRNNE, 902-679-6091
Renseignements : www.speciesatrisk.ca/coastalplainflora (en anglais seulement)
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca
Possibilités d'intendance : NSNT, www.nsnt.ca (en anglais seulement)

Éléocharide tuberculée

Eleocharis tuberculosa

STATUT

Menacée

Menacée

© BRENNAN CAVERHILL

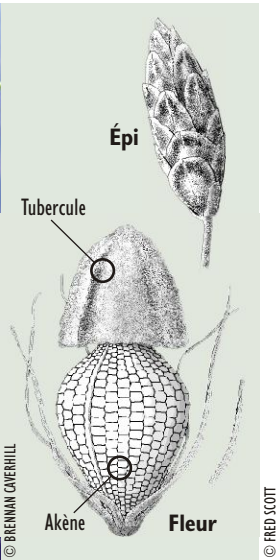

© FRED SCOTT

Description de l'espèce

Une plante avec des tiges aplaties, raides et dressées qui poussent en touffes denses et peuvent atteindre une hauteur de 10 à 40 cm. Le sommet de chaque tige se termine par un épi ovale distinctif composé de nombreuses fleurs minuscules, qui se transforment en akènes (fruits secs à une seule graine). Au sommet de ces akènes pousse un gros tubercule.

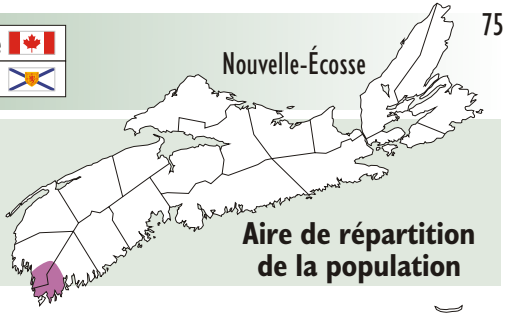

On la trouve sur les rives de cinq lacs en Nouvelle-Écosse. On estime que sa population compte entre 3 000 à 4 000 plantes.

Aire de répartition de la population

Habitat

L'éléocharide tuberculée pousse sur les rives sablonneuses ou rocailleuses des lacs, dans des bancs de gravier et au bord de tourbières et de milieux humides tourbeux près des lacs. Elle pousse aussi dans des amas de végétation flottants.

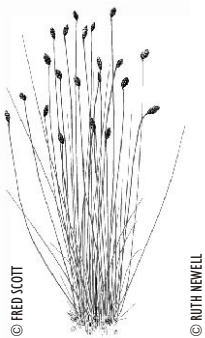

© FRED SCOTT

© RUTH NEWELL

On trouve habituellement l'éléocharide tuberculée sur les rives des lacs et dans des endroits riches en tourbe et ensoleillés. Elle fleurit en août.

Faits intéressants

- La FPCA peut survivre dans des conditions environnementales très rudes (inondations, érosion par les glaces) qui sont trop difficiles pour d'autres espèces de plantes.
- Elle produit souvent des tubercules, en raison de la relation symbiotique qui existe entre la plante et des micro-organismes.

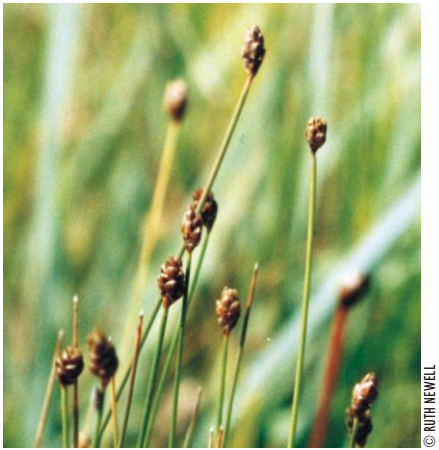

© RUTH NEWELL

Espèces similaires

On trouve au moins douze autres espèces d'éléocharides en Nouvelle-Écosse. On les distingue habituellement par leurs akènes, quand ces derniers ont atteint la maturité, en les observant à la loupe.

Elle possède des tiges raides et dressées prenant naissance à la base de la plante. Son tubercule est très gros, comparativement à celui d'autres espèces, permettant d'identifier la plante.

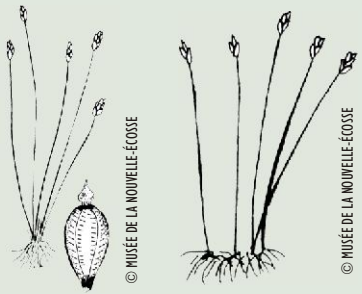

© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Eléocharide aciculaire

© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Éléocharide naine

© NSNT

Menaces à la survie de l'espèce

- La construction de chalets et les activités connexes, y compris la modification du rivage (construction de pontons, fauchage, raclage, remplissage et utilisation de VTT), le défrichage et la construction de routes.
- Le ruissellement de nutriments, de sédiments et de pesticides provenant des chalets, des opérations forestières et des activités agricoles.

Ce que vous pouvez faire

Apprenez à reconnaître les espèces de la FPCA et leur habitat. Le long des rivages, maintenez une zone tampon naturelle et n'utilisez pas de VTT. Obtenez les permis appropriés auprès du METNE et de votre municipalité avant de modifier le rivage (installation de pontons). Installez une fosse septique et entretenez-la, et évitez d'utiliser des pesticides et des fertilisants.

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : MRNNE, 902-679-6091
Renseignements : www.speciesatrisk.ca/coastalplainflora (en anglais seulement)
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca
Possibilités d'intendance : NSNT, www.nsnt.ca (en anglais seulement)

Liléopsis de l'Est

Lilaeopsis chinensis

STATUT	
	Préoccupante
	Vulnérable

© DRNNE

Description de l'espèce

Une plante qui vit dans la zone intertidale. Ses feuilles étroites de couleur vert foncé sont arrondies aux extrémités et poussent sur un rhizome horizontal sous la surface d'un sol boueux. Des bouquets composés de 5 à 8 petites fleurs blanches à cinq pétales poussent au sommet des tiges d'une longueur de 8 cm.

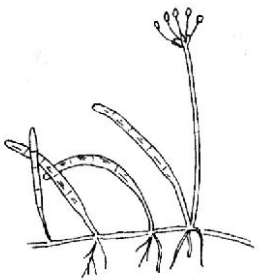

© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Trouvé dans cinq estuaires. On estime sa population à au moins 200 000 plantes en fleurs.

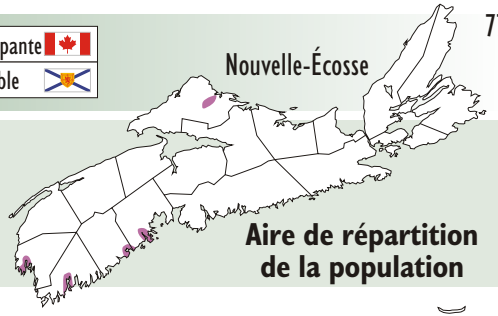

Habitat

Il pousse habituellement dans des vasières ou sur des berges boueuses, dans la zone intertidale d'estuaires protégés de la haute mer. Il est régulièrement submergé sous 2 m d'eau de marée, puis complètement exposé.

© DRNNE

© DRNNE

On observe le liléopsis de l'Est dans les eaux saumâtres d'estuaires, souvent dans le même habitat que la spartine alterniflore. Il fleurit en août et en septembre.

Faits intéressants

- Son nom latin est *chinensis*, car on croyait à tort que la plante était originaire de la Chine.
- La rareté du liléopsis de l'Est est attribuable au fait que l'espèce se trouve à la limite nord de son aire de répartition, plutôt qu'à l'activité humaine.
- L'espèce a été découverte en Nouvelle-Écosse par le botaniste de renom Merritt Fernald, de l'Université de Harvard, en 1920.

© DRNNE

Espèces similaires

Il se distingue des autres plantes poussant dans les vasières, comme la limoselle (*Limosella australis*), par la pointe arrondie de ses feuilles et le fait qu'on le trouve souvent en très grand nombre.

Le liléopsis de l'Est n'a pas de rosette. Ses feuilles poussent individuellement sur un rhizome.

©SEAN BLANEY

Limoselle

© STEPHEN FLEMMING, PARCS CANADA

Menaces à la survie de l'espèce

- La perte et la dégradation de l'habitat, en raison de l'aménagement des rivages.
- Le remplissage des estuaires.
- La construction de routes.

Ce que vous pouvez faire

Obtenez les permis appropriés auprès du gouvernement provincial avant de procéder au remplissage ou à la modification d'un marais salant. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le biologiste du MRNNE de votre région et consultez la section *How can you help?* du site Web www.speciesatrisk.ca/coastalplainflora (en anglais seulement).

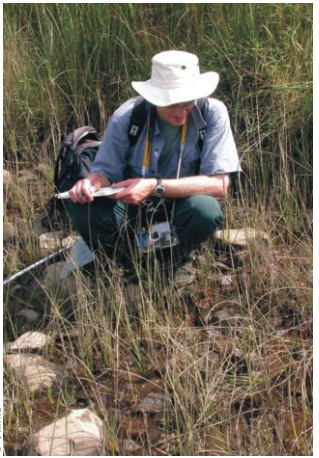

© DRNNE

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : MRNNE, 902-679-6091
Renseignements : www.speciesatrisk.ca/coastalplainflora (en anglais seulement)
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca
Possibilités d'intendance : NSNT, www.nsnt.ca (en anglais seulement)

Scirpe de Long

Scirpus longii

STATUT

Préoccupante

Vulnérable

© BRENNAN CAVERHILL

Description de l'espèce

Une plante à croissance lente qui forme des colonies circulaires. Ses feuilles de 60 à 80 cm de long et de 5 à 10 mm de large sont robustes et coupantes. À l'automne, ses feuilles deviennent jaunes et meurent. Vers le mois d'avril, de nouvelles feuilles d'un vert jaunâtre commencent à pousser.

© HILL AND JOHANSSON (1992)

Trouvé en milieu humide, près de cinq lacs et dans deux tourbières du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. On estime la population à au moins 80 colonies.

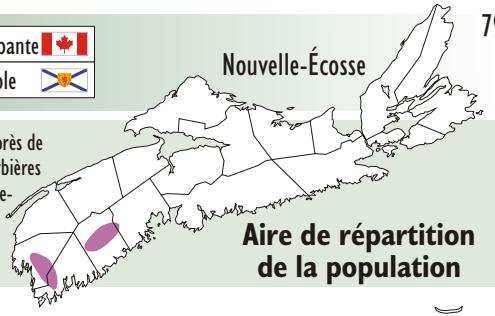

Aire de répartition de la population

Habitat

Le scirpe de Long pousse dans des prés aux eaux stagnantes, des tourbières basses de terres intérieures, des baies tourbeuses, des milieux humides tourbeux isolés par des barres rocheuses et les rivages tourbeux de lacs, où la concurrence des arbustes est faible. Il est habituellement immergé de novembre à avril.

© MEGAN CROWLEY

© MEGAN CROWLEY

On trouve le scirpe de Long dans des milieux humides. On l'identifie surtout par les caractéristiques de ses feuilles et les cercles qu'il forme au sol. Il fleurit rarement de juin au début de juillet.

Faits intéressants

- L'espèce est en péril à l'échelle mondiale.
- En Nouvelle-Écosse, les plus grandes colonies de scirpe de Long ont un diamètre de 5 à 10 m et ont de 150 à 400 ans.
- On peut estimer son âge avec précision en comptant le bourgeonnement annuel (en été) et l'éclaircie (en hiver) du rhizome (tige souterraine).

© NSNT

© MEGAN CROWLEY

Espèces similaires

Quatorze espèces de scirpes poussent en Nouvelle-Écosse. D'autres espèces, comme le scirpe souchet, forment des bouquets circulaires. Toutefois, le scirpe de Long a un diamètre beaucoup plus grand, des rhizomes plus gros (de la grosseur d'une carotte); le milieu des bouquets est vide, et les feuilles poussent seulement au bout des tiges.

Menaces à la survie de l'espèce

- Le drainage des milieux humides, la construction de routes, l'aménagement de terrains et l'agriculture.
- Les VTT peuvent créer une ouverture qui permet à d'autres plantes d'envahir le bouquet circulaire.
- L'extinction des incendies peut réduire la diversité génétique de l'espèce, car la plante fleurit uniquement après une perturbation comme un incendie.

Ce que vous pouvez faire

Ne construisez pas de routes, n'effectuez pas de remplissage et n'utilisez pas de VTT dans les milieux humides. Si une terre humide doit être modifiée, vous devez obtenir les permis appropriés auprès du gouvernement provincial. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le biologiste du MRNNE de votre région.

© BRENNAN CAVERHILL

Dommages causés par des VTT le long d'un sentier

© NICK HILL

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : MRNNE, 902-679-6091
Renseignements : www.speciesatrisk.ca/coastalplainflora (en anglais seulement)
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca
Possibilités d'intendance : NSNT, www.nsnt.ca (en anglais seulement)

Jonc du New Jersey

Juncus caesariensis

STATUT

Préoccupante

Vulnérable

© DRNNE

Description de l'espèce

Une plante herbacée vivace aux feuilles allongées et cylindriques de 40 à 70 cm de long. Ses fleurs vertes sont peu voyantes et regroupées en bouquet. Les capsules de ses fruits sont brun foncé (voir ci-dessus) et sont plus longues que la partie florale. La tige et les feuilles sont rugueuses au toucher.

© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Trouvé dans 26 tourbières hautes et tourbières basses du Cap-Breton. On estime que la population compte entre 5 000 et 10 000 plantes.

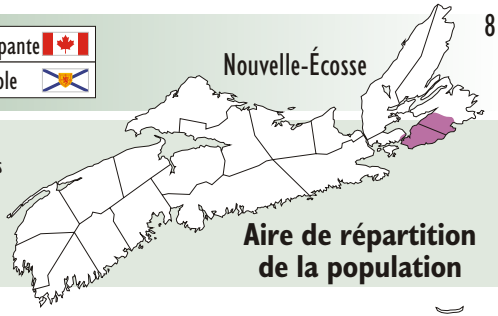

Aire de répartition de la population

Habitat

Il pousse dans des habitats découverts le long des tourbières et dans des endroits tourbeux des forêts de conifères. Il préfère les milieux découverts et sans ombre.

© RUTH NEWELL

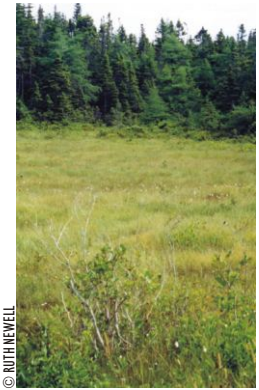

© RUTH NEWELL

Le jonc du New Jersey pousse habituellement dans des milieux humides, comme des tourbières. Il fleurit en juillet et en août.

Faits intéressants

- Il pousse au Cap-Breton, alors que la plupart des espèces de la FPCA poussent dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse.
- La plante peut persister dans des conditions défavorables (endroits à l'ombre) à l'état végétatif et reprendre sa croissance quand le couvert forestier s'éclaircit.

© RUTH NEWELL

Espèces similaires

Remarque :
Il existe plus de vingt-cinq espèces de jonc en Nouvelle-Écosse.

Jonc du Canada (Juncus canadensis) :
Commun et très similaire au jonc du New Jersey; feuilles et tiges lisses; bouquets de fleurs et grappes de fruits plus denses.

Jonc du Canada

© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Menaces à la survie de l'espèce

- Le remplissage, la construction de routes et des pratiques forestières comme la coupe à blanc sans zones tampon.
- La fermeture du couvert forestier, en raison de la succession naturelle, réduit les endroits découverts et l'habitat favorable à l'espèce.

© RUTH NEWELL

Dommages causés par des VTT

Ce que vous pouvez faire

Ne construisez pas de routes, n'effectuez pas de remplissage et n'utilisez pas de VTT dans les milieux humides ou en bordure de ceux-ci. Si une terre humide doit être modifiée, vous devez obtenir les permis appropriés auprès du gouvernement provincial. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le biologiste du MRNNE de votre région et consultez la section *How can you help?* du site Web www.speciesatrisk.ca/coastalplainflora (en anglais seulement).

© DRNNE

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : MRNNE, 902-679-6091
Renseignements : www.speciesatrisk.ca/coastalplainflora (en anglais seulement)
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca
Possibilités d'intendance : NSNT, www.nsnt.ca (en anglais seulement)

Clèthre à feuilles d'aulne

Clethra alnifolia

STATUT

Préoccupante

Vulnérable

© MEGAN CROWLEY

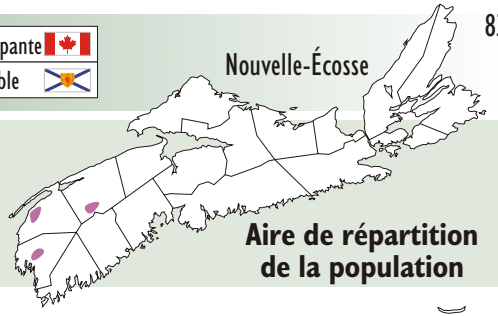

Trouvé sur les rives de six lacs du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse.

Aire de répartition de la population

Habitat

Il pousse dans des endroits découverts, parmi les arbustes des rivages, jusqu'à 10 m à l'intérieur des terres dans des forêts ombragées.

© MEGAN CROWLEY

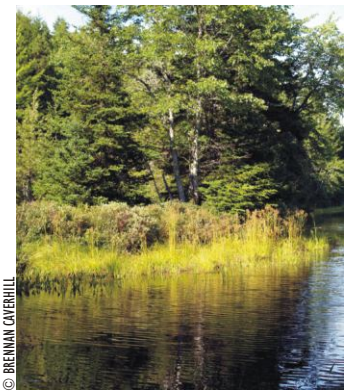

© BRENNAN CAVERHILL

On trouve habituellement le clèthre à feuilles d'aulne parmi les arbustes des rivages. Il fleurit entre la mi-août et la mi-octobre.

Description de l'espèce

Un arbuste qui peut atteindre une hauteur de 2 m. On le trouve habituellement dans des fourrés denses. Ses petites fleurs blanches ont cinq pétales et sont regroupées le long d'un axe central. Chaque pétale mesure environ 8 mm de long. Ses feuilles alternes et luisantes à bordure dentelée mesurent de 7 à 15 cm de long.

© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

© MEGAN CROWLEY

Faits intéressants

- Sa présence pourrait être liée aux perturbations causées par les incendies.
- Ses fleurs ont un parfum sucré et ses fruits ressemblent à des grains de poivre.
- Cette espèce est cultivée en Europe comme arbuste ornemental depuis 1731.

© MEGAN CROWLEY

Espèces similaires

Reine-des-prés :
Feuilles longues et étroites; fleurs blanches aux pétales larges.

© BRENNAN CAVERHILL

Houx verticillé :
Feuilles semblables; fleur blanche unique; fruit rouge.

© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

© MEGAN CROWLEY

Fruit ressemblant à un grain de poivre

© MEGAN CROWLEY

Feuille du clèthre à feuilles d'aulne

Menaces à la survie de l'espèce

- Défrichage pour l'aménagement des rivages, remplissage, enlèvement de substrat, utilisation de VTT et certaines pratiques forestières.

© BRENNAN CAVERHILL

Ce que vous pouvez faire

Les propriétaires de chalets et les exploitants forestiers devraient maintenir la végétation naturelle le long des berges comme zone tampon. Respectez toutes les normes municipales relatives à la construction près des rives. Pour plus de renseignements, consultez la section *How can you help?* du site www.speciesatrisk.ca/coastalplainflora (en anglais seulement).

Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : MRNNE, 902-679-6091
Renseignements : www.speciesatrisk.ca/coastalplainflora (en anglais seulement)
Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca
Possibilités d'intendance : NSNT, www.nsnt.ca (en anglais seulement)

Espèces marines en péril

Les océans sont vastes et mystérieux, mais ils sont aussi vulnérables. Certains les considèrent comme une ressource inépuisable et indestructible, toutefois les activités humaines mettent en danger leurs habitats, leurs processus et leur diversité. Les gestes de chacun peuvent avoir un effet marquant quand ils sont posés collectivement... **Alors, à vous de jouer.**

De nombreuses espèces marines en péril vivent le long des côtes de la Nouvelle-Écosse. Ces espèces sont souvent oubliées, car peu de gens ont la chance de les observer. Cependant, elles sont vraiment en difficulté et ont besoin de notre aide. Protégez les océans : achetez du poisson et des fruits de mer pêchés de manière durable (**www.seachoice.ca** et **www.msc.org**, en anglais seulement), encouragez l'utilisation d'engins de pêche qui réduisent le nombre de captures accessoires (**www.smartgear.org**, en anglais seulement) et réduisez la quantité de débris marins en utilisant le moins possible de produits en plastique et en éliminant vos déchets de manière appropriée. Pour en apprendre davantage, visitez les sites **www.cosepac.gc.ca** et **www.registrelep.gc.ca.**

Espèces en voie de disparition

Tortue luth *(Dermochelys coriacea)* :
Grosse tortue de mer (jusqu'à 2 m de long!) Sa carapace comporte des arêtes et a l'aspect du cuir. Elle se nourrit de méduses, de juin à novembre. On estime que sa population a connu un déclin de plus de 70 p. 100 au cours des 15 dernières années. Au Canada, l'emmêlement dans des filets de pêche et l'ingestion de débris marins menacent sa survie. (www.seaturtle.ca, en anglais seulement)

Baleine noire de l'Atlantique Nord *(Eubalaena glacialis)* :
Grosse baleine (jusqu'à 16 m de long) sans nageoire dorsale. La population de l'ouest de l'Atlantique compte environ 400 individus, et son nombre est en déclin. Les collisions avec des navires, l'emmêlement dans des filets de pêche, le déclin du taux de reproduction et l'augmentation du bruit acoustique menacent sa survie.

Baleine à bec commune *(Hyperoodon ampullatus)* :
Baleine à bec qui mesure de 6 à 9 m de long et qui vit dans des eaux froides et profondes. La population qui fréquente la zone de protection marine du Gully, au bout du plateau continental néo-écossais, compte environ 260 individus. Le bruit acoustique, le déversement de produits chimiques, les collisions avec des navires, l'emmêlement, les débris marins et les activités pétrolières et gazières menacent sa survie.

IMAGES: © DFO

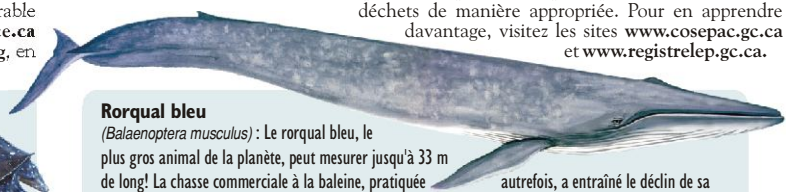

Rorqual bleu
(Balaenoptera musculus) : Le rorqual bleu, le plus gros animal de la planète, peut mesurer jusqu'à 33 m de long! La chasse commerciale à la baleine, pratiquée autrefois, a entraîné le déclin de sa population. Les collisions avec des navires, la proximité des bateaux d'observation des baleines durant les excursions, l'emmêlement, la pollution et le changement climatique menacent sa survie.

Maraîche *(Lamna nasus)* : Gros requin océanique qui peut mesurer jusqu'à 3 m de long. Sa population a connu un déclin de 90 p. 100 depuis les années 1960. En fait, elle s'est effondrée deux fois en raison des pressions de la pêche. La pêche ciblée et la capture accessoire, lors de la pêche de l'espadon et du thon, menacent sa survie.

Grand requin blanc *(Carcharodon carcharias)* :
Très gros requin fortement migrateur qui se trouve rarement dans les eaux canadiennes. Sa population a connu un déclin d'au moins 80 p. 100 dans le nord-ouest de l'Atlantique. La capture accessoire durant la pêche de l'espadon et du thon, la pêche sportive et le commerce illégal international de certains de ses organes menacent sa survie.

Raie tachetée *(Leucoraja ocellata)* :
Corps aplati et rond et à la queue longue (50 à 75 cm). La population du sud du golfe Saint-Laurent a connu un déclin de 98 p. 100. La pêche ciblée et la capture accessoire lors de la pêche du poisson de fond menacent sa survie.

IMAGES: © DFO

Espèces menacées

Brosme *(Brosme brosme)* : Poisson de fond sédentaire à croissance lente. Sa population a connu un déclin de plus de 95 p. 100 depuis les années 1970. La pêche ciblée et la capture accessoire, durant la pêche du flétan, de la morue, de l'aiglefin et de la goberge, menacent sa survie.

© MPO

Loup à tête large *(Anarhichas denticulatus)* : Gros poisson marin aux dents coniques. Il vit au fond de l'océan à des profondeurs pouvant atteindre 900 m! Sa population a connu un déclin de plus de 98 p. 100 depuis la fin des années 1970. La drague à palourdes et à pétoncles et le chalut de fond le capture, le rejète comme prise accessoire et détruisent les habitats où l'espèce fraie et fait son nid.

© MPO

Loup tacheté *(Anarhichas minor)* : Gros poisson prédateur de fond. Sa population a connu un déclin de plus de 95 p. 100 depuis la fin des années 1970, pour les mêmes raisons que le loup à tête large.

© MPO

Bar rayé *(Morone saxatilis)* : Population de la baie de Fundy : poisson qui fraie dans les rivières. La surpêche, la pollution (BPC, pesticides, métaux lourds), la modification des aires de frai (barrages), la capture accessoire et la pêche illégale menacent sa survie. La population de l'estuaire du Saint-Laurent est disparue.

© US FWS

Requin-taupe bleu *(Isurus oxyrinchus)* : Grand requin (jusqu'à 4 m de long) fortement migrateur au museau pointu. La population du nord-ouest de l'Atlantique a connu un déclin de 50 p. 100 au cours des 15 à 30 dernières années (capture accessoire).

© MPO

Espèces préoccupantes

Loup atlantique *(Anarhichas lupus)* : Gros poisson de fond à croissance lente, solitaire et prédateur. Capturé et rejeté comme prise accèssoire. La drague à palourdes et à pétoncles et le chalut de fond détruisent les habitats où l'espèce fraie et fait son nid.

Marsouin commun *(Phocoena phocoena)* : Petit mammifère marin (jusqu'à 1,7 m de long), observé dans des baies et des ports durant l'été. L'emmêlement dans des filets de pêche, l'harcèlement acoustique près des lieux où l'on pratique la salmoniculture et la dégradation de l'habitat découlant de l'exploitation pétrolière et gazière menacent sa survie.

©MPO

Morue franche *(Gadus morhua)* : Poisson marin de taille moyenne. Les stocks de morue franche ont été grandement réduits par la surpêche. La pêche ciblée, la capture accessoire, la prédation, les changements naturels et anthropiques dans l'écosystème marin et la destruction de l'habitat en raison du chalutage de fond menacent sa survie.

Anguille d'Amérique *(Anguilla rostrata)* : Poisson long et mince, dont la nageoire dorsale est continue. Elle vit dans des estuaires, des baies et des rivières intérieures. La pollution des eaux côtières, l'empoissonnement et les barrages qui empêchent la remontée des cours d'eau menacent sa survie.

©ELLEN EDMONDSUN

Requin bleu *(Prionace glauca)* : Requin long et effilé fortement migrateur. La capture accessoire constitue la plus grande menace pour l'espèce. On estime que, dans le nord de l'Atlantique, des dizaines de milliers de tonnes de requins bleus sont capturés et rejetés comme prises accessoires.

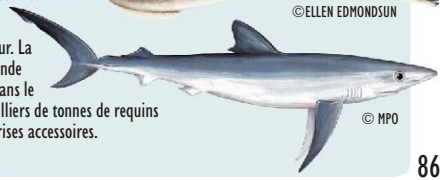
© MPO

Espèces disparues de la province et espèces disparues de la planète

L'extinction se produit depuis l'apparition de la vie sur la Terre, toutefois, de nos jours, les espèces disparaissent à un rythme sans précédent. Les activités humaines sont la principale cause de cette extinction de masse, mais l'homme peut aussi être la solution… **C'est à vous de jouer.**

Une espèce est considérée comme disparue de la Nouvelle-Écosse quand on ne la trouve plus dans la province, mais qu'elle survit encore ailleurs sur la planète. Une espèce est considérée comme disparue quand on ne la trouve plus nulle part sur la planète.

Au moins quatre espèces ont la désignation « disparue de la Nouvelle-Écosse » en vertu de la loi, mais de nombreuses autres n'ont jamais fait l'objet d'une désignation ou ont été réintroduites. Au moins cinq espèces vivant auparavant dans notre province ne se trouvent plus nulle part sur la planète. Elles ont disparu à jamais. C'est pourquoi nous devons travailler ensemble, afin d'éviter que les espèces présentées dans ce guide ne subissent le même sort.

Espèces disparues de la province

Loup de l'Est *(Canis lupis)* : On croit que très peu de loups ont vécu dans la province. Des primes étaient offertes pour leur capture dans les années 1700. Le loup a disparu de la Nouvelle-Écosse dans les années 1800.

Caribou des bois *(Rangifer tarandus)* : Avant l'arrivée des premiers colons européens, des milliers de caribous vivaient dans nos landes et nos bois. La chasse excessive, la perte d'habitat, le changement climatique et la concurrence du chevreuil ont entraîné sa disparition en Nouvelle-Écosse vers 1900.

Morse de l'Atlantique *(Odobenus rosmarus rosmarus)* : Le morse se reproduisait auparavant dans l'île de Sable. Il était chassé pour son huile et a disparu de la province vers la fin des années 1800.

Baleine grise *(Eschirichtius robustus)* : Ce géant était autrefois observé le long du plateau continental, mais il a disparu de l'océan Atlantique depuis les années 1800.

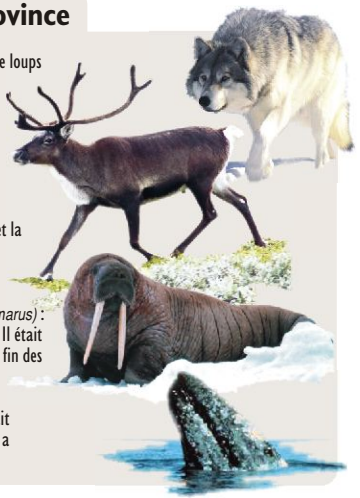

Espèces disparues de la planète

Vison de mer *(Mustela macrodon)* :
Il n'a été reconnu comme une espèce unique qu'après sa disparition (vers 1894). Il a probablement disparu en raison de la chasse pour la traite des fourrures.

Eider du Labrador
(Camptorynchus labradorius) : Cette espèce avait une aire de reproduction très limitée au Labrador. Seules quelques observations ont été confirmées en Nouvelle-Écosse avec la dernière observation à New York en 1878.

Tourte voyageuse
(Ectopistes migratorius) :
L'espèce était très commune. On raconte que des volées composées de millions d'oiseaux couvraient le ciel. La chasse pour le commerce a provoqué sa disparition de la Nouvelle-Écosse en 1850, et de la planète en 1914.

Grand pingouin
(Pinguinus impennis) :
Le plus grand et le seul membre de la famille des alcidés qui était incapable de voler. Il nichait sur des îles et était chassé pour sa chair et pour ses plumes, qui étaient utilisées dans la literie. L'espèce a disparu de la planète en 1844.

Patelle des zostères *(Lottia alveus alveus)* :
Elle vivait parmi la zostère marine et fut la première espèce marine invertébrée connue à disparaître (vers 1929). Sa disparition a eu un effet néfaste sur la population de canards migrateurs et la pêche du pétoncle.

Notes

Sigles

FPCA	Flore de la plaine côtière de l'Atlantique
MPO	Ministère des Pêches et des Océans du Canada
IRMT	Insitut de recherche Mersey Tobeatic
MAPNE	Ministère de l'Agriculture et des Pêches de la Nouvelle-Écosse
METNE	Ministère de l'Environnement et du Travail de la Nouvelle-Écosse
MRNNE	Ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle -Écosse
NSNT	Nova Scotia Nature Trust
VTT	Véhicule tout terrain
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

© JM, 2007

Dessins

Brennan Caverhill et **Megan Crowley** sont des biologistes chargés de l'intendance des espèces en péril au parc national et lieu historique national du Canada Kejimkujik.

Brennan Caverhill a étudié la biologie de conservation à l'Université Acadia, où il a travaillé avec Tom Herman et étudié la tortue mouchetée. Megan Crowley a étudié la biologie faunique à l'Université de Guelph et les oiseaux chanteurs à l'École des études sur les ressources et l'environnement de l'Université Dalhousie.

Leur travail consiste à étudier les espèces en péril en Nouvelle-Écosse, à partager leurs connaissances et à susciter la participation des personnes, des familles et des collectivités à la conservation des espèces et de leur habitat. Ils adorent la Nouvelle-Écosse et en ont fait leur chez-soi.

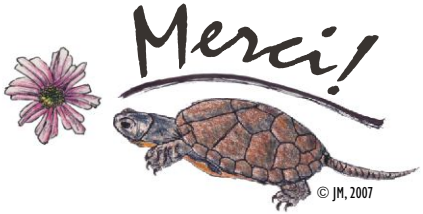

Ce guide d'interprétation n'aurait pas pu voir le jour sans la collaboration de nombreux groupes et personnes. Merci aux organisations suivantes pour leur aide durant ce processus :

Parcs Canada, le ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse, le Service canadien de la faune d'Environnement Canada, la Direction des aires protégées du ministère de l'Environnement et du Travail de la Nouvelle-Écosse, le ministère des Pêches et des Océans du Canada, les universités Acadia et Dalhousie, Insitut de recherche Mersey Tobeatic, les Amis de Keji, l'Association de la réserve de la biosphère de Southwest Nova, le Nova Scotia Nature Trust, Études d'oiseaux Canada, la Fédération du saumon atlantique, le Musée d'histoire naturelle de la Nouvelle-Écosse, la Nova Forest Alliance, la Bluenose Coastal Action Foundation, les sociétés de naturalistes de Blomidon, de la côte Sud et de l'Annapolis, et la Première nation de L'sitkuk - Bear River.

Un merci bien spécial au graphiste Jim Todd, pour sa rigueur et son professionnalisme. Merci aux nombreux experts qui ont testé l'ébauche du guide en été 2007 et qui ont fourni des commentaires et des conseils précieux. Et surtout, merci à Stephen, pour avoir été un superviseur hors pair et avoir donné à deux jeunes biologistes la chance et la liberté de développer une excellente idée et de la concrétiser.

Espèces en péril en Nouvelle-Écosse

Plus d'une quarantaine d'espèces sont en péril en Nouvelle-Écosse. Il s'agit de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, de poissons, de lichens, d'insectes, de mollusques et de plantes. De nombreux dangers menacent ces espèces, et l'homme en est souvent la cause . . . mais il peut aussi être la solution. Notre capacité d'aider ces espèces est toutefois limitée par notre manque de connaissances à leur sujet, en particulier sur les endroits où elles vivent et les menaces auxquelles elles font face. Diverses organisations collaborent pour combler ces lacunes - gouvernements fédéral et provincial, ONG, universités, groupes de naturalistes et autres - mais elles ont besoin de votre aide. En apprenant à reconnaître les espèces présentées dans ce guide, en signalant toute observation de ces espèces et en devenant bénévole, vous pouvez contribuer à protéger l'histoire naturelle de la province et sa biodiversité, pour les générations à venir. Bienvenue dans l'équipe!

Parcs Canada Parks Canada

Mersey Tobeatic Research Institute

abitibi bowater

Northern Pulp Nova Scotia Corporation

LP CANEXEL®

NOVA SCOTIA
Nouvelle-Écosse Ressources naturelles

Environment Canada Environnement Canada

Fisheries and Oceans Canada Pêches et Océans Canada

© 1986 L'icône du panda WWF - World Wide Fund for Nature
(aussi connu par World Wildlife Fund)
® "WWF" est une marque deposée de WWF